



UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL



Université de Neuchâtel  
Faubourg de l'Hôpital 27  
CH - 2000 Neuchâtel

# ***La désapprobation parentale des choix amoureux : une analyse de la différence intergénérationnelle de la conception de mixité***

## **Mémoire de Master**

**Directrice** : Janine Dahinden

**Experte** : Anna Neubauer

**Master** : Sciences humaines et sociales

**Orientation** : Migration et citoyenneté

Février 2013

Pauline Breguet  
Liserons 2  
2000 Neuchâtel  
pauline.breguet@unine.ch



## Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont, chacune à leur manière, contribué à la réalisation de ce travail.

J'adresse tout d'abord mes remerciements à ma directrice de mémoire, la professeure Janine Dahinden, qui m'a permis d'orienter mon sujet de recherche de manière pertinente et qui m'a fourni des commentaires des plus précieux. Je remercie également Joanna Menet, assistante-doctorante, pour son aide et ses conseils.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans les personnes qui ont eu l'amabilité de bien vouloir participer à un entretien. Je tiens ainsi tout particulièrement à exprimer ma gratitude à Flora, Nolan, Daphnée, Natalia, Lise, Samuel, Alicia et Claudia, qui ont accepté de me parler si ouvertement de leurs situations personnelles et parfois bien délicates.

Mes remerciements s'adressent ensuite à toutes les personnes qui ont pris la peine de relire minutieusement ce travail et qui m'ont fourni des conseils avisés. Je tiens ainsi à remercier Mila, Lauriane, Ulyses et ma mère, qui ont pris le temps de passer ce mémoire au peigne fin.

J'exprime également toute ma gratitude à ma famille, et particulièrement à mes parents, qui m'ont soutenue durant toute l'élaboration de ce travail, et plus généralement, durant toutes mes années d'études. Leur patience, leur confiance et leur soutien sans faille ont été des ressources inestimables.

Finalement, je tiens à remercier Ulyses qui a été présent durant l'entière réalisation de ce travail. Sa patience, son humour et sa manière de trouver les mots adaptés en toutes situations m'ont permis de traverser le quotidien d'une mémorante dans les meilleures conditions.



## Résumé

Depuis les années 1990, il s'est produit une diversification des origines nationales et des religions des personnes résidant en Suisse. Les jeunes – de par leurs études – ont alors de fortes chances de côtoyer des individus provenant d'horizons distincts, ce qui augmente leur probabilité de s'engager au sein d'une relation amoureuse avec une personne possédant une religion et/ou une origine nationale différente. Il n'est cependant pas rare que les parents développent certains souhaits, voire certaines attentes concernant les choix amoureux de leurs enfants et une union endogame en termes ethniques et religieux peut en faire partie. Ce travail a ainsi pour but de s'intéresser aux situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas l'origine ethnique/nationale et/ou la religion du/de la partenaire de leur enfant.

Cette recherche se positionne au sein d'une approche dynamique et constructiviste. Différentes théories sont développées – notamment celles concernant l'ethnicité, le groupisme et les représentations sociales – sur lesquelles l'analyse des données s'appuie. Quant à ces dernières, elles ont été récoltées grâce à des entretiens effectués auprès de jeunes personnes se trouvant dans ces situations de désapprobation parentale.

L'analyse des données est structurée en deux parties. La première a pour but de saisir la manière dont les jeunes vivent ces situations de désapprobation et la seconde vise à comprendre comment les attentes et les conceptions des choix amoureux peuvent s'avérer si différents entre les générations.

Cette étude, qui s'inscrit dans une lignée non-essentialiste, permet d'aborder ces situations de désapprobation parentale dans toute leur complexité et démontre qu'une explication se référant à la culture, à la religion ou encore au groupe ethnique des individus est simplificatrice et réductrice.



## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>1.1. Mise en contexte</b> .....	<b>1</b>
<b>1.2. Choix et définition du sujet</b> .....	<b>1</b>
<b>1.3. Buts et intérêts de la recherche</b> .....	<b>4</b>
<b>1.4. Déroulement de la recherche</b> .....	<b>4</b>
<b>2. CADRE THÉORIQUE</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1. La notion d’ethnicité</b> .....	<b>8</b>
2.1.1. Ancienne perception de la notion d’ethnicité.....	8
2.1.2. Barth : le changement de paradigme .....	9
2.1.2.1. Les frontières comme résultat de l’identité relationnelle .....	10
2.1.2.2. « Boundary work » : auto-identification et catégorisation externe.....	11
2.1.3. Brubaker et le groupisme .....	14
<b>2.2. La notion de culture</b> .....	<b>15</b>
<b>2.3. La notion de religion</b> .....	<b>17</b>
<b>2.4. Les représentations sociales</b> .....	<b>18</b>
<b>2.5. Synthèse des notions d’ethnicité, de culture et de religion</b> .....	<b>19</b>
<b>2.6. L’homogamie et l’endogamie</b> .....	<b>20</b>
2.6.1. Conceptions subjectives de la mixité .....	21
<b>2.7. Problématique</b> .....	<b>22</b>
<b>3. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>25</b>
<b>3.1. Inspiration de la « grounded theory »</b> .....	<b>25</b>
3.1.1. Approche constructiviste .....	26
<b>3.2. Échantillon</b> .....	<b>27</b>
<b>3.3. Accès aux interlocuteurs</b> .....	<b>27</b>
<b>3.4. Entretiens</b> .....	<b>30</b>
<b>3.5. Analyse des données</b> .....	<b>32</b>
<b>3.6. Littérature</b> .....	<b>32</b>
<b>4. PRÉSENTATION DES SITUATIONS</b> .....	<b>35</b>
<b>5. PARAMÈTRES NON ACCEPTÉS PAR LES PARENTS</b> .....	<b>41</b>
<b>5.1. Religion et origine ethnique/nationale</b> .....	<b>41</b>
<b>5.2. Paramètres additionnels de la désapprobation</b> .....	<b>41</b>
<b>5.3. Le statut socio-économique en toile de fond</b> .....	<b>43</b>
<b>5.4. Conclusion intermédiaire</b> .....	<b>43</b>
<b>6. RAISONS DE LA DÉSAPPROBATION DES PARTENAIRES</b> .....	<b>45</b>

<b>6.1. Protection des enfants</b> .....	<b>45</b>
6.1.1. Peur de l'étranger.....	45
6.1.2. Préoccupations économiques .....	49
<b>6.2. Autoprotection</b> .....	<b>51</b>
6.2.1. Menaces identitaires.....	51
6.2.2. Regard des autres.....	52
6.2.3. Engagements familiaux .....	52
<b>6.3. Conclusion intermédiaire</b> .....	<b>53</b>
<b>7. ÉTAT, RESSOURCES ET STRATÉGIES DES JEUNES.....</b>	<b>55</b>
<b>7.1. État : la loyauté au centre des émotions</b> .....	<b>55</b>
7.1.1. La loyauté familiale .....	56
7.1.2. Éléments influençant l'intensité du sentiment de loyauté .....	57
7.1.2.1. Influence des relations antérieures.....	57
7.1.2.2. Importance de la dépendance économique .....	60
7.1.2.3. Influence des pressions .....	61
7.1.3. Conséquences de la loyauté.....	62
7.1.3.1. « Stand-by ».....	62
7.1.3.2. Remise en question de la relation.....	64
7.1.3.3. Hésitation de rupture .....	64
<b>7.2. Stratégies et ressources</b> .....	<b>65</b>
7.2.1. Rendre le partenaire plus similaire au groupe .....	65
7.2.2. Mentir et cacher la relation ou certains éléments.....	65
7.2.3. Loyauté dans d'autres domaines .....	66
7.2.4. Soutien de certains membres de la famille .....	67
<b>7.3. Évolution des situations</b> .....	<b>67</b>
<b>7.4. Conclusion intermédiaire</b> .....	<b>68</b>
<b>8. ATTENTES ET CONCEPTIONS DIFFÉRENTES DES CHOIX AMOUREUX : ÉLÉMENTS</b>	
<b>EXPLICATIFS.....</b>	<b>71</b>
<b>8.1. « Multifaceted issues »</b> .....	<b>71</b>
<b>8.2. Conceptions subjectives de la mixité</b> .....	<b>72</b>
8.2.1. Choix amoureux des jeunes .....	72
8.2.2. Subjectivité de la mixité .....	74
8.2.3. Identification à des groupes différents .....	75
8.2.4. Décalage intergénérationnel et cadres de socialisation .....	77
8.2.4.1. Contexte migratoire .....	78
8.2.5. Conclusion intermédiaire .....	79
<b>8.3. Particularités liées aux familles immigrées</b> .....	<b>80</b>
8.3.1. Migration liée à l'aspiration .....	81
8.3.2. Changement de la structure familiale .....	81
8.3.3. Différente importance des liens transnationaux .....	82

8.3.4. Conclusion intermédiaire .....	82
<b>9. SYNTHÈSE .....</b>	<b>83</b>
<b>10. REMARQUES RÉFLEXIVES ET PISTES DE RECHERCHE .....</b>	<b>87</b>
<b>11. CONCLUSION.....</b>	<b>89</b>
<b>12. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>91</b>
<b>12.1. Articles et ouvrages.....</b>	<b>91</b>
<b>12.2. Ressources électroniques .....</b>	<b>97</b>

## Table des illustrations

<b>Figure 1</b> : Graphique des raisons à l'origine de la contrainte (n=206).....	<b>2</b>
<b>Figure 2</b> : Schéma de la conception de Moerman de la « race » et de l'ethnicité aux Etats-Unis.....	<b>12</b>
<b>Figure 3</b> : Graphique montrant l'augmentation de la pluralité religieuse selon les cantons, de 1970 à 2000.....	<b>78</b>

# 1. Introduction

## 1.1. Mise en contexte

Les relations entre les parents et les enfants ne sont pas linéaires, elles évoluent à mesure que ces derniers grandissent. C'est principalement l'adolescence qui marque un tournant au sein de ces relations intergénérationnelles, cette étape reflétant le commencement de la recherche d'indépendance des enfants. Des conflits et des désaccords peuvent alors émerger de ce besoin d'autonomie ressenti par les jeunes et ce, même lorsque ces derniers entrent dans l'âge adulte. Ces désaccords peuvent concerner différents sujets et notamment celui qui sera traité dans ce travail, à savoir, les relations amoureuses. Il n'est, en effet, pas rare que les jeunes choisissent pour partenaire une personne que leurs parents désapprouvent car elle ne correspond pas à l'image du partenaire idéal que ces derniers avaient imaginé pour leur enfant. En effet, les parents éprouvent parfois de la difficulté à accepter certaines caractéristiques du/de la partenaire de leur enfant et notamment sa religion et/ou son origine ethnique ou nationale.

Depuis les années 1990, les origines nationales et les religions des individus résidant en Suisse se sont grandement diversifiées (Piguet 2005). Par conséquent, la probabilité pour les jeunes de côtoyer des personnes de religions et de nationalités diverses est ainsi relativement élevée, ce qui peut parfois mener à une relation amoureuse entre deux individus de religion et/ou de nationalité distinctes. Cependant, les parents ont certaines attentes concernant l'avenir de leurs enfants et le désir d'une union endogame en termes d'origine ethnique et/ou religieuse – c'est-à-dire une union entre deux personnes appartenant à la même religion et/ou ayant une origine ethnique/nationale identique – en fait fréquemment partie. En effet, « *cette dernière [la norme endogamique] demeure souhaitée, attendue, voir imposée par les parents* » (Collet et Santelli 2008b : 5). Bozon et Héran soulèvent également ce désir parental : « *Quand on demande directement aux personnes interrogées s'il vaut mieux que les jeunes se marient au sein de leur milieu, la réponse des parents est largement positive* » (Bozon et Héran 2006 : 11).

Dans ce travail, il sera alors pertinent de s'intéresser à ces situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas l'origine ethnique/nationale et/ou la religion du/de la partenaire de leur enfant, afin de saisir les raisons, les enjeux mais également les conséquences de telles situations.

## 1.2. Choix et définition du sujet

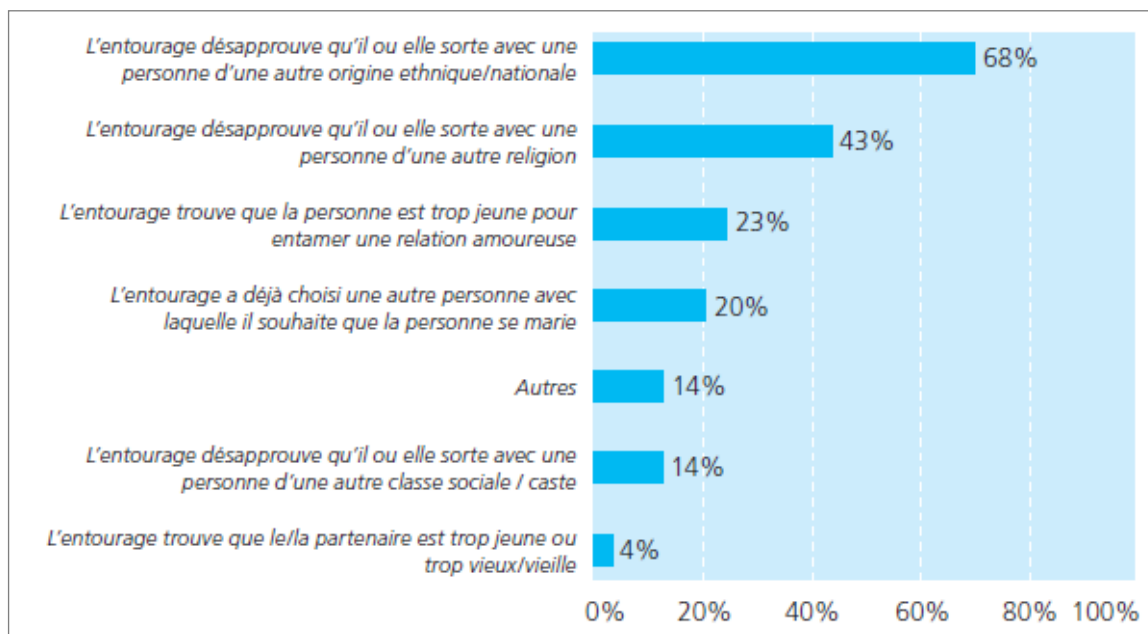
Le choix du sujet de cette recherche résulte d'une étude concernant les « mariages forcés » : « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* », effectuée par Janine Dahinden et Anna Neubauer, à laquelle j'ai participé en tant que stagiaire. Cette recherche a eu la particularité de distinguer trois sortes différentes de « mariages forcés », c'est-à-dire de situations dans lesquelles des contraintes concernant les relations amoureuses entrent en jeu. Une de ces situations semblait particulièrement intéressante et exploitable pour un travail de mémoire, il s'agit de celle qui « est

caractérisée par le fait que l'on empêche<sup>1</sup> une personne de vivre la relation amoureuse de son choix. Il s'agit d'une personne qui veut entamer – ou qui vit déjà – une relation amoureuse mais qui se sent sous pression de la part de tiers (parent, membre de la famille élargie, ami[e] ou autre) pour renoncer à cette fréquentation ou mettre un terme à la relation » (Dahinden et Neubauer 2012 : 23).

Désirant approfondir ce type de situations, ce mémoire de master a été effectué en s'inspirant de ce dernier. Il est important de préciser que les situations regroupées par la définition ci-dessus peuvent s'avérer d'une très grande hétérogénéité. Il a alors paru pertinent de préciser le sujet de recherche de ce travail, en définissant les aspects suivants : les raisons de la désapprobation de la relation amoureuse, les personnes manifestant leur non-acceptation, ainsi que la tranche d'âge dans laquelle se situent les personnes vivant une relation amoureuse désapprouvée. Ces aspects ont été précisés en se référant à l'étude « "Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur » de Dahinden et Neubauer (2012).

Pour ce qui est des raisons de la désapprobation de la relation amoureuse, il résulte de l'étude de Dahinden et Neubauer (2012), que les deux raisons principales sont liées au fait que l'entourage désapprouve que la personne en question vive une relation amoureuse avec une personne d'une autre origine ethnique/nationale (dans 68% des situations) et/ou d'une autre religion (dans 43% des situations). Le graphique ci-dessous présente ces raisons étant à l'origine de la contrainte.

Figure 1 : Graphique des raisons à l'origine de la contrainte (n=206)



Source : Dahinden et Neubauer (2012 : 60)

<sup>1</sup> Ce travail ne se limitera pas aux situations dans lesquelles une personne est empêchée – au sens strict du terme – de vivre une relation amoureuse de son choix. La perspective a été élargie afin d'y inclure les situations dans lesquelles la relation est désapprouvée – que la personne soit clairement empêchée de la poursuivre, ou ne le soit pas. Cet élargissement de perspective permettra très probablement de ne pas se focaliser sur les situations les plus « dramatiques » mais d'englober d'autres situations plus courantes.

Ce travail concernera ainsi les situations dans lesquelles se sont la religion et/ou l'origine ethnique/nationale des partenaires qui sont désapprouvées. Cependant, bien que le graphique nous montre que ces deux raisons soient les plus courantes, d'autres raisons entrent également en jeu. Il sera ainsi important – tout au long de ce travail – de rester attentifs aux raisons supplémentaires de la désapprobation du/de la partenaire qui pourraient s'ajouter à l'origine ethnique/nationale et à la religion.

Afin de préciser davantage le sujet de cette recherche, il a également paru pertinent de définir les personnes de l'entourage qui démontrent leur désapprobation en exerçant des pressions. Selon l'étude « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* », ce sont majoritairement les parents qui mettent sous pression les individus afin qu'ils renoncent à leur relation amoureuse. Ainsi, les pères exercent des pressions dans 87% des situations et les mères dans 61% des situations (Dahinden et Neubauer 2012). Par conséquent, ce travail se focalisera sur les situations où ce sont les parents qui n'acceptent pas le/la partenaire de leur enfant.

Finalement, pour ce qui est de l'âge des personnes vivant une relation amoureuse désapprouvée, l'étude « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* » démontre qu'elles ont pour la plupart (60% des personnes concernées), entre 18 et 25 ans. L'échantillon de cette étude va ainsi être constitué d'individus se situant dans cette tranche d'âge, car non seulement ce sont les individus se situant au sein de cette fourchette qui sont le plus touchés par ces situations, mais également car ces âges correspondent à la phase de l'« *emerging adulthood* » qui regroupe des caractéristiques fondamentales au sujet de recherche de ce travail. Cette période engendre, en effet, des spécificités au sein de la relation entre les jeunes et les parents : « *The challenges unique to the parent-child relationship at this stage of life include parental acknowledgment of the child's emerging adult status, [...] and the interplay of emerging adults' autonomy and dependency needs* » (Aquilino 2006 : 194). Les « *emerging adults* » recherchent ainsi une certaine autonomie face à leurs parents, tout en restant encore dépendants de ces derniers sur certains aspects. Les tensions qui peuvent ainsi se créer durant l'« *emerging adulthood* » au sein de la relation parent-enfant proviennent du fait que l'« *emerging adult* » a un statut d'« *adulte* » dans certains domaines « *while still dependent on parents in some ways* » (Aquilino 2006 : 195). Ainsi, les « *emerging adults* » doivent établir « *a new equilibrium in their relationships with parents* » (Smetana 2011 : 272). Cette phase de développement des jeunes oscillant entre la dépendance et l'indépendance, permettra ainsi de s'intéresser au sentiment de loyauté, probablement ressenti par les « *emerging adults* » envers leurs parents. Une autre caractéristique importante de l'« *emerging adulthood* » réside dans le fait que les jeunes se situant au sein de cette phase de développement, s'engagent généralement de manière réfléchie dans des relations amoureuses qu'ils considèrent, la plupart du temps, comme étant sérieuses (Arnett 2004). L'« *emerging adulthood* » permet donc de s'intéresser à des situations où les jeunes désirent une certaine autonomie quant à leur vie amoureuse, alors qu'ils sont toujours en partie dépendants de leurs parents. Cette période se prête alors parfaitement à l'analyse des situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas le/la petit-e ami-e de leur enfant.

Ce travail va ainsi s'intéresser aux situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas le/la partenaire de leur enfant en raison de l'origine ethnique/nationale et/ou de la religion de ce/cette

dernier-ère. De plus, les jeunes en question – dont leurs parents n’acceptent pas leur partenaire – se situent au sein de l’« emerging adulthood », période se caractérisant par l’oscillation entre dépendance et indépendance face aux parents et par un engagement souvent réfléchi au sein des relations amoureuses.

### **1.3. Buts et intérêts de la recherche**

Les buts premiers de cette recherche visent à comprendre de manière détaillée les situations décrites ci-dessus ainsi qu’à saisir la façon dont les enfants vivent ces dernières. Cette recherche étant qualitative et constructiviste, elle s’intéressera aux différentes constructions de sens et d’actions des interlocuteurs afin de saisir leur subjectivité et leurs propres interprétations des situations, car « *Il manque par ailleurs à l’heure actuelle des recherches de type qualitatif-interprétatif qui pourraient saisir le vécu, les perspectives, les interprétations, les ressources et les stratégies des personnes concernées [...] afin de comprendre les dynamiques intrafamiliales de ces conflits* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 111).

En cherchant à comprendre comment les jeunes vivent ces situations de désapprobation parentale, il sera intéressant de se demander s’ils sont confrontés à des sentiments de loyauté envers leurs parents, et si oui, de quelles manières ces derniers entrent en jeu au sein de ces situations. La problématique du conflit de loyauté mérite d’être approfondie car elle « *revêt une grande importance mais n’est pas suffisamment prise en compte dans les discussions autour de ce thème et lors des prises en charge* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 99). Le manque d’attention porté à la loyauté ressentie par les individus envers les personnes désapprouvant leur relation amoureuse est regrettable car comme le précisent Dahinden et Neubauer (2012), cette loyauté représente un défi important dans la prise en charge de ces jeunes personnes.

Ce travail veillera ainsi à comprendre ces situations de désapprobation parentale et à saisir la façon dont les « emerging adults » vivent ces situations – en tentant de discerner si des dynamiques de loyauté entrent en jeu. Ceci, dans le but de mieux saisir les perceptions subjectives des personnes impliquées dans ces situations et d’éclaircir les dynamiques de loyauté – si elles seront présentes – afin de mieux pouvoir les prendre en considération lors de la prise en charge des personnes désirant de l’aide.

### **1.4. Déroulement de la recherche**

A présent, nous allons nous tourner vers la manière dont va se dérouler ce travail. Ce dernier sera composé de trois parties principales – le cadre théorique, la méthodologie et l’analyse des résultats – que nous allons détailler ci-dessous.

Le cadre théorique visera à définir la position épistémologique choisie pour cette recherche. Nous y verrons que de nombreux problèmes et désaccords – telle que la désapprobation parentale des partenaires – sont expliqués en se référant de manière essentialisée, à l’ethnicité, à la culture, ou

encore, à la religion des individus. Toutefois, nous remarquerons qu'une telle approche ne permet pas d'expliquer ces phénomènes et qu'elle réduit des réalités s'avérant bien plus complexes. Nous nous tournerons alors vers la manière de considérer les notions d'ethnicité, de culture et de religion en sciences sociales, afin d'expliquer la position dynamique et non-essentialiste de cette recherche. Après s'être tournés vers ces notions, nous nous intéresserons à des concepts qui s'avéreront importants pour cette étude, à savoir, l'homogamie et l'endogamie. Nous verrons notamment que ces concepts méritent également d'être considérés de manière dynamique. Finalement, ce cadre théorique s'achèvera par la présentation de la problématique de cette recherche.

La partie suivant le cadre théorique sera la méthodologie. Celle-ci nous permettra de détailler la « grounded theory », qui est utilisée dans cette recherche et d'en comprendre les caractéristiques principales. Nous nous intéresserons également à divers aspects méthodologiques, tels que l'échantillonnage, l'accès aux interlocuteurs, les entretiens effectués, l'analyse des données ainsi que la recherche et la lecture de la littérature.

Après la méthodologie, nous nous tournerons vers l'analyse des données récoltées lors des entretiens effectués auprès des « emerging adults ». Cette analyse sera composée de deux parties principales. La première partie aura pour but de comprendre la manière dont les jeunes vivent ces situations de désapprobation parentale. Pour ce faire, nous présenterons tout d'abord les situations que vivent les interlocuteurs de cette étude. Suite à ceci, nous nous tournerons plus précisément sur les paramètres de leur partenaire qui ne sont pas acceptés par leurs parents. Nous chercherons alors à savoir si la religion et/ou l'origine ethnique/nationale sont les uniques paramètres de désapprobation ou s'il existe des paramètres supplémentaires. Ensuite, nous tenterons de saisir quelles sont les raisons de cette désapprobation parentale. Finalement et toujours dans le but de comprendre la manière dont les « emerging adults » vivent ces situations, nous nous intéresserons à leur état – en tentant de discerner si la loyauté entre en ligne de compte – aux stratégies qu'ils développent, ainsi qu'aux ressources dont ils peuvent bénéficier.

La deuxième partie de l'analyse se consacrera à l'explication des attentes et des conceptions différentes des choix amoureux entre les parents et leurs enfants. Nous nous demanderons tout d'abord si les jeunes et leurs parents définissent les relations amoureuses de la même manière. Ensuite, nous nous demanderons si les « emerging adults » et leurs parents perçoivent différemment la mixité, et comprendrons que cette dernière s'avère bien souvent subjective. Finalement, nous nous demanderons si les familles immigrées sont plus sujettes aux désaccords intergénérationnels, en mettant en avant différents impacts qu'une migration peut engendrer.

Cette recherche aboutira à une synthèse, à des remarques réflexives ainsi qu'à des pistes de recherche. Nous mettrons finalement un terme à ce travail grâce à une conclusion.



## 2. Cadre théorique

Les termes de culture, de religion et d'ethnicité – ou de groupe ethnique – semblent relativement clairs et familiers. En effet, ils sont utilisés quotidiennement dans les médias et dans les discours de tout individu pour expliquer et donner du sens à différents conflits et désaccords – par exemple politiques, sociaux ou encore familiaux – survenant au sein de notre environnement. Dans ces discours, les termes de culture, d'ethnicité et de religion ont cependant tendance à être utilisés comme éléments explicatifs des conflits et à être employés de manière essentialisée – transformant ainsi une abstraction en une substance concrète – ce qui simplifie la complexité de ces derniers.

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à la manière dont les conflits et les désaccords familiaux – concernant bien souvent les familles immigrées – ont fortement tendance à être expliqués de manière simplificatrice, en essentialisant ces notions de culture, de religion et d'ethnicité. Prenons un exemple se référant au thème de cette recherche : les situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas le/la partenaire de leur enfant. Lorsque ces situations se terminent de manière tragique par des « crimes d'honneur », elles sont prises d'assaut par les médias, qui expliquent ces actes par la culture ou la religion des parents, reflétant ainsi une inadéquation entre leur culture et/ou leur religion, et celles prévalant dans le pays d'accueil par lesquelles les jeunes immigrés seraient influencés. A titre d'exemple, nous pouvons nous référer à l'histoire d'Arzu Özmen, une jeune fille originaire de Turquie vivant en Allemagne, qui a été assassinée en 2011 par son frère en raison de sa relation amoureuse avec un jeune homme chrétien et allemand. Les médias expliquent ce geste – qui aurait été voulu par le père – par la culture et la religion de la famille. Ce serait, en effet, leur culture et leur religion qui expliqueraient leur attitude : « *Les parents d'Arzu, arrivés il y a 25 ans de l'est de la Turquie, font partie de la minorité religieuse des Yézidis qui rejettent les mariages interreligieux* » (Bourdoiseau, Le Matin : 30.09.12). Et « *Elle voulait vivre "à l'occidentale". La famille ne l'a pas accepté* » (Bourdoiseau, Le Matin : 30.09.12). La situation de Swera – une jeune fille zurichoise d'origine pakistanaise qui a été assassinée par son père à Zurich en 2010 en raison de sa manière rebelle de se comporter et de sa liaison avec un jeune Zurichois chrétien d'origine ukrainienne – est quant à elle expliquée par les médias en mettant en avant les origines du père. Cette explication se veut toutefois modérée : « *Les origines pakistanaises du prévenu [le père] ont certes été un des facteurs d'escalade de la dispute familiale [qui s'est terminée par l'assassinat de la jeune fille], mais pas le mobile* » (ATS, La Côte : 15.04.12).

Certains auteurs – tels que Kwak (2003) ou Hynie, Lalonde et Lee (2006) – expliquent eux aussi la différence d'opinion quant au choix du conjoint entre les enfants et les parents immigrés, en mettant en avant des arguments culturalistes – c'est-à-dire en mettant en avant la « culture » comme élément explicatif de ce désaccord. Selon eux, ce serait la « culture » différente entre les enfants de la deuxième génération et leurs parents primo-migrants qui expliquerait les conflits quant aux relations amoureuses des jeunes : « *Intimate interpersonal relationships have been identified as a potential locus for cultural conflict between second-generation immigrant children and their first-generation immigrant families* » (Konanur, Lalonde and Uskul 2011 : 1165).

Les personnes concernées par ces situations, les discours publics mais également certains chercheurs, ont ainsi tendance à expliquer ces phénomènes en considérant la culture, l'ethnicité et la religion comme éléments explicatifs de ces désaccords, simplifiant et raccourcissant ainsi des réalités s'avérant, la plupart du temps, bien plus complexes. En effectuant ces raccourcis, il se produit une réification de ces concepts, ces derniers étant ainsi considérés comme des entités substantialisées et homogènes. Nous allons cependant voir qu'une telle perception n'offre pas les outils nécessaires à une compréhension complète et pertinente des phénomènes. Dans ce travail, nous n'allons pas nous positionner au sein de cette approche, qui réifie les notions de culture, de religion et d'ethnicité. Ce travail va au contraire s'inscrire dans une approche constructiviste, dynamique et non-essentialiste. Afin d'explicitier cette approche, nous allons à présent nous tourner vers la manière dont les notions d'ethnicité, de culture et de religion sont considérées en sciences sociales.

## **2.1. La notion d'ethnicité**

### **2.1.1. Ancienne perception de la notion d'ethnicité**

La définition des termes de groupe ethnique et d'ethnicité s'est grandement modifiée au sein des sciences sociales. Nous allons à présent nous tourner vers leur ancienne définition détaillée par Wimmer (2007 et 2009). Selon cet auteur, l'ancienne conception de l'ethnicité supposait que le monde était constitué de groupes de personnes se distinguant par une culture et une langue commune, se soutenant par une solidarité communautaire et partageant une même identité ainsi qu'un territoire délimité. Ainsi, selon cette ancienne définition, « *ethnic groups simply reflect the landscape of cultural difference and social connectedness. The more similar two persons are in terms of culture [...], the more likely they are belonging to the same ethnic category* » (Wimmer 2007 : 12-13). Les individus qui auraient les pratiques les plus similaires – en termes de religion, de langue et de relations de genre par exemple – constitueraient ainsi un groupe ethnique. Bien longtemps, cette conception de l'organisation des êtres humains en groupes ethniques a été considérée comme étant naturelle et allant de soi.

Cependant, aujourd'hui, cette ancienne conception essentialisée de l'ethnicité est considérée par la plupart des chercheurs en sciences sociales comme étant « *out-of-date* » (Dahinden 2008 : 56). Bien qu'en sciences sociales cette conception ait démontré ses limites, cette dernière semble toutefois toujours prévaloir au sein de la vie quotidienne : « *in everyday conversation, policy analysis and media reports, and sometimes even by researchers and academics, ethnic groups are treated as discrete, concrete, tangible, bounded and enduring collectivities* » (Dahinden 2008 : 56). En Suisse, par exemple, les individus ont tendance – comme partout ailleurs – à réifier les « groupes ». Ainsi, dans le contexte d'immigration actuel, les groupes ethniques ou nationaux sont considérés comme des variables figées « *and group formation of immigrants along ethnic lines is taken for granted* » (Dahinden 2008 : 58). En effet, dans les discours publics et dans les médias, la tendance est de se référer à des groupes figés tels que les « Musulmans », les « Arabes », les « Albanais », etc. « *as if they were internally homogeneous and externally bordered and as if each group's members from a unitary and collective group, with a common purpose and a common culture* » (Dahinden 2008 : 58).

Selon Jenkins, les concepts d'ethnicité et de groupe ethnique sont ainsi utilisés dans les discours quotidiens depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle et « *become central to the politics of group differentiation and advantage, in the culturally diverse social democracies of Europe and North America* » (Jenkins 1997 : 9). Les scientifiques pensent notamment que la notion d'ethnicité est devenue importante avec le contexte de formation des états-nations. Et selon Grillo, l'ethnicité est en effet bien souvent associée à la nationalité « *and is frequently the basis for the identification of 'others', including migrants: 'Irish', 'Pakistanis', 'Senegalese', 'Moroccans', 'Turks', 'Ugandans', and 'Nigerians'* » (Grillo 2003 : 165).

Comme nous l'avons dit précédemment, cette conception essentialisée de l'ethnicité ne prévaut désormais plus au sein des sciences sociales. Nous allons à présent nous intéresser à Fredrik Barth qui a – en 1960 – radicalement changé la définition des groupes ethniques.

### 2.1.2. Barth : le changement de paradigme

Le célèbre anthropologue norvégien Fredrik Barth, a été le premier à questionner la conception selon laquelle les groupes ethniques sont considérés comme des entités immuables et naturelles, possédant leur propre culture et étant définis par des traits objectifs. Il a en effet « *substitué à une conception statique de l'identité ethnique une conception dynamique* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 11). Ainsi, selon Barth, la notion d'ethnicité n'atteste pas de l'existence des groupes ethniques définis par des caractéristiques objectives mais pose « *comme problématique la consubstantialité d'une entité sociale et d'une culture par quoi on définit habituellement le groupe ethnique* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 17).

Comme nous pouvons le comprendre, Barth ne s'inscrit ainsi pas dans une démarche essentialiste, mais se situe au contraire dans une démarche constructiviste et dynamique. Il explique ainsi que l'ethnicité doit être comprise tel un processus en constante évolution et non pas comme « *un ensemble intemporel, immuable, de "traits culturels" (croyances, valeurs, symboles, rites, règles de conduite, langue, code de politesse, pratiques vestimentaires ou culinaires, etc.), transmis tels quels de génération en génération dans l'histoire du groupe* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 11).

Pour Barth, il est pertinent de s'intéresser aux frontières qui sont construites, maintenues et déplacées entre les groupes. L'ethnicité est, dès lors, considérée comme le résultat de processus sociaux – tels que l'auto-identification, les catégorisations externes et les frontières – c'est-à-dire comme une forme d'organisation sociale de la différence. Barth a ainsi engendré un changement de paradigme au sein des études sur l'ethnicité. Les chercheurs ne vont, dès lors, plus étudier « la culture » d'un groupe ethnique A ou B, « *but rather how the ethnic boundary between A and B was inscribed onto a landscape of continuous cultural transitions* » (Wimmer 2009 : 250). La définition de l'ethnicité s'est ainsi modifiée; elle se réfère dès lors aux façons subjectives dont les individus établissent les frontières entre les groupes, en se référant à des marqueurs spécifiques qu'ils considèrent comme les distinguant des « autres ». L'ethnicité est ainsi un sens subjectif d'appartenance, exprimé dans l'idée d'une culture commune, d'une histoire partagée et de similarités.

Nous allons à présent nous tourner vers les différents éléments mis en avant par Barth – ainsi que par les chercheurs lui succédant – qui reflètent le changement de paradigme dans l'étude de l'ethnicité.

### 2.1.2.1. Les frontières comme résultat de l'identité relationnelle

Comme nous avons pu le comprendre, Barth propose de s'intéresser aux frontières des groupes : « *Nous déplaçons le foyer d'investigation en focalisant la recherche sur les frontières ethniques et l'entretien de ces frontières plutôt que sur la constitution interne et l'histoire des groupes considérés séparément* » (Barth 1995 : 205-206). Nous allons ainsi tenter de comprendre ces distinctions entre le « nous » et le « vous », ces frontières symboliques qui catégorisent les individus.

Ces frontières proviennent des processus continus de dichotomisation entre les individus se considérant comme membres d'un certain groupe et les « outsiders ». Comme le soulignent Poutignat et Streiff-Fenart, « *De façon générale, les théories de l'ethnicité mettent l'accent sur le fait que le Nous se construit par opposition au Eux* » (1995 : 134). Selon Barth (1994), ce désir de marquer une limite entre le nous et le vous – c'est-à-dire de créer et de maintenir une frontière – représente le premier élément du processus d'identification. Pour Barth, l'identité ethnique – comme toutes les autres identités personnelles et collectives – « *se construit et se transforme dans l'interaction de groupes sociaux par des processus d'inclusion et d'exclusion qui établissent des limites entre ces groupes, définissant ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 11). L'identité est en effet toujours relationnelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de « nous » s'il n'existe pas un « vous », la formation d'un « we-group » engendre alors automatiquement la formation d'un « they-group ». Ainsi, « *Toute identification est en même temps différenciation* » (Cuhe 2004 : 94).

Nous pouvons alors comprendre que la construction de l'identité est un processus dialectique et relationnel, c'est-à-dire que nous nous définissons comme appartenant à un groupe car nous pensons ne pas partager les caractéristiques d'un autre groupe donné. En effet, le « soi » se définit par le rapport à l'autre, le contact avec un groupe engendre une auto-définition de soi-même ou de son propre groupe : « *Les identités ethniques ne se mobilisent qu'en référence à une altérité, et l'ethnicité implique toujours l'organisation de groupements dichotomiques Nous/Eux* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 166). L'identité venant alors de l'altérité, les groupes n'auraient pas lieu d'être sans un contexte relationnel ; il est par ailleurs très probable qu'ils n'existeraient même pas. « *The definition of a group (national, racial or any other) makes no sense unless there are other groups around. A group becomes a group in the sense of being perceived as having common characteristics or a common fate mainly because other groups are present in the environment* » (Tajfel 1981 : 258).

Outre le caractère relationnel du processus d'identification, un autre phénomène semble être universel. Il s'agit de la tendance à identifier son propre groupe comme étant supérieur aux autres : « *In-group favoritism is common, especially among high status groups* » (Lamont and Molnár 2002 : 170). L'origine du mot « barbare » reflète ce phénomène ; les Grecs appliquaient ce terme qui

signifie étymologiquement « étrangers à la civilisation »<sup>2</sup> – et provenant de l’onomatopée qui décrit des sons incompréhensibles – à tout peuple ne parlant pas leur langue. Beaucoup de sociétés dites « traditionnelles » se sont, quant à elles, nommées au contact d’autres peuples par des noms signifiant « hommes bons ». Ce qui reflète, en quelque sorte, la base de cette dichotomie, associant les qualités à soi-même, et les défauts à celui représentant l’altérité : « *L’appréciation de l’autre est troublée par une espèce de "myopie" ethnologique doublée d’une hypertrophie de l’évaluation du groupe d’appartenance. La représentation autocentrée d’une ethnie se traduit par l’idée "Nous, les bons... Nous, les hommes", ce qui sous-entend que le groupe d’appartenance est le modèle de référence pour apprécier les autres, lesquels sont nécessairement "moins bons que Nous" » (Mannoni 2010 : 99). Selon Huntington (2004), chaque individu a besoin d’estime de lui-même et de reconnaissance. Ce besoin d’estime de soi amène ainsi les personnes à penser que leur groupe est supérieur aux autres ; il s’agit alors d’une forme d’ethnocentrisme (Huntington 2004). Tajfel (1981), souligne également que les individus cherchent à maintenir ou à acquérir une identité sociale positive en effectuant des comparaisons sociales qui favorisent l’endogroupe en rapport aux exogroupes. Pour Tajfel, considérer son propre groupe comme supérieur aux autres est un fait inhérent aux relations intergroupes.*

Nous comprenons ainsi que l’identité des groupes ethniques – mais également l’identité d’autres groupes et personnelle – engendre un besoin de différenciation entre le « nous » et le « vous ». C’est-à-dire que la recherche identitaire procure un besoin de « frontière » et que la perception de sa propre identité est la plupart du temps considérée comme supérieure.

#### **2.1.2.2. « Boundary work » : auto-identification et catégorisation externe**

Le caractère dynamique et évolutif de l’ethnicité souligné par Barth est mis en évidence par l’approche du « boundary work » qui décrit deux processus produisant les frontières entre les groupes, à savoir le processus d’auto-identification et le processus de catégorisation externe. « *It was Barth (1969) who insisted that ethnic groups must be understood as the outcome of self-definitions and ascriptions offered by others, hereby adopting an interactional and relational perspective of ethnicity » (Dahinden, Duemmler and Moret 2010 : 21).*

Le premier processus est celui de l’auto-identification – ou de définition interne. Il s’agit du fait que les acteurs signalent à quels groupes ils appartiennent et à quels groupes ils n’appartiennent pas – en se référant à des critères similaires ou distinctifs. Bien que ce processus soit interne, il est également transactionnel et social car il suppose une audience et des « autres » auxquels une non-identification est opérée. Selon Jenkins (1997), cette identification interne doit être reconnue par les autres pour qu’une identité collective puisse émerger.

Le second processus est celui de la catégorisation – ou définition – externe, par lequel une personne ou un groupe d’individus définissent d’autres personnes comme « autres ». Les catégorisations

---

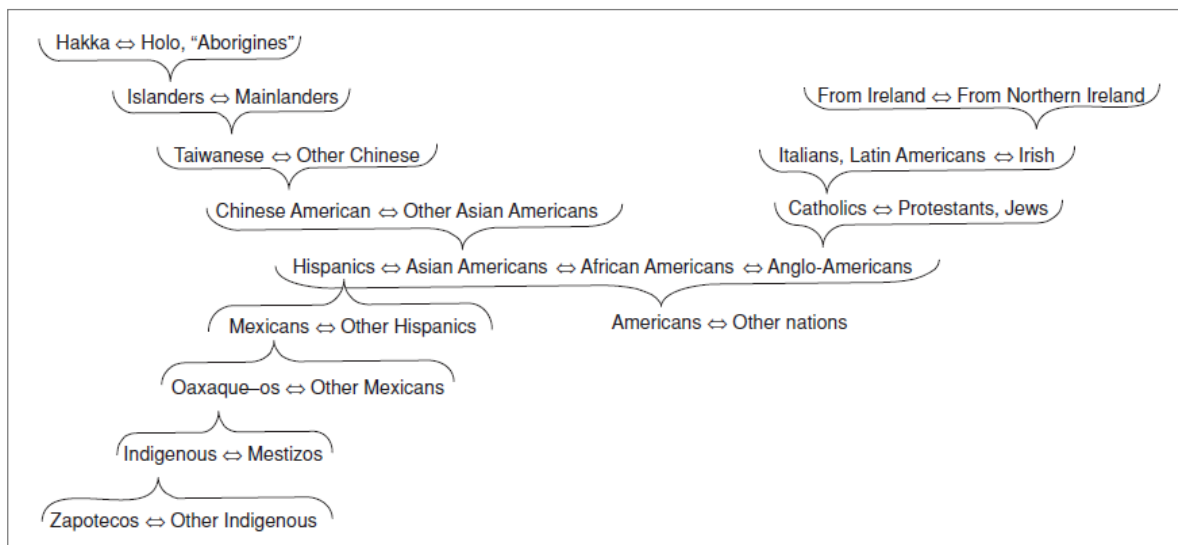
<sup>2</sup> Informations provenant du dictionnaire étymologique en ligne « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/barbare>

externes sont liées aux relations de pouvoir et dépendent de la capacité du groupe à imposer ses catégories d'attribution à un autre ensemble de personnes. Selon Jenkins (1997), le racisme par exemple, est typiquement le résultat d'une catégorisation. Ce processus de catégorisation externe peut être une validation de la définition interne des individus, mais ce n'est pas toujours le cas. Ces définitions externes peuvent, en effet, ne pas coïncider avec les définitions internes des personnes concernées.

Afin de mettre en évidence ce phénomène, Jenkins (1997) nomme les catégories d'auto-identification « groupes ethniques » alors qu'il appelle les catégorisations externes « catégories ethniques ». Bien que ce choix terminologique produise, selon Wimmer (2007), plus de confusion que d'éclaircissement, il met en évidence le fait « *That ethnic categories might be contested rather than universally agreed upon and that contestation is part of the broader struggle over power and prestige, the legitimacy of certain forms of exclusion over others, of discriminating against certain types of people and favoring others* » (Wimmer 2007 : 15).

Comme Poutignat et Streiff-Fenart (1995) le précisent, les catégorisations externes ont tendance à être globalisantes et simplificatrices en comparaison à l'auto-définition : « *Un groupe, quel qu'il soit, perçoit toujours plus finement les distinctions en son sein que chez les autres groupes* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 157). A titre d'exemple, nous pouvons porter notre attention sur le schéma suivant, effectué par Wimmer (2009), qui représente la conception de Moerman (1965) de la « race » et de l'ethnicité aux Etats-Unis.

Figure 2 : Schéma de la conception de Moerman de la « race » et de l'ethnicité aux Etats-Unis



Source : Wimmer (2009 : 251)

Aux Etats-Unis, il est généralement considéré qu'il y a quatre « races » : les Anglo-Américains, les African Américains, les Asian Américains, et les Hispanics. Cependant, Moerman montre que ces catégorisations sont généralisantes. Ainsi, nous pouvons catégoriser une personne d'hispanique, mais cette dernière s'identifiera peut-être également à une Oaxaqueña – provenant de la ville de Oaxaca – étant consciente de l'hétérogénéité que le groupe « hispanique » contient. Wimmer donne un exemple supplémentaire : « *Individuals might disagree about which are the most relevant and*

*meaningful ethnic categories. For example, one might self-identify primarily as Taiwanese American, while mainstream Anglos tend to lump all individuals of East Asian descent into the category "Asian" » (Wimmer 2009 : 252).*

Selon Poutignat et Streiff-Fenart (1995), le fait que les catégorisations externes soient globalisantes et simplificatrices, est surtout visible dans les situations migratoires. Au sein de ces dernières, les « autochtones » ont tendance à englober les immigrés dans une identification commune, alors que ces immigrés se perçoivent comme très différents les uns des autres. Les auteurs précisent toutefois que le caractère globalisant de la catégorisation externe n'est pas forcément lié à un désir de stigmatisation, mais plutôt à une méconnaissance de la complexité et de l'hétérogénéité que renferment ces « groupes ».

Grâce au « boundary work », nous pouvons comprendre que les individus utilisent des identités ethniques pour se catégoriser eux-mêmes et pour catégoriser les autres et qu'ils forment ainsi des groupes ethniques en ce sens organisationnel. Selon Tajfel (1981), ces catégorisations sont des outils cognitifs qui permettent d'ordonner et de rendre intelligible l'environnement social des individus. Ces catégorisations s'effectuent, comme le précise Barth (1994), grâce à des éléments qui sont considérés comme pertinents pour l'auto-identification et la catégorisation externe. Barth nomme ces éléments des « cultural stuffs », tels que la langue, la religion, les coutumes, les lois, les traditions, le matériel culturel, la cuisine, etc. Selon cet auteur, tout « cultural stuff » peut fournir la base d'une frontière ethnique. Les frontières, l'altérité et les similarités intra-groupe sont ainsi créées en mobilisant ces différents « cultural stuffs ». Bien que ces différences entre les groupes soient, la plupart du temps, considérées comme objectives par les acteurs, elles se révèlent être très fréquemment subjectives. Ainsi, « *Les mêmes caractéristiques différentielles peuvent changer de signification ou perdre leur signification au cours de l'histoire du groupe ; et diverses caractéristiques peuvent se succéder en prenant la même signification* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 11). Les catégorisations ethniques tiennent compte de certaines différences culturelles, mais nous ne pouvons pas déduire une simple relation univoque entre les entités ethniques d'une part et les différences culturelles d'autre part. Les traits pris en considération pour créer les frontières ne sont pas la somme des différences « objectives » mais seulement ceux que les acteurs eux-mêmes considèrent comme significatifs (Poutignat et Streiff-Fenart 1995).

Un élément très caractéristique de cet aspect subjectif et dynamique des groupes ethniques est lié au fait qu' « *Au cours du temps, les frontières ethniques peuvent se maintenir, se renforcer, s'effacer ou disparaître* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 168). Les frontières entre les groupes ne sont, en effet, ni statiques ni définitives. En Suisse, il fut un temps où la distinction entre protestants et catholiques était très forte – une union entre deux individus appartenant à ces deux religions distinctes était, en effet, très mal considérée. Aujourd'hui, dans la plupart des situations, le catholicisme et le protestantisme des conjoints désirant se marier ne sont bien souvent pas relevés car ils ne sont tout simplement plus considérés comme étant si différents. Nous pouvons constater ici que cette frontière s'est atténuée et qu'elle s'est en quelque sorte « brouillée ». Cependant, d'autres frontières se sont construites ; aujourd'hui, un mariage entre une personne chrétienne et une personne musulmane est souvent considéré comme mixte. Ces processus de déplacement et de

floutage des frontières sont nommés respectivement « boundary shifting » et « boundary blurring » et sont définis de la sorte : « *Boundary blurring implies that the social profile of a boundary has become less distinct; the clarity of the social distinction involved has become clouded, and individuals' location with respect to the boundary may appear indeterminate. Boundary shifting involves the relocation of a boundary so that populations once situated on one side are now included on the other; former outsiders are transformed into insiders* » (Dahinden, Duemmler and Moret 2010 : 21-22).

Afin de conclure, il est fondamental pour toute étude en sciences sociales, de reconnaître que les groupes ethniques sont des catégories d'attribution et d'identification par les acteurs eux-mêmes et non pas des groupes homogènes, délimités et substantialisés (Jenkins 1997). De plus, le « boundary work », grâce à la divergence entre l'auto-identification et la catégorisation externe, « *alerts us to the possibility that members of an ethnic group might not share a specific culture (even if they mark the boundary with certain cultural diacritica), might not privilege each other in their everyday networking practice and thus not form a "community", and might not agree on the relevance of ethnic categories and thus not carry a common identity* » (Wimmer 2009 : 252).

### **2.1.3. Brubaker et le groupisme**

Nous allons à présent nous intéresser à la position du renommé sociologue américain, Rogers Brubaker, concernant les groupes ethniques, qui s'oppose tout comme Barth, à une conception réifiée de l'ethnicité, de la « race » et de la nation. Selon Brubaker (2004), il est important de réfléchir à la notion de groupe et à la façon dont l'ethnicité est étudiée. Grâce à son ouvrage « *Ethnicity without groups* » (2004), il explique que les groupes ne doivent pas être considérés comme allant de soi et dénonce le « groupisme » qu'il définit comme la tendance à traiter les groupes ethniques – mais également les nations et les « races » – telles des entités contenant une substance réifiée. Brubaker définit le « groupisme » en ces mots : « *the tendency to take discrete, sharply differentiated, internally homogeneous, and externally bounded groups as basic constituents of social life, chief protagonists of social conflicts, and fundamental units of social analysis* » (Brubaker 2004 : 35). Dans le domaine de l'ethnicité et du nationalisme, le groupisme se réfère alors à la tendance à traiter les groupes ethniques et les nations comme des entités qui possèdent une substance. C'est-à-dire la tendance à réifier les groupes, à transformer une réalité complexe et hétérogène en une vision essentialiste et réductrice.

Brubaker propose alors de penser les groupes ethniques à l'aide de catégories. Selon lui, nous pouvons analyser l'ethnicité en nous concentrant sur les catégories, sans pour autant considérer les groupes ethniques comme des entités en soi. « *Categories are used by individuals to make sense of the social world ; linked to stereotypical beliefs and expectations about category members, invested with emotional associations and evaluative judgments; deployed as resources in specific interactional contexts; and activated by situational triggers or cues* » (Brubaker 2004 : 40). En se concentrant sur les catégories, cela met en évidence toutes les façons dans lesquelles l'ethnicité peut exister sans l'existence de groupes ethniques substantialisés. Penser en termes de catégories nous aide ainsi à envisager l'ethnicité sans les groupes.

Grâce à ce chapitre, nous avons pu comprendre que l'ethnicité est aujourd'hui abordée de manière dynamique et constructiviste ; les groupes ethniques sont donc considérés comme le résultat du processus social du « boundary work » plutôt que comme des unités distinctes qui composent les sociétés, ceci se référant au groupisme. Nous avons également pu constater que si les individus créent et maintiennent des frontières entre les groupes, c'est avant tout par besoin de définition d'une identité – l'identité étant toujours relationnelle. Finalement, nous pouvons préciser que le concept d'« ethnicité » est un sentiment d'appartenance qui se base sur une croyance subjective à une culture commune et à une communauté d'origine, ainsi que sur la croyance du partage de similitudes « culturelles » avec son propre groupe.

## **2.2. La notion de culture**

Nous avons pu remarquer que la notion d'ethnicité ne pouvait pas être employée en tant que telle afin de donner un sens à des phénomènes sociaux – telle que la désapprobation parentale des choix amoureux – en raison de son caractère subjectif et dynamique. Nous allons à présent nous tourner vers la notion de culture, afin de démontrer qu'il est également important de la considérer sous un angle dynamique et constructiviste.

Tout comme l'ethnicité, la notion de « culture » a fait et fait encore couler beaucoup d'encre en sciences sociales. Bien que l'utilisation de cette notion soit très discutée dans le monde académique, elle l'est bien moins au sein des discours quotidiens où elle est fréquemment employée : « *No idea is as fundamental to an anthropological understanding of social life as the concept of culture. At the same time, no anthropological term has spread into public parlance and political discourse as this word has done over the past twenty years* » (Baumann 2008 : 9). Le terme de « culture » s'est, en effet, positionné au centre des discours publics sur le monde actuel qui est caractérisé par d'importantes migrations. On parle ainsi « *de perte de valeurs et de normes culturelles ou même de profonde crise culturelle. Pis, certains vont même jusqu'à prophétiser une collision et une lutte des cultures. Par ailleurs, on s'efforce d'instaurer un dialogue entre les cultures et d'améliorer la compréhension interculturelle* » (Prodolliet 2002 : 14). Le monde est ainsi expliqué en termes de « culture ». Cependant, son utilisation abusive et maladroite rend sa signification floue : « *A la mode, le mot s'éparpille de son côté dans une foule d'occurrences. Ces multiples emplois souvent incontrôlés nuisent à son intelligibilité* » (Alber 2002 : 34).

La notion de culture a – tout comme l'ethnicité – fortement tendance à être essentialisée dans les discours de la vie courante. Cette vision essentialisée de la culture peut être décrite en ces mots : « *the culture to which I am said or claim to belong defines my essence* » (Grillo 2003 : 160). La culture est, en effet, bien souvent considérée comme un paquet « *of collective behavioural-moral-aesthetic traits and "customs", rather mysteriously transmitted between generations, best suited to particular geographical origins yet largely unaffected by history or a change of context, which instils a discrete quality into the feelings, values, practices, social relationships, predilections and intrinsic nature of all who "belong to (a particular) it"* » (Vertovec 1996 : 51). La culture est comprise comme étant ancrée dans les gènes des individus, les distinguant et les séparant, ayant ainsi une forte dimension

identificatrice : « *many people insist on an essentialist reading of culture seeing in it something which represents them in some deep sense and that defines their "real" selves* » (Grillo 2003 : 167).

Cette conception de la culture comme étant une différence naturelle et fondamentale entre les individus participe à la rhétorique de l'exclusion (Vertovec 1996). Les individus se sentent, en effet, menacés par les « étrangers » qui seraient porteurs de cultures différentes à leurs yeux : « *in the past decade, the boundedness of cultures and cultural difference have gained new prominence* » (Stolcke 1995 : 1). Selon Stolcke (1995), la droite politique a ces dernières décennies en Europe, développé une rhétorique politique de l'exclusion, « *in which Third World immigrants [...] are construed as posing a threat to the national unity of the "host" countries because they are culturally different* » (Stolcke 1995 : 1). Cette rhétorique de l'exclusion se base sur l'idée d'une identité culturelle différente, de traditions et d'héritages distincts entre les groupes bien souvent déterminés par leur nationalité ou leur religion. Cependant, « *s'il existe sans aucun doute des différences culturelles, elles ne se laissent pas identifier à priori et ne peuvent pas être déclinées selon des lignes ethniques/nationales ou religieuses* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 21). Les immigrés sont ainsi fréquemment considérés comme mettant en péril l'homogénéité culturelle fantasmée d'une nation et « *The fact that nation-states are by no means culturally uniform is ignored. Localized political communities are regarded by definition as culturally homogeneous* » (Stolcke 1995 : 8).

Comme le précise Grillo (2003), cette anxiété face à des « cultures » différentes est « *frankly, based less on direct empirical evidence than on a reading of secondary sources, and of contemporary European political and media discourse* » (Grillo 2003 : 166). Il y a, en effet, « *an obvious mismatch between these two visions, one intellectual, academic, and postmodern, the other popular, common-sense, and traditional* » (Grillo 2003 : 160).

En sciences sociales – contrairement au sens commun – la culture, tout comme l'ethnicité, est considérée de manière dynamique et non-essentialiste : « *Ethnicity is no more fixed or unchanging than the culture* » (Jenkins 1997 : 13). C'est Barth et ses collaborateurs qui ont marqué le début de la prise de conscience de nombreux chercheurs « *that culture is a changing, variable and contingent property of interpersonal transactions, rather than a reified entity, "above" the fray of daily life, which somehow produces behaviour* » (Jenkins 1997 : 12). La culture est, dès lors, considérée comme un processus et non comme un état, qu'il est également pertinent d'aborder à l'aide du « *boundary work* » – tout comme l'ethnicité.

Afin de représenter cette conception dynamique de la culture, Wicker propose de la comparer à une rivière : « *Culture can no longer be represented by the metaphor of the timeless and suspended complex whole. A much more fitting allegorical expression for a new view of culture is the river forever changing within given perimeters of space and time, and eluding the grasp of science because of its liquid nature as a process* » (Wicker 1997 : 39).

Ainsi, afin de résumer, « *The concept of a coherent culture yields to the concept of a flowing cultural complexity* » (Wicker 1997 : 39). L'ancien concept de culture ne peut plus être utilisé et comme Wicker (1997) le précise, nous devons accepter le fait que les cultures et les groupes ethniques n'existent pas telles des entités autonomes. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'existe aucune

différence entre les « groupes » que nous définissons. Ces différences sont cependant subjectives et mouvantes : *«Not for a moment do I mean to deny different ways of organizing the business of life and different systems of meaning. Humans have, however, always been on the move, and cultures have proved fluid and flexible »* (Stolcke 1995 : 12).

### **2.3. La notion de religion**

Toujours dans le but d'expliquer l'approche dynamique et constructiviste de cette étude, nous allons à présent nous tourner vers le terme de religion. Tout comme les termes de culture et d'ethnicité, le terme de religion est très employé au sein des discours quotidiens. Saler reconnaît en effet *« the widespread use of the category term religion »* (Saler 2000 : 1).

L'utilisation de ce terme est bien souvent effectuée de manière essentialisée – tout comme pour la culture et l'ethnicité – supposant ainsi que les personnes « appartenant » à une même religion partagent des croyances et des pratiques identiques et qu'elles confèrent à leur religion une importance similaire. Ceci est principalement valable pour les catégorisations externes, qui comme nous l'avons vu, ont fortement tendance à être globalisantes. Ainsi, *« traiter de l'altérité religieuse nécessite aussi de prendre en compte la pluralité interne chez l'autre : diversité des tendances pour le groupe, des références ou du rapport au religieux selon les temporalités du quotidien pour l'individu »* (Lamine 2008 : 18).

Certains conflits et désaccords sont cependant expliqués en mettant en avant la religion des individus, la religion devenant ainsi l'élément clé définissant la personnalité de ces derniers. La catégorisation ou référence religieuse attribuée à l'« autre » peut, en effet, *« apparaître dominante, mais dans la vie quotidienne les acteurs combinent plusieurs systèmes de signification, réduisant ainsi l'impact de la référence sans cependant la nier »* (Lamine 2008 : 19). Il est ainsi important de comprendre que les individus ne peuvent pas uniquement être définis par la religion à laquelle nous les attribuons. Car *« en renvoyant une personne, même très pratiquante, à une identité ou à un système de croyance figé, on risque d'effectuer une interprétation normative »* (Lamine 2008 : 19).

Il est alors important que la religion soit également considérée de manière dynamique et non-essentialiste. Le groupisme et les mécanismes d'auto-définition et de catégorisation externe entrent également en jeu dans la définition des religions.

Toutefois, la réification des religions joue un grand rôle dans les processus d'identification des individus car elle engendre la formation mentale de groupes délimités et homogènes, qu'il est dès lors aisé de comparer et d'opposer. De nos jours, il semble qu'une religion en particulier soit utilisée comme élément explicatif de nombreux conflits et soit employée de manière réifiée, il s'agit de l'islam. Comme le dit Cesari (2010), les discours des pays occidentaux sur l'islam reflètent une approche essentialiste d'une foi qui a en réalité des multiples facettes. En effet, une religion ne constitue pas une seule idéologie unifiée, comme le suppose l'essentialisation de ce terme. Si nous considérons l'islam ainsi, comme une seule idéologie partagée par tous ses « membres », nous le considérons incapable de s'adapter et il devient très menaçant. Selon Cesari, la conception

essentialisée de l'islam s'est répandue dans les discours et participe grandement au phénomène d'islamophobie.

Il est ainsi important de garder à l'esprit que les catégorisations externes en termes de religion sont bien souvent réductrices et globalisantes. En effet, selon Obadia, le problème des définitions des religions « *c'est qu'elles se fondent toutes sur un paramètre unique ou prédominant qui serait susceptible de résumer à lui seul la complexité du fait religieux* » (Obadia 2012 : 23). Il est alors important de reconnaître la diversité des formes, des pratiques et des croyances que renferment les religions utilisées pour catégoriser les « autres ».

#### **2.4. Les représentations sociales**

Comme Brubaker le dit, « *Ethnicity, race, and nationhood exist only in and through our perceptions, interpretations, representations, categorizations, and identifications. They are not things in the world, but perspectives on the world* » (Brubaker 2004 : 43-44). Les représentations sociales méritent alors d'être explicitées car elles font partie des processus d'identification et de catégorisation religieuse, ethnique et culturelle. En distinguant le « nous » du « vous », les individus attribuent aux groupes des caractéristiques bien souvent réifiées qui ne sont pas forcément représentatives de la réalité, mais qui se basent fréquemment sur des représentations sociales.

Moscovici (2000) précise qu'un des rôles centraux des représentations sociales est de rendre familier ce qui ne l'est pas : « *the purpose of all representations is to make something unfamiliar, or unfamiliarity itself, familiar* » (Moscovici 2000 : 37). Ce qui n'est pas familier – par exemple le « vous » – attire et intrigue les individus tout en les alarmant et en les contraignant à rendre explicite l'implicite. Ce besoin de familiarisation de ce qui est perçu comme étranger provient de la peur de perdre ses repères, de la peur que l'ordre établi se modifie : « *The act of re-presentation is a means of transferring what disturbs us, what threatens our universe, from the outside to the inside, from far off to near by* » (Moscovici 2000 : 39). Les représentations permettent ainsi de transférer le « menaçant » de l'extérieur vers l'intérieur, l'inhabituel devenant ainsi habituel. En rendant familier le non-familier, les individus se rassurent et se réconfortent. Selon Mannoni (2010), un des autres rôles centraux des représentations sociales est de permettre aux individus d'interpréter le monde dans lequel ils évoluent, car elles sont « *Les pièces essentielles de notre épistémologie, du moins pour ce qui regarde notre connaissance de sens commun. C'est à elles que nous faisons le plus facilement et le plus spontanément appel pour nous repérer dans notre environnement physique et humain* » (Mannoni 2010 : 5). Et donc, pour catégoriser les individus.

Selon Moscovici (2000), deux mécanismes principaux génèrent les représentations sociales. Le premier mécanisme est ce qu'il nomme l'« ancrage » et qui est le fait d'ancrer des idées non familières dans un contexte familier en les réduisant à des catégories ordinaires. Ce processus permet de déplacer un élément étranger dans notre propre système de catégories. Ancrer revient ainsi au fait de classer et de nommer des individus ou des objets car « *things that are unclassified and unnamed are alien, non-existent and at the same time threatening* » (Moscovici 2000 : 42).

Ainsi, « *By classifying what is unclassifiable, naming what is unnameable, we are able to imagine it, to represent it* » (Moscovici 2000 : 42). Le second mécanisme est l'« objectivation » qui transforme une idée abstraite et non familière en réalité concrète et accessible. L'« objectivation » matérialise ainsi l'abstraction. Les représentations sociales sont ainsi créées par ces deux mécanismes qui « *make the unfamiliar familiar, the first by transferring it to our own particular sphere where we are able to compare and interpret it, the second by reproducing it among the things we can see and touch and thus control* » (Moscovici 2000 : 42).

Une des caractéristiques fondamentales des représentations sociales est leur dimension performative : « *Les représentations sociales se prennent elles-mêmes pour la mesure de toute chose. La réalité n'est pas ce qu'elle est, mais ce qu'elles en font et c'est avec une superbe désinvolture qu'elles se posent pour ce qu'elles paraissent* » (Mannoni 2010 : 7). Ce caractère performatif peut avoir des conséquences non négligeables, notamment pour ce qui est des phénomènes d'exclusion : « *les dangers de ces produits psychologiques ne sont donc pas limités aux seuls abus du schématisation, de l'approximation ou de la caricature qui invalident partiellement la pensée. Ils peuvent conduire à des mobilisations collectives du fait de leur charge émotionnelle ou affective profonde et déterminer des conduites qui, pour l'essentiel, sont inspirées par l'irrationalité* » (Mannoni 2010 : 30). Si les représentations sociales peuvent avoir de telles conséquences, c'est qu'elles constituent pour tous les individus, un type de réalité.

Ainsi, les caractéristiques que nous attribuons aux autres groupes – ainsi qu'à celui auquel nous nous identifions – sont très fréquemment considérées comme réelles et objectives. Il faut cependant garder à l'esprit que ces caractéristiques sont bien souvent basées sur des représentations sociales, les individus ayant besoin de catégoriser l'« autre » afin de le rendre moins menaçant et plus familier.

## **2.5. Synthèse des notions d'ethnicité, de culture et de religion**

Le cadre théorique nous a permis, jusqu'ici, de reconsidérer les notions de culture, d'ethnicité et de religion, qui comme nous l'avons vu précédemment, ont tendance à être utilisées de manière quelque peu incontrôlée dans la vie de tous les jours. Grâce à ce cadre théorique, nous pouvons comprendre qu'il est réducteur et simplificateur d'expliquer des conflits et des phénomènes sociaux en se référant aux concepts d'ethnicité, de culture et de religion de manière essentialisée.

Nous avons en effet constaté que les « groupes » – qu'ils soient ethniques, culturels ou religieux – ne doivent pas être considérés comme des identités fixes et immuables. En effet, les identités ethniques, religieuses et culturelles ne sont pas des entités en soi mais elles se forment et évoluent selon des processus de catégorisation externe et d'identification interne. Nous avons également compris que les catégories auxquelles nous attribuons des individus – tout comme celles auxquelles nous nous identifions – ne sont pas objectives mais bien souvent influencées par nos représentations sociales. Nous avons ainsi constaté que les groupes – culturels, religieux et ethniques – sont des constructions sociales qui se basent sur des différences parfois bien subjectives.

Dans ce travail, nous allons nous positionner au sein de cette approche dynamique, constructiviste et non-essentialiste. Nous n'allons, par conséquent, pas tenter d'expliquer les désaccords parentaux quant aux choix amoureux des jeunes en mettant en avant la culture, la religion ou l'ethnicité de ces personnes. Nous pourrions toutefois chercher à comprendre comment les protagonistes utilisent ces catégories pour expliquer les situations qu'ils vivent.

## **2.6. L'homogamie et l'endogamie**

Avant de passer à la problématique de ce travail, il paraît pertinent de s'arrêter quelque peu sur deux concepts qui vont s'avérer fondamentaux par la suite, à savoir : les concepts d'homogamie et d'endogamie. Nous allons nous tourner vers ces derniers et voir en quoi ce que nous avons étudié jusqu'à présent dans le cadre théorique nous permet de les appréhender sous une nouvelle perspective. Avant ceci, il paraît toutefois pertinent de définir ces concepts d'homogamie et d'endogamie qui sont parfois confondus et définis de manières divergentes au sein de la littérature.

Selon Dortier (2008), l'endogamie – dont le contraire est l'exogamie – est le fait de s'unir à l'intérieur du même « groupe ». Ce groupe pouvant être un groupe de parenté, un groupe social ou un groupe territorial. Selon Beitone, Dollo, Gervasoni et Rodrigues (2009), on parle aujourd'hui généralement d'endogamie pour se référer à la proximité géographique de la résidence d'origine des conjoints et quant à Kalmijn (1998), il ajoute que l'endogamie est le fait de s'unir au sein du même groupe ethnique ou religieux. Pour résumer, il semble que l'endogamie se réfère aux unions ayant lieu au sein du même groupe social, de parenté, territorial, ethnique ou religieux.

Pour ce qui est de l'homogamie – son antonyme étant l'hétérogamie – elle serait, en quelque sorte, une sous-catégorie de l'endogamie, car elle signifie que le conjoint est choisi à l'intérieur du même groupe social (généralement la catégorie socioprofessionnelle ou la classe sociale). Le terme d'« homogamie sociale » est souvent employé et signifie : « *La tendance qui pousse un individu à choisir un conjoint dont les caractéristiques culturelles, sociales et économiques sont proches des siennes* » (Beitone and all 2009 : 219). Selon Kalmijn (1998), l'homogamie se réfère, en effet, aux unions dont les conjoints partagent le même statut socio-économique<sup>3</sup>.

La littérature traitant du « choix du conjoint » met en avant le concept de l'« homogamie » et ce, depuis l'enquête pionnière dirigée par Girard en 1959, réalisée par l'Institut national des études démographiques français (INED). Les résultats publiés en 1964 sont devenus très célèbres et peuvent se résumer en deux formules : « *N'importe qui n'épouse pas n'importe qui* » et « *Qui se ressemble s'assemble* » (Kaufmann 1993 : 5). Depuis Girard, de nombreux auteurs ont confirmé cette idée, notamment Bozon et Héran (2006), qui ont entrepris une nouvelle enquête afin d'approfondir les connaissances concernant le choix du conjoint. Leur conclusion confirme les résultats de Girard puisqu'ils affirment également que le choix du conjoint ne s'effectue généralement pas « par

---

<sup>3</sup> Ce terme désigne la position qu'occupe une personne au sein de la société. Ne pouvant pas mesurer précisément cette position, il existe certains indicateurs pour l'évaluer tels que le niveau d'études, le revenu ou le type de travail.

hasard », mais qu'il est régit par des dynamiques sociales qui nous mènent à choisir généralement un partenaire qui nous « ressemble », qui possède des caractéristiques socio-économiques similaires aux nôtres.

### 2.6.1. Conceptions subjectives de la mixité

Comme nous l'avons vu précédemment, en sciences sociales, il n'est pas pertinent de considérer les « groupes » telles des entités homogènes et délimitées, car la conception de ceux-ci n'est pas objective. Bien qu'il soit fréquent que des individus partagent une certaine conception de leur identification interne et de leurs catégorisations externes, tous les individus ne catégorisent pas les mêmes personnes dans les mêmes groupes. La conception de couple « mixte », se référant à une hétérogamie ou à une exogamie, mérite ainsi d'être relativisée.

La mixité – que l'on pense trouver au sein des couples exogames ou hétérogames – est comme le précisent Kahn et Meintel (2005 et 2006), une construction sociale et historique qui varie selon les individus : « *Elle dépend de la perspective de l'observateur, ainsi que des acteurs eux-mêmes* » (Kahn et Meintel 2006 : 178). Mais elle varie également selon les contextes et les époques : « *La notion de mixité est relative à un temps, à une société et à un milieu social spécifiques* » (Schnapper 1998 : IX). Ce qui est considéré comme créant la frontière entre le « eux » et le « nous » peut ainsi varier selon les individus et les contextes.

En effet, la perception de la mixité change selon les contextes. Selon Schnapper (1998), la mixité entre conjoints était auparavant essentiellement perçue en termes de classes sociales, alors qu'actuellement, la mixité serait fréquemment considérée lors d'une union entre des individus appartenant à des nationalités ou à des groupes ethniques considérés comme fortement différents. Pour Kahn et Meintel (2005), la mixité serait, de nos jours, également principalement conçue en termes ethniques, mais aussi linguistiques. Ainsi, « *Le terme [la mixité] semble aujourd'hui moins utilisé quand il s'agit de classes sociales, ce qui signifie sans doute que l'identité de classe – ce qui ne signifie pas la réalité objective – devient, par l'effet de la démocratisation, moins fortement intériorisée que celle de l'appartenance à une collectivité historique, ethnique ou religieuse* » (Schnapper 1998 : X). Poutignat et Streiff-Fenart (1995) pensent également que l'idée de groupe ethnique en est venue à concurrencer la classe sociale « *comme catégorie fondamentale de la différenciation sociale* » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 26). Ainsi, la mixité change de visage à l'image que les groupes paraissent et disparaissent au sein des représentations sociales. Ces groupes sont délimités par plusieurs critères qui sont tour à tour utilisés pour qualifier une union de « mixte » : « *statut social, langue, culture, nationalité, âge, race (couleur de la peau), ethnie, confession (religion), histoire, etc.* » (Le Gall 2003 : 9).

Comme nous l'avons constaté, la conception de la mixité ne change pas seulement selon les contextes, mais également selon les individus. Collet et Santelli (2008a) nous donnent un exemple concret ; lorsqu'une personne suisse épouse une personne du Maghreb, nous pouvons penser à une union mixte car les partenaires ne partagent pas la même origine ethnique. Cependant, les partenaires ne définissent pas forcément leur relation de mixte, et mettent par exemple l'accent sur

leur proximité sociale (les deux ayant une formation équivalente ou ayant le même statut socio-économique). Lorsque l'on parle d'hétérogamie ou d'exogamie des conjoints, il est ainsi nécessaire de prendre différents paramètres en compte, car « *Les mixités ne se situent pas toujours là où on les attend. La différenciation ou la proximité culturelle ne sont pas les seules dimensions déterminantes, des considérations de parcours scolaires et de positions sociales doivent également être prises en compte* » (Collet et Santelli 2008a : 91).

Il est impossible de connaître d'emblée les facteurs hétérogènes en présence dans les couples. Un couple parfaitement homogame aux yeux de certaines personnes peut réunir des partenaires présentant un décalage au niveau de la religion, du niveau d'études, du statut professionnel, etc. Et inversement, la proximité des parcours sociaux des conjoints pourrait annuler la différence perçue par des origines nationales distinctes (Collet et Santelli 2008a). Ainsi, comme Le Gall (2003) le précise, si l'on veut étudier les unions mixtes, il faut alors étudier ce qui est considéré comme mixte dans les sociétés – ou au sein des générations comme nous le verrons ultérieurement – car « *Les mariages mixtes ne sont pas inscrits dans la réalité sociale mais relèvent d'une construction sociale* » (Le Gall 2003 : 6). Dans ce travail, il sera donc pertinent de s'intéresser à ce qui est défini comme « mixte » ou « exogame » par les parents des « emerging adults » et de comprendre si ces définitions sont les mêmes pour ces derniers.

Comme le disent Collet et Santelli (2008a), nous ne pouvons pas déterminer d'emblée la mixité et la ressemblance ; une enquête empirique est alors indispensable. Seule une étude empirique peut permettre de comprendre où se trouve la mixité, car des éléments construits comme hétérogènes ne sont pas obligatoirement ressentis et considérés comme tels par les acteurs.

## **2.7. Problématique**

Comme le disent Collet et Santelli, « *Les parents acceptent généralement le conjoint choisi par leur enfant* » (2008c : 210). Le « généralement » laisse cependant entendre que dans certaines situations, les parents n'acceptent pas ce partenaire. Comme nous l'avons vu précédemment lors de l'introduction, la recherche « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* » a en effet démontré que certains parents désapprouvaient le choix amoureux de leur enfant. Les raisons principales de cette désapprobation étant l'origine ethnique/nationale et/ou la religion des partenaires. Ainsi, dans ce travail, nous allons nous concentrer sur les situations où les parents n'acceptent pas l'un de ces critères, ou les deux simultanément, tout en restant ouverts à de nouveaux critères s'imbriquant à ces derniers et pouvant émerger des données.

De nos jours, le contexte socio-politique en Suisse favorise les contacts entre les enfants de diverses origines ethniques/nationales et religieuses. En effet, selon l'Office Fédéral de la Statistique<sup>4</sup>, il y aurait eu en 2010 en Suisse, 6'071'802 résidents permanents suisses et 1'714'004 résidents

---

<sup>4</sup> Ces chiffres proviennent du document : « Bilan de la population résidente permanente selon la nationalité », issu du site internet de l'Office Fédéral de la Statistique : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infotexte/lexikon/lex/0.topic.1.html>

permanents étrangers. Ceci signifie que 22% de la population résidante en Suisse est étrangère. De plus, les origines nationales ont un caractère de plus en plus diversifié. En effet, « *Le grand pays d'origine qui a marqué l'immigration vers la Suisse au cours des cinquante dernières années est l'Italie. Au début des années 1960 déjà, la Suisse a cependant tenté de diversifier les origines de l'immigration, vers l'Espagne d'abord, puis vers la Yougoslavie, la Turquie et le Portugal. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement de la distance d'origine des migrants. [...] A l'heure actuelle, l'immigration vers la Suisse s'avère de plus en plus diversifiée et il n'est plus possible d'identifier quelques sources majeures* » (Piguet 2005 : 108). Si les nationalités résidentes sur le sol helvétique se font de plus en plus variées, il en est de même pour les religions : « *L'évolution des religions des étrangers en Suisse est marquée elle aussi par une diversification, avec en particulier une croissance de l'Islam* » (Piguet 2005 : 135). Ces phénomènes de diversification des origines nationales et des religions en Suisse, augmentent ainsi les possibilités de contacts entre des personnes de religion et de nationalité distinctes.

La probabilité pour les jeunes de côtoyer des personnes n'ayant pas la même origine ethnique/nationale ni la même religion qu'eux-mêmes ou que leurs familles est ainsi relativement élevée, ce qui augmente leur probabilité de former un couple avec l'une de ces personnes. Cette relation pouvant ne pas être acceptée par les parents, il semble ainsi très intéressant de chercher à comprendre ces attentes divergentes concernant les relations amoureuses et de comprendre comment les jeunes vivent ces situations. Ce qui nous mène à la question de départ de cette recherche, formulée par deux thématiques principales :

***De quelles manières les jeunes dont les parents n'acceptent pas leur petit-e ami-e vivent-ils ces situations ? Comment comprendre les différentes conceptions et attentes des relations amoureuses entre les jeunes et les parents ?***

Cette question de départ sera étayée par les sous-questions développées ci-dessous. Les trois premières sous-questions sont liées à la première thématique de la question de départ et la quatrième sous-question se réfère à sa deuxième thématique.

***De quelles manières les jeunes perçoivent-ils la désapprobation de leurs parents et comment l'expliquent-ils ?***

Comme nous l'aurons compris, l'origine ethnique/nationale et/ou la religion sont les paramètres du/de la partenaire qui ne sont pas acceptés par les parents des « emerging adults » participant à cette étude. Nous allons cependant nous demander si selon les jeunes, il n'y a que ces paramètres qui entrent en ligne de compte ou s'il existe des facteurs de désapprobation supplémentaires. Après s'être tournés vers les facteurs de désapprobation, il sera pertinent de se demander de quelles manières les jeunes expliquent et comprennent les raisons de cette non-acceptation de leur partenaire par leurs parents.

***Comment les jeunes gèrent-ils les attentes divergentes de leurs parents ?***

Comme nous l'avons vu précédemment, les « emerging adults » sont dans une dynamique d'autonomisation face à leurs parents. Cependant, ils ne sont pas encore complètement

indépendants et ne peuvent pas ignorer totalement l'avis de ces derniers. Il sera alors intéressant de se demander comment les jeunes gèrent ces situations de désapprobation parentale, notamment en ce qui concerne les conflits de loyauté qu'ils peuvent ou non ressentir à l'égard de leurs parents. Nous nous demanderons également ce qui peut influencer l'intensité du sentiment de loyauté et chercherons à identifier les conséquences que ce dernier peut engendrer sur les relations amoureuses des jeunes.

***De quelles manières les jeunes développent-ils des stratégies face à ces situations de désapprobation et quelles ressources mobilisent-ils ?***

Nous pouvons imaginer que les jeunes qui sont au sein de ces situations ne sont pas passifs envers ces dernières. Nous tenterons alors de comprendre la manière dont ils vivent ces situations de désapprobation parentale, en cherchant à distinguer les stratégies qu'ils développent ainsi que les ressources qu'ils mobilisent.

***De quelles manières peut-on comprendre les choix amoureux des jeunes et comment ces derniers les expliquent-ils ?***

Grâce à cette sous-question, nous chercherons à comprendre comment s'articulent les choix amoureux des jeunes. Au vu du sujet de ce travail, nous pouvons déduire que les relations amoureuses des jeunes figurant dans cette recherche ne sont pas endogames – d'un point de vue ethnique et religieux. Nous chercherons alors à saisir ce qui fait sens pour les jeunes au sein de leur relation amoureuse et à comprendre quels facteurs sont entrés en ligne de compte dans le choix de ce/cette partenaire spécifique. Il sera également intéressant de se demander où les jeunes ont rencontré leur petit-e ami-e, car comme nous le verrons, nos cadres de socialisation ont une grande influence sur nos probabilités d'y rencontrer un-e partenaire ainsi que sur nos préférences sociales.

## 3. Méthodologie

### 3.1. Inspiration de la « grounded theory »

Ce mémoire de Master a été réalisé en s'inspirant de la « grounded theory » – ou la théorie ancrée – car cette dernière est apparue comme la plus adaptée pour le sujet de cette recherche. Cette théorie n'a cependant pas été appliquée à la lettre, ainsi, seuls les éléments les plus pertinents y ont été empruntés. Le but premier de la « grounded theory » est de générer de nouvelles théories : « *Grounded theory analysis attempts to move inductively upward from data to theoretical rendering* » (Charmaz 2001 : 681). Cette méthode de recherche – proposée par Glaser et Strauss en 1967 – appartient au paradigme qualitatif des sciences sociales et se définit en opposition aux approches hypothético-déductives qui considèrent les données empiriques comme des exemples de théories existantes, et non comme la matière première de l'analyse. La « grounded theory » est ainsi une approche inductive qui considère les données empiriques comme le point de départ du développement d'une théorie. Selon Guillemette (2006), la « grounded theory » est constituée de certaines procédures méthodologiques qui lui sont propres – dans ce travail, seules les procédures paraissant adéquates à la recherche ont été utilisées.

La première procédure méthodologique est le fait de suspendre temporairement le recours à des cadres théoriques existants, c'est-à-dire, de ne pas imposer d'emblée un cadre explicatif et théorique aux données provenant du terrain. Le but étant ainsi de rester ouvert aux différents éléments qui émergent du terrain et de ne pas se restreindre ou s'orienter par des cadres théoriques pré-établis. Dans ce travail, le non-recours à des cadres théoriques existants n'a cependant pas été effectué. Ne désirant pas effectuer le premier entretien sans aucune base théorique, le recours à la littérature a été nécessaire. Il est cependant important de préciser que la matière des entretiens a permis d'orienter les lectures suivantes.

La deuxième procédure méthodologique propre à la « grounded theory » est, d'après Guillemette (2006), une manière spécifique de préciser l'objet de recherche : « *La définition de l'objet de recherche conserve un caractère provisoire et peut être modifiée jusqu'à la fin de la réalisation de la recherche. En effet, l'attention portée à l'émergence fait que les paramètres de l'objet de recherche peuvent changer selon ce que l'on découvre* » (Guillemette 2006 : 36). L'interaction constante entre la récolte des données et leur analyse mène ainsi l'objet de recherche à être considéré comme un phénomène à explorer et non pas comme une question de recherche prédéfinie à laquelle répondre.

La troisième procédure spécifique à la « grounded theory » – et qui est celle qui a été appliquée à ce travail avec la plus grande rigueur – est l'interaction circulaire entre la collecte des données et leur analyse : « *L'approche de la GT propose de réaliser en alternance et en interaction les épisodes de collecte des données et les épisodes d'analyse des données* » (Guillemette 2006 : 37). Il est ainsi recommandé de fusionner la collecte et l'analyse des données durant tout le long de la recherche. L'analyse des données débute alors dès que ces premières sont recueillies, afin de faire ressortir les éléments rencontrés sur le terrain : « *Grounded theory researchers collect data and analyze it*

*simultaneously from the initial phases of research* » (Charmaz 2001 : 675). Le chercheur retourne ainsi plusieurs fois sur le terrain pour ajuster sa théorie en élaboration et pour mieux comprendre le phénomène étudié.

Quant à la quatrième procédure méthodologique, il s'agit selon Guillemette (2006), du fait que les procédures d'analyse favorisent une ouverture à l'émergence. L'analyse de la « *grounded theory* » pousse le chercheur à s'ouvrir aux éléments émergents des données, et ce notamment grâce aux codes « *in vivo* » – provenant du discours des acteurs. Le chercheur s'ouvre donc à ce qui ressort des données et tente d'éviter les biais des idées préconçues et des théories existantes : « *Grounded theory methods keep researchers close to their gathered data rather than to what they may have previously assumed or wished was the case* » (Charmaz 2001 : 676).

Pour ce qui est de l'analyse des données, elle s'effectue par un codage à différents niveaux. Le premier est le codage « ouvert » où le chercheur reste attentif à ce qui émerge des données empiriques. De ce codage proviennent les codes « *in vivo* » qui sont les plus proches du terrain. Ensuite, le chercheur crée des codes en référence à ce qu'il perçoit des données : « *Après le codage ouvert, les autres niveaux de codage sont de plus en plus théoriques, mais la "montée" théorisante se fait toujours en conservant le lien d'évidence avec les données brutes* » (Guillemette 2006 : 40).

L'interaction entre la collecte et l'analyse des données se poursuit tout au long de la recherche. Le chercheur compare les données empiriques entre elles afin de regrouper des informations sous un même code qui devient ainsi un « code émergent ». Le codage est toujours enrichi par l'arrivée de nouveaux éléments empiriques, puisque l'analyse et la récolte des données s'effectuent simultanément. Les résultats progressifs de la recherche orientent ainsi les collectes de données, et ceci jusqu'à la saturation théorique. C'est-à-dire jusqu'à ce que le chercheur considère qu'il n'est pas nécessaire de récolter de nouvelles données car ces dernières ne seraient pas de grande utilité pour la théorisation du phénomène étudié.

### **3.1.1. Approche constructiviste**

Charmaz distingue la « *grounded theory constructivist* » de la « *grounded theory objectivist* ». L'approche objectiviste considère les données tels des faits objectifs, alors que l'approche constructiviste met elle, davantage l'accent sur les diverses constructions de sens et d'actions des participants : « *Constructivists study how participants construct meanings and actions, and they do so from as close to the inside of the experience as they can get* » (Charmaz 2001 : 677). Ce travail se situe au sein de l'approche constructiviste, cette dernière permettant de saisir la subjectivité des personnes, « *emphasize the participant's definitions of terms, situations, and events and try to tap the participant's assumptions, implicit meanings and tacit rules* » (Charmaz 2001 : 681).

### **3.2. Échantillon**

L'idée de ce travail n'étant pas de représenter une population mais de tenter d'expliquer un phénomène, l'échantillonnage utilisé s'inspire de l'échantillonnage théorique (theoretical sampling) – qui provient de la « grounded theory ». L'échantillonnage théorique n'est pas un échantillon de population mais plutôt de situations qui permettent une meilleure compréhension du phénomène étudié. Ainsi, « *les personnes, les lieux et les situations dans lesquelles le chercheur collecte des données empiriques sont choisis en fonction de leur capacité à favoriser l'émergence et le développement de la théorie* » (Guillemette 2006 : 40). L'échantillonnage utilisé dans ce travail ne répond cependant pas à toutes les caractéristiques de l'échantillonnage théorique car les interlocuteurs ont été choisis avant les entretiens, alors que l'échantillonnage théorique suggère que de nouveaux interlocuteurs émergent à tout moment de la recherche. L'échantillonnage utilisé dans ce présent travail a ainsi été limité par des aspects pratiques, telle que la complexité de la recherche d'interlocuteurs.

### **3.3. Accès aux interlocuteurs**

Au commencement de cette recherche, trois types d'interlocuteurs avaient été envisagés afin de récolter des données concernant le sujet de ce travail. Il s'agissait des jeunes dont les parents n'acceptent pas leur relation, des parents impliqués dans ces situations et des professionnels, c'est-à-dire des personnes qui par leur profession, seraient en contact avec ces jeunes et les conseilleraient. L'accès aux interlocuteurs s'est cependant avéré être un travail de longue haleine, comme nous allons pouvoir le constater ci-dessous.

#### **« Emerging adults »**

Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes concernés par ces situations de désapprobation sont des « emerging adults », car « *In emerging adulthood, explorations in love become more intimate and serious* » (Arnett 2000 : 473), alors qu'ils ne sont pas encore totalement indépendants de leurs parents. La recherche des « emerging adults » concernés par ces situations a été une tâche laborieuse. En effet, en Suisse, il n'existe aucune institution dédiée spécifiquement aux situations dans lesquelles les choix amoureux des jeunes ne sont pas acceptés par leurs parents, qui permettrait de regrouper des individus concernés par cette thématique. La stratégie employée afin d'entrer en contact avec ces « emerging adults » s'est alors tout d'abord rapprochée de l'exploration. C'est-à-dire que j'ai utilisé mes réseaux sociaux, en envoyant un courrier électronique à toutes les personnes figurant sur mon carnet d'adresses, afin de leur demander si elles connaissaient des jeunes concernés par cette problématique. Cette stratégie m'a permis de rencontrer trois interlocuteurs. Ce nombre n'étant pas suffisant, il a alors été nécessaire de trouver une autre manière d'entrer en contact avec des « emerging adults » vivant ces situations.

Je me suis alors tournée vers l'étude « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* », qui indique le niveau de formation des personnes empêchées de vivre une relation amoureuse de leur

choix. Il ressort de cette étude que 2% d'entre elles ne sont pas allées à l'école, 29% ne sont pas allées plus loin que l'école obligatoire, 62% ont suivi ou suivent encore une formation professionnelle, et 7% ont fait ou font une université ou une HES (Haute Ecole Spécialisée), (Dahinden et Neubauer 2012). Ainsi, afin d'entrer en contact avec ces personnes, il semblerait pertinent de s'approcher des diverses écoles professionnelles puisque la majorité des personnes concernées ont choisi cette voie d'études. Cependant, les étudiants de ces écoles sont souvent plus des adolescents que des « emerging adults » et s'ils sont concernés par le phénomène, ils le sont probablement après avoir terminé leur formation. Il est ainsi bien plus compliqué de contacter ces personnes une fois leur formation achevée.

J'ai alors fait le choix de me tourner vers les HES et les universités, bien que selon l'étude « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* », seuls 7% des jeunes concernés par ce phénomène ait suivi ce parcours d'études. Cependant, les personnes étudiant dans une HES ou au sein d'une université sont pour la plupart des « emerging adults », ce qui était important pour ce travail. J'ai alors pris contact avec des universités et des HES de Suisse romande, leur demandant s'il serait possible d'envoyer un courrier électronique à l'ensemble de leurs étudiants – courrier demandant si ces derniers connaissaient des jeunes dont leurs parents n'acceptaient pas l'origine ethnique/nationale ou la religion de leur partenaire ou si eux-mêmes se trouvaient dans cette situation et s'ils seraient enclins à en parler lors d'un entretien. Les réponses se sont avérées être des plus diverses et ce sont finalement huit HES<sup>5</sup> qui ont accepté de transmettre ce courrier à l'ensemble des étudiants de leur école. Cette manière de procéder m'a permis d'entrer en contact avec quatre interlocuteurs supplémentaires.

A ce stade de la recherche, je n'avais que sept interlocuteurs. Désirant en avoir davantage, je me suis alors tournée vers des ES (écoles spécialisées) du canton de Neuchâtel – pour des raisons de proximité. Une seule a accepté de transmettre le courrier à l'ensemble de ses étudiants et il s'agit de l'ES Domaine social. Grâce à cette recherche approfondie j'ai pu réunir au total, huit interlocuteurs.

Il semble également important de préciser que six personnes supplémentaires avaient répondu au courrier électronique transmis au sein des HES, m'informant que leurs parents n'acceptaient pas l'origine ethnique/nationale ou la religion de leur partenaire. Cependant, ces personnes n'ont pas désiré poursuivre cette collaboration et n'ont plus donné suite aux courriers leur étant destinés. Nous pouvons expliquer ces réactions par le fait que le sujet de cette recherche est très sensible pour les jeunes se trouvant dans ces situations. Il est ainsi probable qu'ils ne désirent finalement pas parler de ces dernières.

---

<sup>5</sup> Pour le canton de Neuchâtel, il s'agit des HES : Conservation-restauration, Santé et Ingénierie. Pour le canton de Vaud, ce sont les HES : Art, Santé (Hesav), Ingénieure et Gestion, Travail social et santé. Quant au canton de Fribourg, il s'agit de la HES Gestion.

## **Parents**

Il aurait été très intéressant de pouvoir mener des entretiens avec les parents des jeunes concernés, afin de réunir les opinions des deux parties concernant le choix du partenaire, car « *To understand these conflicts and their meaning in adolescents' and parents' lives, it behooves researchers to listen to how both teens and parents talk about their disagreements and justify their perspective on disputes* » (Smetana 2011 : 31). Cependant, les situations étant très délicates – de plus la langue aurait parfois été un obstacle – il m'a paru plus raisonnable de ne m'entretenir qu'avec les jeunes et de chercher à saisir de quelles manières ils comprenaient les positions de leurs parents : « *It is equally important to consider adolescents' understanding and interpretation of their parents' rules, expectations, and wishes, as well as adolescents' own goals, desires and beliefs* »<sup>6</sup> (Smetana 2011 : 34).

## **Professionnels**

Pour ce qui est des professionnels, je me suis adressée à ceux qui, de par leur profession, sont en contact avec des jeunes dont les choix amoureux sont différents des attentes de leurs parents. Comme il n'existe pas d'institution concernant précisément ces situations, j'ai utilisé la base SPSS<sup>7</sup> de l'étude « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* » afin d'accéder à des professionnels. Sur cette base SPSS, j'ai sélectionné les institutions selon plusieurs critères<sup>8</sup> et lu en détail leurs réponses, afin de déterminer si les situations décrites correspondaient à celles recherchées pour ce travail. Ce tri a permis de réunir 11 institutions. Les institutions destinées spécifiquement aux personnes immigrées ont toutefois été retirées, afin de ne pas « biaiser » ce travail en augmentant volontairement la probabilité de rencontrer des jeunes immigrés. Il est ainsi resté 9 institutions. J'ai contacté les 3 institutions dont les situations paraissaient les plus proches de celles étudiées dans ce travail et deux d'entre elles ont accepté de m'accorder un entretien. Il s'agit du Planning familial de Fribourg et de Solidarité femmes/centre Lavi de Fribourg. J'ai également pris contact avec plusieurs Planning familial de Suisse romande et j'ai effectué un entretien avec celui de Neuchâtel.

Le contenu de ces trois entretiens ne s'est cependant pas révélé très fructueux. En effet, les discours concernant les familles immigrées ont parfois été très culturalisant, c'est-à-dire que les professionnels expliquaient les désaccords concernant le choix amoureux entre les jeunes et leurs

---

<sup>6</sup> Ces citations se réfèrent aux adolescents mais il est très probable qu'il en soit de même pour les « emerging adults ».

<sup>7</sup> Cette base SPSS contient les réponses des institutions – susceptibles d'être en contact avec des personnes concernées par des « mariages forcés » – qui ont répondu au questionnaire de la recherche « *"Mariages forcés" en Suisse : causes, formes et ampleur* » de Dahinden et Neubauer (2012).

<sup>8</sup> Les critères de sélection étant: l'énonciation du nom de l'institution, les institutions ayant répondu en français, les institutions n'étant pas des écoles car elles ne sont pas des « professionnels » du domaine et les institutions ayant été en contact avec plusieurs situations. Ces situations ont ensuite été sélectionnées afin de ne garder que celles où la raison de la non-acceptation du partenaire de l'enfant est l'origine ethnique/nationale et/ou la religion, où la personne concernée a entre 18 et 25 ans et où au moins un des parents n'accepte pas la relation.

parents en mettant en avant leur « décalage culturel ». Les parents étant considérés comme porteurs de la culture du pays d'origine et les jeunes comme partagés entre cette dernière et la « culture suisse ». Nous avons cependant vu lors du cadre théorique, qu'une telle conception des phénomènes sociaux ne nous permet ni de les analyser, ni de les comprendre. De plus, les professionnels ont révélé lors des entretiens, ne pas avoir réellement été en contact avec des situations telles qu'elles leur avaient été décrites préalablement. Les situations qu'ils avaient rencontrées, bien que semblant similaires, ne l'étaient en fait pas réellement. Par ailleurs, la matière récoltée auprès des jeunes a paru suffisamment riche, ce qui a motivé le choix de ne pas persister à effectuer des entretiens avec des professionnels.

Ce travail se base ainsi sur le contenu des entretiens effectués avec les « emerging adults ». La matière des entretiens réalisés auprès des professionnels est très peu utilisée, seulement à titre anecdotique. Ce travail s'est donc vu changer de tournure lorsque le contenu des entretiens d'experts s'est avéré être peu utile. Les questions de recherche ont alors été modifiées pour ne concerner plus que les « emerging adults », ce qui représente le caractère évolutif des recherches utilisant la « grounded theory ».

### **3.4. Entretiens**

Afin de récolter les données, l'entretien s'est avéré être la méthode la plus pertinente. Une observation semble en effet peu adaptée à la problématique pour des raisons de faisabilité et une approche quantitative n'aurait probablement pas permis de saisir de manière détaillée le vécu et les représentations des interlocuteurs. L'entretien s'est ainsi présenté comme étant la méthode la plus adaptée au sujet de cette recherche. En effet, lors d'un entretien « *s'instaure en principe un véritable échange au cours duquel l'interlocuteur du chercheur exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences* » (Campenhoudt et Quivy 2007 : 174).

#### ***Professionnels : entretiens d'experts***

Les entretiens effectués avec les professionnels étant en contact avec des jeunes dont leurs parents n'acceptent pas leur partenaire, ont été des entretiens d'experts. Les entretiens d'experts n'ont pas pour objectif se s'intéresser à la biographie de l'interlocuteur, mais aux connaissances qui sont liées à sa profession (Meuser und Nagel 2002). Ces entretiens avaient pour but d'apporter une vision plus générale du phénomène étudié. La matière de ces entretiens s'est révélée intéressante mais cependant peu exploitable, au vu des discours culturalistes en ressortant.

#### ***« Emerging adults » : entretiens centrés sur un problème***

Les entretiens réalisés avec les jeunes personnes ont, quant à eux, été des entretiens centrés sur un problème, type d'entretien développé par Witzel. L'entretien centré sur un problème a l'avantage de

combiner des questions narratives et spécifiques et permet de chercher des données biographiques centrées sur une problématique. Le but est de ne pas imposer des idées mais de laisser les interlocuteurs développer les leurs afin de comprendre leur propre perception de la situation : « *The principles guiding a problem-centered interview (PCI) (Witzel 1982, 1985) aim to gather objective evidence on human behaviors as well as on subjective perceptions and ways of processing social reality* » (Witzel 2000 : 1).

Les entretiens se sont déroulés selon les quatre phases développées par Witzel (2000). La première implique une question de type narrative, telle que « *Vous m'avez dit que vos parents avaient de la peine à accepter votre petit-e ami-e, pouvez-vous m'expliquer la situation ?* ». Cette partie « narrative » a permis d'obtenir une vision globale de la situation ainsi que du parcours de vie des interlocuteurs/trices. Elle a également permis de comprendre comment la personne expliquait sa situation et de saisir ainsi ses propres perceptions. La seconde partie correspond à une exploration générale de la réponse à la question de type narrative, exploration s'effectuant grâce aux questions du chercheur sur des aspects thématiques, ceci dans le but de revenir sur des éléments abordés, de les étayer et de les éclaircir. Lors de la troisième phase de l'entretien, le chercheur a recours aux questions formulées préalablement – c'est-à-dire avant la rencontre avec l'interlocuteur – ce qui permet de récolter des informations précises quant à la problématique, de n'omettre aucun sujet nécessaire à l'étude et par la suite, de pouvoir comparer les différents entretiens. Lors de cette phase, le chercheur peut également utiliser la méthode du « miroitement », qui consiste à donner un résumé ou une interprétation des dires de l'interlocuteur, afin d'analyser comment ce dernier y réagit. La quatrième et ultime phase de l'entretien centré sur un problème est le « questionnaire court » qui est très structuré et qui permet d'obtenir des informations socio-démographiques sur l'interlocuteur ainsi que sur les individus ayant un rôle prépondérant au sein de la situation expliquée.

Ces entretiens centrés sur un problème se sont déroulés selon les principes de l'entretien semi-directif qui « *n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises* » (Campenhoudt et Quivy 2007 : 174). Ce type d'entretien favorise une discussion et laisse alors une place à l'improvisation, car l'interviewer « *ne posera pas forcément toutes les questions dans l'ordre où il les a notées et sous la formulation prévue* » (Campenhoudt et Quivy 2007 : 174). Ceci offre l'avantage d'estomper l'écart qu'il peut exister entre le questionneur et le questionné et instaure un climat plus neutre. Le but étant que l'interlocuteur se sente en confiance afin qu'il « *puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient* » (Campenhoudt et Quivy 2007 : 174). Comme le rappelle De Sardan (1995), il est ainsi important de réduire l'artificialité de l'entretien et de le rapprocher le plus possible « *d'une situation d'interaction banale quotidienne, à savoir, la conversation* » (De Sardan 1995 : 83).

Pour ce qui est du lieu des entretiens, il m'a paru nécessaire que les interlocuteurs se sentent à l'aise. Le libre choix leur a alors été laissé, en leur demandant toutefois que le lieu ne soit pas trop bruyant, afin que l'enregistrement des entretiens soit exploitable. Les lieux des entretiens ont ainsi été les suivants : les bibliothèques ou classes vides des HES ou universités, des cafés, ainsi que mon domicile.

Afin de conclure, il convient de préciser deux éléments. Le premier est que tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. L'enregistrement des entretiens a été très important, car il a permis une reprise authentique de la discussion et une entière concentration sur l'interaction en cours lors de l'entretien : «*The interviewer is thus able to concentrate completely on the discussion and on observing situation-related conditions and nonverbal expressions* » (Witzel 2000 : 4). Le second élément paraissant important de souligner est que l'anonymat a été promis à toutes les personnes ayant participé à un entretien ; les prénoms figurant dans cette recherche sont, par conséquent, tous fictifs.

### **3.5. Analyse des données**

L'analyse – qui s'est également inspirée de la « grounded theory » – est une étape clé de la recherche car elle permet de développer une théorie en offrant une image complète de ce qui a été observé, en le liant à la théorie existante. L'analyse permet ainsi d'arriver à des généralisations en réduisant et interprétant les données au-delà des cas singuliers.

Les deux éléments qui ont suivi de près la réalisation des entretiens ont été les postscripts ainsi que la retranscription des entretiens. Les postscripts sont des remarques spontanées – c'est-à-dire des notes ou des commentaires – sur les thèmes abordés lors de l'entretien ou sur des aspects non-verbaux de ce dernier. Ils peuvent servir de piste de réflexion et d'interprétation. La retranscription des entretiens a également été effectuée rapidement après la réalisation de ces derniers, afin que l'analyse et la récolte des données s'effectuent simultanément, comme le conseille la « grounded theory ».

Les retranscriptions ont ensuite été analysées grâce au codage, qui comme le dit Charmaz (2001), est la première étape analytique qui permet au chercheur de passer de la description à la conceptualisation des données. La méthode de recherche étant la « grounded theory », le codage théorique a été utilisé. Un « open coding » a tout d'abord été réalisé sur les retranscriptions, afin de soulever les codes et les familles de codes semblant pertinents. Suite à ceci, un « axial coding » a été effectué et a permis de mettre en rapport les codes ainsi que les familles de codes afin de mieux les structurer. Il s'agit ainsi d'une mise en relation des catégories et de leurs sous-catégories.

### **3.6. Littérature**

La recherche et la lecture de la littérature concernant le sujet de cette étude ont été effectuées tout au long de ce travail. Bien que selon la « grounded theory », il ne faille pas se référer prématurément à des cadres théoriques existants, le recours à la littérature a été nécessaire afin de préparer le premier entretien. Par la suite, ce sont les données provenant des entretiens qui ont permis d'orienter les recherches bibliographiques. Ces dernières ont, quant à elles, permis d'enrichir le guide d'entretien et ce, durant toute la durée de cette recherche. Cette manière de procéder a permis de rester ouvert aux éléments intéressants émergents du terrain. La technique adoptée a ainsi été celle du « va-et-vient » entre le terrain et les lectures.

Il convient de préciser que le thème des choix amoureux désapprouvés par les parents a été jusqu'à présent, peu abordé par les chercheurs en sciences sociales et que la littérature concernant ce thème n'est que peu fournie. Les sujets touchant en partie à ce thème – mais parfois très indirectement – sont à titre d'exemple, les recherches sur les « mariages forcés », la littérature sur le choix du conjoint ou sur les relations parents-enfants. Quant aux rares recherches se concentrant précisément sur les choix amoureux des jeunes n'étant pas acceptés par leurs parents, elles suivent très fréquemment une lignée culturaliste, expliquant ainsi ce phénomène par un décalage entre la culture des parents primo-migrants et la « double culture » des enfants de la seconde génération. Ce manque de littérature a eu le désavantage de ne pas avoir pu étayer cette recherche avec des études scientifiques préalablement menées. Cependant, ce manque de littérature a eu pour avantage de ne pas influencer ce travail par des conclusions trop hâtives.



## 4. Présentation des situations

Les jeunes personnes ayant participé à cette étude sont, rappelons-le, des « emerging adults » – ou l'étaient lors de la désapprobation de leur partenaire par leurs parents. L'« emerging adulthood » est l'étape de développement des individus qui suit l'adolescence et qui s'étendrait sur une période variant quelque peu selon les auteurs. Selon Smetana (2011), elle s'étendrait du début à la mi-vingtaine et selon Arnett, « *from the late teens through the twenties, with a focus on ages 18-25* » (Arnett 2000 : 469). Ce terme d'« emerging adulthood » a été créé pour se référer à une « nouvelle étape » qui s'est développée ces cinquante dernières années et qui provient de l'allongement de la période entre l'adolescence proprement dite et l'âge adulte. Cette nouvelle période est le résultat de la prolongation des études, de la croissance du chômage et des difficultés d'insertion professionnelle, qui engendrent un « retard » des étapes telles que le départ du foyer familial, la formation du couple, le mariage, le premier enfant, etc. (Smetana 2011). Cette phase est ainsi limitée à des conditions socio-économiques particulières et à un certain moment de l'histoire. Ainsi, « *Emerging adulthood [...] is a developmental period distinct from adolescence and the later phases of young adulthood* » (Aquilino 2006 : 193). En effet, selon Arnett (2000), les « emerging adults » ne sont plus dans la dépendance dans laquelle ils étaient durant l'enfance et l'adolescence, mais ils n'ont pas encore à charge toutes les responsabilités des adultes. Les personnes faisant partie de cette phase, ne se considèrent elles-mêmes ni adolescentes, ni complètement adultes. Les individus disent généralement se sentir adultes lorsqu'ils possèdent un lieu de résidence stable et personnel, lorsque leurs études sont terminées et qu'ils ont un emploi stable (Arnett 2000). Les individus de l'« emerging adulthood » ne bénéficient ainsi pas encore d'une telle stabilité et sont, par ailleurs, définissables par l'hétérogénéité de leurs variables démographiques : « *Emerging adulthood is the only period of life in which nothing is normative demographically* » (Arnett 2000 : 471). Ainsi, certains auront un travail et d'autres non, certains auront un logement personnel et d'autres non, etc. Il s'agit d'une période hétérogène qui forme la transition entre deux étapes homogènes qui sont l'adolescence et l'âge adulte. Durant ces deux périodes, les individus partagent en effet plusieurs caractéristiques communes ; pour l'adolescence, il s'agit de la vie avec les parents, des changements physiques de la puberté et des études, alors que pour l'âge adulte il s'agit d'un logement personnel, d'une formation achevée et d'un emploi stable.

Nous allons à présent passer à la description des situations des « emerging adults » qui ont participé à cette étude. Ces brèves descriptions des situations permettront aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre l'analyse ainsi que les citations à venir. Faire une description complète de ces situations nécessiterait plusieurs pages, c'est pourquoi elles sont résumées selon un schéma commun comprenant l'âge de la personne concernée, son niveau d'études au moment de la désapprobation parentale, ce que les parents n'acceptent pas chez son/sa partenaire et les raisons de cette non-acceptation du point de vue de la jeune personne. Ce schéma commun comprend également la manière dont la personne concernée gère les attentes divergentes de ses parents, la manière dont les parents expriment leur désapprobation et l'évolution – s'il y en a une – de la situation.

Il est important de préciser que certaines situations ont nettement évolué et que le désaccord des parents relève du passé. Il est cependant intéressant d'inclure ces situations afin de comprendre comment une telle évolution a pu prendre place. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que la perspective du présent conditionne le choix du souvenir et qu'un décalage entre la perspective du présent et celle du passé est alors possible.

### **Flora**

Flora est une jeune femme de 28 ans qui effectuait des études dans une HES au début de la désapprobation de son petit ami par ses parents. Elle est aujourd'hui salariée. Flora est en couple depuis 5 ans avec son petit ami et d'après elle, les paramètres que ses parents n'acceptent pas chez ce dernier sont nombreux. Il y a tout d'abord son origine ethnique/nationale et sa religion. Flora décrit en effet son petit ami comme « *arabe* » et « *musulman sunnite* », alors que ses parents sont quant à eux turcs et musulmans chiites – religion qu'ils ne pratiquent pas. Les parents de Flora n'acceptent ni la religion, ni l'origine ethnique/nationale de son petit ami pour des raisons liées à leur vécu, à leurs représentations sociales et à la peur du regard de la société, comme nous le verrons ultérieurement. Outre ces deux paramètres, les parents de Flora ont également de la peine à accepter le statut socio-économique de son petit ami qui n'a pas effectué d'études. De plus, cet homme a déjà été marié à une autre femme et a eu un enfant de cette union, paramètres qui lui sont également reprochés. Le désaccord des parents s'exprime principalement par des critiques du petit ami de Flora et par des menaces de rompre les liens avec cette dernière. Flora se dit très affectée par cette situation qui l'empêche de vivre une relation amoureuse épanouie car le désaccord de ses parents la retient d'évoluer dans cette relation. D'après ses dires, la loyauté qu'elle éprouve face à ses parents s'essoufflerait au fil du temps.

### **Nolan**

Nolan est un jeune homme de 24 ans, étudiant au sein d'une HES. Il est en couple depuis 6 ans avec sa petite amie. Sa mère étant décédée, il y a selon lui, seulement son père qui désapprouve sa relation. D'après Nolan, son père n'accepte pas l'origine nationale et la « culture » de sa petite amie qui est suisse. Son père – qui provient d'une ethnique chinoise du Cambodge – aurait aimé selon son fils, que ce dernier se mette en couple avec une personne qui ne soit pas de « culture occidentale », notion qu'il associe à la liberté et à l'indépendance de la femme qu'il trouve extrême en Suisse. Cette non-acceptation de la petite amie de Nolan semble provenir des représentations sociales du père, ainsi que de sa peur de l'« étranger ». Le père de Nolan ne fait que rarement part de son désaccord de manière très claire à son fils, l'expression de ce désaccord prenant la plupart du temps la forme de reproches et de critiques concernant l'origine nationale de sa petite amie. Nolan, qui dit n'avoir jamais ressenti de pression de la part de son père, vit cette situation de manière relativement indifférente la plupart du temps. Ce n'est que lors des « clashes » avec son père, comme il les nomme, qu'il vit le plus mal cette situation. Selon Nolan, la situation s'améliore progressivement depuis leur

dernière dispute durant laquelle il a menacé son père de couper les ponts avec lui s'il ne changeait pas d'attitude.

### ***Daphnée***

Daphnée est une jeune femme de 23 ans, étudiante au sein d'une ES (école supérieure). Elle est en couple depuis 2 ans avec son petit ami dont la religion – l'islam – et son origine nationale – turque – ne sont ni acceptées par sa mère, ni par son beau-père. La mère et le beau-père de Daphnée sont respectivement suisse et portugais-suisse et tous les deux chrétiens. La classe sociale du petit ami de Daphnée entre également en ligne de compte du désaccord parental car il n'a pas effectué d'études. Les parents de Daphnée semblent ne pas accepter son petit copain pour différentes raisons, tels que le regard de la société et leurs représentations sociales à l'égard de sa religion et de sa nationalité. Le désaccord des parents se traduit par des paroles blessantes et rabaisantes à l'égard de Daphnée et de son petit ami. Daphnée se sent tiraillée entre l'envie de poursuivre sa relation et l'envie de ne pas blesser sa mère. Cette situation bloque ainsi la relation de Daphnée, l'empêchant de s'y investir pleinement. Cette situation semble cependant s'être améliorée au fil des mois car, d'après Daphnée, sa mère accepte de plus en plus sa relation suite à la rencontre avec son petit ami.

### ***Natalia***

Natalia est une jeune femme de 22 ans qui étudie dans une HES et qui vit une relation amoureuse depuis une année et demie. C'est principalement son père qui est opposé à cette relation, sa mère ayant plus un rôle « tampon » au sein de cette situation. Ses parents – qui sont italiens – et plus particulièrement son père, n'acceptent pas l'origine nationale de son petit ami qui est albanais du Kosovo. La religion – l'islam – et la classe sociale de ce jeune homme qui n'a pas effectué d'études posent également problème pour le père de Natalia. Ce désaccord semble provenir de la peur du regard de la société et de certaines représentations sociales à l'égard de la nationalité et de la religion du petit ami de Natalia. Le père de Natalia démontre son désaccord par son comportement et par des sous-entendus. Cette situation est très douloureuse pour Natalia qui ne veut ni blesser ses parents, ni mettre un terme à sa relation. De ce fait, sa relation amoureuse se trouve bloquée et elle ne peut pas la vivre comme elle le désirerait. Selon Natalia, son père accepte davantage son petit ami aujourd'hui en comparaison au début de leur relation, mais cette amélioration reste légère.

### ***Lise***

Lise a 26 ans, elle est en couple depuis quatre ans avec son petit ami et est étudiante au sein d'une HES. C'est principalement la mère et les frères de Lise qui n'acceptaient pas la religion et l'origine nationale de son petit ami – le père de Lise ne faisant plus partie de sa vie depuis de nombreuses années. Lise et sa famille sont issus d'une minorité albanaise de Serbie et sont musulmans sunnites,

alors que le partenaire de Lise est turc et musulman alevi. Sa nationalité et sa religion ne sont pas acceptées principalement en raison des représentations sociales de la famille de Lise. Sa classe sociale – il n’a pas effectué d’études – et sa langue ont également eu du mal à être acceptées. La mère de Lise lui a exprimé son désaccord en la menaçant de couper tous liens avec elle si elle poursuivait cette relation. Ceci a confronté Lise à un conflit de loyauté massif mais n’a pas mis de terme à sa relation. Elle a laissé la situation évoluer par elle-même tout en créant un dialogue constructif avec sa mère. Aujourd’hui la situation s’est nettement améliorée, la mère et les frères de Lise acceptent son petit ami car ils se sont rendu compte qu’il était sincère et que les représentations sociales qu’ils avaient à son égard n’étaient pas fondées. La famille de Lise se réjouit aujourd’hui de leur mariage à venir.

### ***Samuel***

Samuel est un jeune homme suisse de 24 ans qui est en couple depuis trois ans avec une jeune fille malgache. Samuel – qui étudie dans une HES – n’a jamais révélé cette relation à ses parents car il est certain qu’ils ne l’accepteraient pas. Selon Samuel, ses parents n’accepteraient pas la nationalité de sa petite amie car ils craindraient qu’il se « fasse avoir » par cette dernière et qu’elle ne soit qu’intéressée par la nationalité suisse ou par des intérêts économiques. De plus, Samuel imagine que ses parents n’accepteraient pas la couleur de peau ni la nationalité de sa petite amie car cette nationalité supposerait une « culture » trop différente de la leur. La crainte d’annoncer sa relation à ses parents provient du fait que sa mère lui avait demandé de mettre un terme à ses trois précédentes relations avec une personne de couleur. Samuel vit très mal cette situation qu’il ne sait pas comment faire évoluer, tout en maintenant le lien avec ses parents et sa partenaire.

### ***Alicia***

Alicia a 26 ans et la désapprobation de son petit ami dure depuis qu’elle a 18 ans, époque durant laquelle elle effectuait un apprentissage. Alicia – qui est suisse – s’est mariée à l’âge de 18 ans avec son petit ami albanais qui résidait sur le sol helvétique en tant que requérant d’asile. Sa mère a tenté de l’en dissuader, craignant que son petit ami ne veuille se marier que pour les papiers. De plus, la nationalité et la religion – l’islam – du petit ami d’Alicia ont beaucoup inquiété sa famille, c’est-à-dire sa mère, sa grand-mère et sa tante – son père ne sachant rien de cette situation, étant parti lorsqu’Alicia était enfant. Cette non-acceptation du partenaire d’Alicia par sa mère semble provenir de ses représentations sociales et de son vécu, ayant été elle-même « victime » d’un mariage gris. Cette non-acceptation du petit ami d’Alicia s’est traduite par des conseils et des mises en garde provenant de sa mère, mais Alicia dit n’avoir jamais ressenti de réelle pression. Alicia semble ne jamais avoir été très affectée par le désaccord de sa mère et a tout de même décidé de se marier. La mère d’Alicia n’a pas assisté au mariage et n’a, par la suite, jamais accepté cette relation. Au début de l’année 2012, Alicia et son mari ont décidé de divorcer, ce qui a, d’après elle, soulagé sa famille.

### ***Claudia***

Claudia a 30 ans et est d'origine espagnole. Elle est en couple depuis ses 16 ans avec un jeune homme albanais qui était requérant d'asile en Suisse. Lorsque Claudia a 18 ans et qu'elle étudie au lycée, ils décident de se marier pour que son petit ami puisse rester en Suisse, ainsi que pour poursuivre leur relation, malgré le désaccord des parents de Claudia. De par leurs représentations sociales, ils ont en effet eu peur de la nationalité et de la religion de ce jeune homme – qui est musulman – et ont craint qu'il ne soit intéressé que par les papiers. Les parents de Claudia ont également eu peur du regard de la société et ont ainsi demandé au jeune couple de cacher leur mariage au reste de la famille et à leurs amis durant les cinq premières années de leur vie conjugale. La non-acceptation de cette union ne s'est jamais traduite par du chantage ou par des menaces de la part des parents de Claudia, mais plutôt par des inquiétudes et le refus de connaître son petit ami au début de leur relation. Avec du recul, Claudia dit ne s'être jamais réellement sentie mal à l'aise de poursuivre sa relation et même de se marier avec cet homme que ses parents n'acceptaient pas. Ne ressentant pas de menaces de la part de ses parents, elle a réussi à retourner la situation et c'est en réalité elle, qui a fait du chantage à ses parents, les menaçant de ne plus les voir si ces derniers n'acceptaient pas son mariage. Les parents de Claudia n'ont pas assisté à son mariage mais, au fil des mois et des années, ils ont accepté son mari, réalisant que ce dernier n'avait aucune mauvaise intention. Actuellement, Claudia et son mari sont toujours mariés et attendent leur troisième enfant.



## 5. Paramètres non acceptés par les parents

Dans ce chapitre, nous allons tenter de comprendre – du point de vue des jeunes – quels sont les paramètres que les parents n’acceptent pas chez leur partenaire.

### 5.1. Religion et origine ethnique/nationale

Comme nous l’avons compris lors de la problématique, ce travail a pour but de s’intéresser aux situations où les parents n’acceptent pas l’origine ethnique/nationale et/ou la religion du partenaire de leur enfant. Ces paramètres ont ainsi été des critères de sélection des interlocuteurs de ce travail, ce qui implique que les parents de tous les interlocuteurs n’acceptent pas l’un de ces deux critères ou les deux à la fois.

Il est important de préciser que lorsque la nationalité et/ou la religion n’est pas acceptée, les jeunes décrivent fréquemment cette désapprobation parentale en employant le terme de « culture ». Il semble en effet que selon les jeunes, ce soit la « culture » de leur partenaire – qui proviendrait de leur nationalité ou de leur religion – qui ne soit pas acceptée par leurs parents. Ces jeunes, tout comme leurs parents, utiliseraient ainsi le terme de « culture » afin de se référer à des comportements ou à des croyances considérés comme différents : « *Il [son père] croit pas en une relation durable avec une personne qui est suisse et qui a une culture on va dire suisse, plutôt à l’occidentale* » (Nolan). Selon Lise, sa mère avait beaucoup d’aprioris sur la « culture » turque : « *ma mère elle a plein de préjugés sur les cultures et aussi sur celle des Turcs. Pour elle, les Turcs ils sont tous violents, ils sont stricts avec leurs femmes, ils aiment s’habiller, sortir, quitte à laisser la femme à la maison* » (Lise). Quant à Alicia, elle dit que sa mère n’accepte pas la « culture musulmane » de son ex-mari car c’est une « *culture de vie différente d’ici par rapport à la femme* » (Alicia). La religion est ici également associée à la « culture », « *La religion devient un trait culturel comme un autre. Elle fait partie de l’ensemble des représentations associées, de manière assez mécanique, aux appartenances nationales, avec des modalités différentes selon les nationalités en jeu* » (Varro 1998 : 21).

### 5.2. Paramètres additionnels de la désapprobation

Au fil des entretiens, il est très rapidement apparu que les paramètres de la désapprobation d’un ou d’une petit-e ami-e ne se limitaient pas aux deux énoncés lors de la problématique, c’est-à-dire à l’origine ethnique/nationale et/ou à la religion. En effet, ces deux paramètres se mêlent à de nombreux paramètres supplémentaires, comme le résume si bien cette citation : « *Et mon copain ben voilà, il est arabe, musulman, il a déjà été marié et il a un enfant. C’est très problématique et en plus c’est un chauffeur poids-lourds. Donc mes parents ils veulent que ça soit quelqu’un qui ne soit pas arabe, qui ait quand même étudié, qui ait un rang social et qui ait pas eu de vécu avant, qui n’ait pas non plus d’enfant tu vois.* » (Flora).

Les paramètres de la désapprobation des partenaires qui s’ajoutent à leur religion et à leur origine ethnique/nationale, sont leur langue, des caractéristiques liées à leur vécu, leur couleur de peau ou

encore le fait que les parents aient de la peine à accepter que leur enfant ait une relation, au-delà des caractéristiques inhérentes au partenaire.

Ainsi, pour ce qui est de la langue, elle se trouve être dans certaines situations un paramètre supplémentaire de la désapprobation du/de la petit-e ami-e. En effet, les parents des jeunes souhaitent pouvoir communiquer avec le partenaire de leur enfant. Cependant, ils n'ont pas toujours une langue en commun, notamment le français que les parents ne maîtrisent pas forcément : « *Mes parents ils parlent pas très très bien français non plus, donc pour eux ça serait plus facile qu'ils aient un gendre avec qui ils peuvent parler* » (Flora). Selon les jeunes, la langue semble ainsi parfois être une barrière à la communication entre leurs parents et leur partenaire, ce qui peut inquiéter et rendre les parents réticents quant à ce dernier.

Les paramètres liés au vécu du partenaire n'ont pas été fréquents et ont été abordés par une seule personne. Cette personne pense, en effet, que le fait que son partenaire ait été marié et ait un enfant, est un paramètre supplémentaire de la désapprobation de ses parents.

La couleur de peau n'a également été mentionnée que dans une situation. Samuel – qui rappelons-le, n'a pas informé ses parents de sa relation – a une petite amie dont la couleur de peau est foncée. Il est certain que cette petite amie ne va pas être acceptée par ses parents, car ces derniers lui avaient demandé de mettre un terme à ses précédentes relations avec des jeunes filles de couleur. En effet, lors de la découverte de son ancienne relation, la mère de Samuel avait réagi de manière violente : « *J'avais reçu un sms de ma mère et elle me disait texto, "tu vas tout de suite quitter ta pute noire"* » (Samuel).

Pour terminer, à tous ces paramètres s'en ajoute encore un dernier. En effet, les jeunes ont parfois mentionné durant les entretiens que leurs parents avaient très probablement de la peine à accepter le fait qu'ils aient une relation, au-delà du fait que le/la petit-e ami-e ne corresponde pas à leurs attentes. C'est-à-dire que le fait que leur enfant soit en couple est selon ces derniers, dur à accepter. Pour certains parents, avoir un-e petit-e ami-e dévierait les enfants du droit chemin : « *Pour mon père avoir un copain c'est être olé olé, penser à autre chose et pas aux études* » (Natalia). Pour les parents de Samuel également : « *Si tu veux, mes parents ils veulent que je me concentre sur mes études, ils me disent que j'aurais pas le temps de m'occuper d'une copine* » (Samuel). Il semble également que pour certains parents – et plus particulièrement pour certains pères – la mise en couple de leur enfant résonne en eux telle une prise d'indépendance de ce dernier, ce qu'ils semblent avoir de la peine à gérer : « *Some parents express anxiety or reluctance about their emerging adults' growing capacity for autonomy* » (Arnett 2007 : 215). Flora dit ainsi : « *Et il me voit pas me marier en fait aussi. Même avec quelqu'un de chez nous, il veut me garder pour lui en fait* ». Et Lise : « *Là ils ont vu la Lise qui a séduit un homme [...]. Donc je pense qu'accepter cette nouvelle partie de moi-même a aussi mis du temps à venir* ». Selon Ducommun-Nagy (2008), de nombreux parents se montrent en effet ambivalents face aux progrès de leurs enfants vers leur propre autonomie et « *Du point de vue de nos parents, nos conjoints peuvent être perçus comme des intrus qui veulent nous éloigner d'eux* » (Ducommun-Nagy 2008 : 120).

### **5.3. Le statut socio-économique en toile de fond**

Lors des entretiens, les jeunes ont fortement mis en avant le fait que leurs parents n'acceptaient pas la religion, l'origine nationale et/ou la « culture » de leur petit-e ami-e. Cependant, en approfondissant quelque peu le sujet, il est apparu qu'au-delà de ces divers paramètres, le statut socio-économique des partenaires entrainait bien souvent en ligne de compte, et ce, non pas de manière marginale. Le statut socio-économique – qui rappelons-le, désigne la position qu'occupe une personne au sein de la société – peut être considéré comme un paramètre supplémentaire qui s'ajoute à celui de la religion et de l'origine ethnique/nationale. Comme l'explique Natalia : « *et là aussi ça pose un problème parce qu'il travaille mais il a pas fait d'études. Et mon père il aurait voulu qu'il fasse des études* ». Selon Lise également : « *S'il avait fait des hautes études, il aurait été mieux accepté* ». Quant à Claudia, le statut socio-économique de son petit ami est aussi entré en ligne de compte : « *S'il était ingénieur, ça aurait été différent. Parce que là il travaillait dans la restauration, il était sommelier. Donc en plus c'était basique. Donc je pense que ça aurait changé les choses, ça les [ses parents] aurait rassurés* » (Claudia).

Dans certaines situations, le statut socio-économique ne semble pas être un simple paramètre additionnel mais semble revêtir une importance toute particulière, qui à en croire certains propos, dépasserait l'importance des autres paramètres. Ainsi, Flora, dont les parents n'acceptent pas que son petit ami soit arabe et musulman sunnite, cite sa mère : « *Je veux même pas que ça soit quelqu'un de chez nous, mais quelqu'un qui a étudié* » et plus tard au cours de l'entretien : « *Ma mère qui est tellement matérialiste, elle me disait "mais si seulement c'était un arabe qui avait des moyens, on comprendrait"* » (Flora). Ces deux citations démontrent l'importance que peut revêtir le statut socio-économique du/de la petit-e ami-e pour les parents, puisque la mère semble ici revenir sur l'un de ses critères – l'origine ethnique/nationale – et mettre l'emphase sur le statut socio-économique du petit ami de sa fille.

Il est important de préciser que tous les partenaires des interlocuteurs de cette recherche ont – ou avaient – un niveau de formation considéré comme relativement bas durant la période où ils n'étaient pas acceptés par les parents de leur partenaire. En effet, quatre d'entre eux n'ont jamais achevé de formation, trois d'entre eux ont effectué ou effectuent un CFC et une seule personne a achevé une formation universitaire.

### **5.4. Conclusion intermédiaire**

Ce chapitre nous a permis de comprendre la complexité des situations vécues par les « emerging adults ». En effet, l'origine ethnique/nationale et la religion ne sont pas les uniques paramètres de la désapprobation parentale des partenaires. De nombreux paramètres additionnels viennent s'imbriquer à ces derniers, tels que la langue des partenaires, les caractéristiques liées à leur vécu, leur couleur de peau, ou encore le fait que les parents aient de la peine à admettre que leur enfant vive une relation amoureuse, au-delà des caractéristiques inhérentes aux partenaires. Nous avons finalement constaté que le statut socio-économique de ces derniers revêtait une importance toute particulière au sein de la désapprobation parentale.



## 6. Raisons de la désapprobation des partenaires

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence les paramètres appartenant aux partenaires des jeunes, qui selon ces derniers, n'étaient pas acceptés par leurs parents. Nous allons à présent nous tourner vers les raisons qui – toujours selon les « emerging adults » – mènent les parents à ne pas accepter ces différents paramètres et constaterons qu'elles sont nombreuses.

### 6.1. Protection des enfants

Tous les jeunes sans exception associent la désapprobation de leurs parents à l'égard de leur partenaire à un désir de protection provenant des diverses peurs que leur relation amoureuse leur procure. Cet élément a également été soulevé par une conseillère du Planning familial de Neuchâtel, qui pense effectivement, que les parents agissent dans un but de protection et sans de réelles mauvaises intentions : « *Au fond, tous les parents font les choses pour le bien de leur enfant. Des fois ça peut être maladroit et contre-productif, mais le fond du fond c'est pour le bien de l'enfant* » (Conseillère du Planning familial de Neuchâtel).

Alicia décrypte ainsi l'attitude de sa mère : « *Si elle a agi comme ça c'est pour me protéger. Pour ne pas refaire les mêmes erreurs* » (Alicia). Après de grandes réflexions, Daphnée pense également que sa maman agit dans un but de protection : « *J'arrive à dire aujourd'hui que c'est pas du racisme et que c'est pas méchant comme ma mère réagit, mais je comprends que c'est pour mon bien parce que je me suis mise à sa place. Je me suis dit que c'est impossible qu'elle me dise ça en tout acquis de conscience, c'est inimaginable, pourquoi elle me déteste autant ? J'ai mis ça sur le compte de la peur et finalement ça joue, c'est ça, je suis sûre que c'est ça. [...] Elle est beaucoup trop protectrice* » (Daphnée).

Les peurs les plus communes des parents sont d'après les jeunes, la crainte de ce qui est étranger – qui découle de représentations sociales – et la peur d'une situation économique future difficile, qui est incarnée par le statut socio-économique du partenaire.

#### 6.1.1. Peur de l'étranger

Les parents émettent différentes craintes face à l'origine ethnique/nationale et/ou à la religion du partenaire de leurs enfants. Selon ces derniers, ces craintes proviennent de représentations sociales que les parents ont à l'égard de certaines origines et/ou de certaines religions qu'ils ne connaissent que très peu. Comme l'explique Anex (2006), la perception des individus – que nous ne connaissons pas ou peu – se base en effet sur des représentations sociales. Les personnes se servent des représentations sociales, qu'elles associent aux groupes auxquels elles catégorisent les individus, plutôt qu'à des informations qui proviendraient directement de ces derniers : « *Les individus perçoivent des similitudes préexistantes ou non, une certaine homogénéité réelle ou non qu'ils rattachent à des groupes* » (Anex 2006 : 13).

Comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, les représentations sociales font partie des mécanismes d'identification interne et de catégorisation externe. Les individus se basent en effet bien souvent sur les représentations sociales afin de créer une frontière entre le « nous » et le « vous » – cette distinction entre l'endogroupe et les exogroupes étant à la base du processus d'identification (Barth 1994).

Comme nous l'avons constaté précédemment, les représentations sociales des parents – expliquées par leurs enfants – sont fréquemment apparues sous le terme de « culture ». C'est-à-dire que les individus emploient facilement le terme de « culture » pour se référer aux représentations sociales qu'ils ont de telle religion et/ou de telle origine ethnique/nationale. Lorsque les parents considèrent que leur enfant a un-e petit-e ami-e qui a une « culture » trop différente de la leur, ils craignent que cette personne ait des valeurs et des normes trop opposées aux leurs et la considèrent alors comme étrangère. C'est pourquoi ils préféreraient que leur enfant entretienne une relation endogame – en termes ethniques et/ou religieux – afin qu'ils puissent partager les mêmes valeurs.

### **Religion**

Parmi les différentes situations issues des entretiens, il ressort qu'à chaque fois que la religion engendre des réticences pour les parents, la religion concernée est l'islam. En fonction des situations, les craintes se réfèrent à l'islam en soi, ou aux différents courants, tels que le sunnisme ou le chiisme. L'islam est ainsi, d'après les jeunes, sujet à de nombreuses représentations sociales négatives de la part de leurs parents, même lorsque que leur partenaire issu d'une famille musulmane se considère athée – ce qui correspond à l'inadéquation entre l'auto-identification et la catégorisation externe des individus que nous avons vu lors du cadre théorique. Cette religion, que la plupart des parents ne connaissent que très mal, engendre deux peurs principales : la première est qu'ils craignent que leur enfant ne se convertisse à cette religion et la deuxième concerne les supposées contraintes exercées sur les femmes.

En effet, selon les jeunes, leurs parents craignent qu'ils soient influencés, voire convertis, par leur partenaire ayant une religion investie de représentations sociales négatives : « *Mes parents ils ont aussi peur qu'il m'influence par rapport à la religion, que je commence à faire la prière et tout alors que c'est pas dans mon éducation* » (Flora). La mère de Daphnée semble elle aussi avoir certaines angoisses face à la religion du petit ami de sa fille : « *elle a peur que je rentre dans ces coutumes, dans ces choix que j'aurais pas eu forcément envie. Que je change d'idéologie, ma vision des choses* » (Daphnée). Mais la plus grande crainte parentale semble se référer aux contraintes exercées sur les femmes : « *La religion ça leur faisait peur par rapport au statut de la femme au sein du couple, peur qu'il soit violent aussi. Peur que j'aie pas la liberté d'étudier, de faire ce que je voulais, d'être sous son emprise* » (Claudia). Quant à la mère de Daphnée : « *Elle a l'impression que si tu sors avec un musulman tu vas être voilée, tu pourras plus sortir, il va y avoir des contraintes quand tu seras mariée, quand tu auras des enfants* » (Daphnée). Il est ici intéressant de constater que le genre est

utilisé par les parents tel un « cultural stuff »<sup>9</sup> employé pour maintenir la frontière entre eux-mêmes et le « vous », incarné ici par les musulmans. Les parents mobilisent l'idée d'égalité entre les sexes afin de créer et de maintenir un « vous » différent. Ces idées d'inégalité entre les hommes et les femmes sont courantes lors des discours concernant les musulmans et « *s'inscrivent à contrario des valeurs considérées comme occidentales et implicitement prises comme supérieures* » (Anex 2006 : 44). Hamel (2005), précise également que les immigrés – et particulièrement les musulmans – sont évalués en fonction de leurs rapports de genre. Pour cette auteure, la « racialisation » des rapports de genre infériorise et stigmatise les musulmans, ce qui a pour conséquence de les considérer comme moins désirables.

En Suisse, l'islam est sujet à de plus en plus de représentations négatives : « *Il semblerait que, depuis quelques années, ce soient les Musulmans qui catalysent bon nombre de réactions de stigmatisation sociale et culturelle* » (Schneuwly 2003 : 40). Comme Schneuwly l'explique, l'islam est présenté de manière fondamentaliste et est bien souvent amalgamé à ses extrémistes. De ce fait, « *cette présentation plus "sensationnelle" que réelle a des conséquences directes sur l'image négative que se fait l'opinion publique de l'islam* » (Schneuwly 2003 : 19). Cette image négative concerne des thématiques qui « *se focalisent soit sur la discrimination des femmes soit sur la violence ou encore le terrorisme* » (Anex 2006 : 89). Ces thématiques sont ainsi généralement associées à tous les musulmans, bien que ceux-ci ne forment pas un « groupe » délimité et homogène. Comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, les catégorisations externes ont effectivement tendance à être simplificatrices et globalisantes (Poutignat et Streiff-Fenart 1995). Ce qui s'applique bien évidemment également aux musulmans : « *Dans leurs propos, les individus tendent à s'exprimer sur les Musulmans de manière englobante* » (Anex 2006 : 41).

### ***Origine ethnique/nationale***

Les origines ethniques/nationales des partenaires des jeunes sont également empreintes des représentations sociales négatives des parents. Certains jeunes qualifient même leurs parents de racistes. Selon Nolan, son père a de grandes représentations négatives sur les femmes suisses, ou plus largement « occidentales » : « *Mon père il croit pas de manière générale en les femmes d'ici, du monde occidental. Pour lui, je pense qu'il pense que ça vient surtout des femmes que dans la culture occidentale il y ait autant de divorce, il associe je pense assez facilement ces deux choses, par rapport à l'indépendance des femmes ici* » (Nolan). Selon Natalia, son père a également de fortes représentations sociales sur la nationalité de son partenaire qui est albanais : « *Je pense qu'il a plus peur pour moi, que ça se passe mal, que je me fasse frapper ou qu'il [son copain] me pique mon argent. C'est ce qu'il pense des Albanais* » (Natalia). Quant à Flora, elle connaît également les représentations sociales de ses parents : « *Les Arabes pour mes parents c'est pas des êtres humains, c'est encore plus bas que sous terre* » (Flora).

---

<sup>9</sup> Les « cultural stuffs » sont, rappelons-le, des éléments considérés comme pertinents pour catégoriser les exogroupes et les endogroupes.

Outre les comportements et les valeurs que les parents associent à l'origine ethnique/nationale des partenaires, la nationalité étrangère de ceux-ci éveille également les craintes des parents face au supposé caractère intéressé de la relation. Beaucoup de parents craignent ainsi que leur enfant se « fasse avoir », de par leur naïveté et leur amour éprouvé pour leur partenaire, alors que ce/cette dernier-ère vivrait cette relation de manière intéressée – que ce soit pour les papiers ou de l'argent.

Dans certaines situations, les jeunes imaginent en effet que leurs parents ont peur que leur petit-e ami-e soit plus intéressé-e par les papiers que par eux-mêmes : « *Ils avaient eu peur qu'il veuille se marier pour les papiers, que je me fasse avoir, que je croie à une histoire à laquelle on croit en tant que petite fille* » (Claudia). Pour Alicia également : « *Donc ma mère elle était très réticente en me disant tout de suite que c'était que pour les papiers, parce que mon ex-mari vient du Kosovo. Donc tout de suite, elle m'a avertie que c'était que pour les papiers et qu'il y avait pas forcément d'amour et que j'allais me faire avoir* » (Alicia). Les parents semblent également inquiets que le/la partenaire de leur enfant soit intéressé-e financièrement par la relation : « *je pense que le fait que ça soit un pays d'Afrique, ils se posent des questions au niveau argent. Ils auraient peur qu'elle reparte dans son pays avec des trucs à moi, que ce soit peut-être mes futurs enfants, un compte à la banque en commun ou quelque chose comme ça* » (Samuel).

Les origines ethniques/nationales qui engendrent des craintes pour les parents sont ici nombreuses et diversifiées. En effet, au sein de l'échantillon de cette recherche, des partenaires turcs, arabes, suisses, albanais et malgaches sont porteurs de craintes pour les parents. Ce n'est ainsi pas une origine ethnique/nationale en particulier qui effraye ces derniers. Les craintes quant à l'origine ethnique/nationale des partenaires, proviennent du fait de leur position de « différent » et d' « étranger », alimentée par les représentations sociales des parents.

### ***Influences des représentations sociales***

La peur de l' « étranger » provient ainsi des représentations sociales des parents qui leur permettent de créer une distinction entre eux-mêmes et les « autres », incarnés par des religions et des origines ethniques/nationales qu'ils ne connaissent que très peu. Les représentations sociales à l'égard des religions et des nationalités se développent et s'entretiennent de manière très complexe. Toutefois, il ressort des entretiens deux éléments influençant très fortement ces représentations sociales. En effet, d'après les jeunes, le vécu de leurs parents et les médias ont une influence non négligeable sur les représentations sociales de ces derniers.

Les parents ayant vécu des expériences négatives avec des individus de la même religion ou de la même nationalité que le/la partenaire de leur enfant semblent amalgamer toutes les personnes de telle religion ou de telle origine en un seul « groupe », en effaçant toute hétérogénéité possible. Voici deux exemples très explicites de ces situations. Flora explique l'attitude de son père par son vécu douloureux : « *Mon père il a été emprisonné par des musulmans, donc il est fâché, il est contre les musulmans* » (Flora). Alicia explique également les craintes de sa mère par ses expériences passées : « *Ma mère elle a une connotation derrière de musulman, d'étranger qui fait peur, qu'est pas*

*rassurante puisque elle et sa mère, donc ma grand-mère, elles ont eu des expériences qui étaient pas positives. Elles ont eu des mauvaises expériences parce que l'amour était pas forcément là, c'était juste par intérêt, pour les papiers » (Alicia).*

Outre le vécu, les médias nous environnant influencent également notre perception des différentes religions et nationalités. Selon la plupart des jeunes, les médias ont en effet une grande part de responsabilité concernant les opinions de leurs parents : « *Par rapport à tout ce qu'elle entend, même tout ce qu'on entend nous aussi à la télé sur les musulmans, pour elle c'est inimaginable qu'il y ait une exception à la règle* » (Daphnée). Pour Natalia également : « *Mon père il regarde trop la télé, et la télé italienne ils montrent toujours que les Albanais ils battent leur femme, qu'ils partent avec leur argent* » (Natalia). Certaines nationalités, tout comme l'islam, sont en effet sujets à de nombreuses représentations négatives dans les médias, ce qui n'est pas sans influence sur nos représentations sociales : « *En lien avec l'actualité médiatique de ces dernières années, la situation de l'Islam, dans une part importante de l'imaginaire collectif "occidental", s'est vue dégradée* » (Anex 2006 : 62).

Les représentations sociales se créent, évoluent, se modifient et se maintiennent selon des mécanismes bien complexes qui ne se réduisent pas à l'influence du vécu des individus et des médias. Il est cependant très intéressant de comprendre la manière dont les jeunes expliquent la provenance de ces représentations sociales.

Il est important de préciser qu'en attribuant des représentations sociales à la religion ou à la nationalité du partenaire de leur enfant, les parents essentialisent ces groupes, leur attribuant une substance – qu'ils nomment parfois « culture » – mais qui n'existe pas en tant que telle. Les parents placent ainsi les partenaires de leur enfant dans ces exogroupes essentialisés. Ces catégorisations externes effectuées par les parents et influencées par leurs représentations sociales produisent ainsi une altérité, altérité définissant par opposition leur propre identité. Cependant, comme Poutignat et Streiff-Fenart (1995) le disent, ces catégorisations externes ont fortement tendance à être simplificatrices et globalisantes, à identifier ainsi des individus se considérant fort différents sous le même vocable. Ceci correspond à « *la tendance à homogénéiser l'exogroupe, à le considérer comme une entité à part entière excluant tout autre appartenance possible* » (Anex 2006 : 41). Ceci se réfère au « groupisme » que nous avons abordé lors du cadre théorique : « *Par facilité, nous englobons les gens les plus différents sous le même vocable [...] Sans état d'âme nous émettons des jugements sur telle ou telle population qui serait "travailleuse", "habile" ou "paresseuse", "susceptibles", "sournoise", "fière" ou "obstinée" » (Maalouf 2002 : 20).*

### **6.1.2. Préoccupations économiques**

Comme nous l'avons vu au sous-chapitre précédent, les origines ethniques/nationales et les religions sont investies de diverses représentations sociales négatives pour les parents. Ces représentations sociales engendrent alors des craintes, ce qui permet de mieux comprendre la désapprobation parentale des partenaires. Nous allons à présent nous tourner vers le paramètre du statut socio-économique – qui comme nous l'avons vu précédemment est un paramètre qui joue un rôle

prépondérant au sein de la désapprobation parentale des partenaires – et tenter de comprendre pourquoi ce dernier n'est pas accepté.

Le statut socio-économique – et plus particulièrement le niveau d'études – s'est mêlé aux autres raisons de la désapprobation parentale au sein de toutes les situations où les jeunes – dont les parents n'acceptent pas leur partenaire – étaient des filles. Les garçons ayant participé à un entretien n'ont en effet pas soulevé cet aspect. L'un d'eux décrit même sa petite amie idéale aux yeux de son père en ces mots : « *Ça serait moi qui travaillerait pour subvenir aux besoins de ma copine et elle ferait les tâches ménagères entre autres, elle s'occuperait de tout* » (Nolan). Nous voyons donc par cette citation que le niveau d'études de sa petite amie ne semble pas important aux yeux de son père.

Cette constatation n'est pas anodine. Le fait que le statut socio-économique entre en ligne de compte de la désapprobation des petits amis des filles soulève deux aspects relevés par les études genre ; le modèle du « male breadwinner » et le sentiment de protection plus marqué envers une fille qu'envers un garçon (Bereni & all 2011).

En effet, pour ce qui est du premier aspect – le modèle du « male breadwinner » – il se réfère au fait que les représentations sociales concernant les femmes et les hommes représentent bien souvent ces derniers comme « responsables » de l'aspect économique de la vie de couple ou de la vie de famille, alors que les femmes sont quant à elles, davantage associées au foyer et au travail ménager. Au sein des représentations sociales, les hommes sont en effet plus fréquemment associés au principe du « breadwinner » que les femmes, « *men having the primary responsibility to earn* » (Lewis 2001 : 153).

Pour ce qui est du deuxième aspect, il semble que les parents – tout comme la grande majorité des individus – aient intégré les représentations sociales considérant la femme comme une entité à protéger et attribuant à l'homme un rôle de « protecteur ». Ceci provient notamment du fait que nous attribuons des caractéristiques différentes aux femmes et aux hommes et ce, depuis la naissance des individus : « *le comportement différencié que les parents, et toute autre personne en lien avec le bébé, adoptent en fonction du sexe de l'enfant va influencer le développement de ce dernier* » (Dafflon-Novelle 2004 : 3). Ainsi, les individus se socialisent en intégrant ce qui est considéré comme étant « homme » et comme étant « femme ». Ceci les amène à occuper des rôles distincts et à se comporter de manières différenciées envers les hommes et les femmes (Préjean 1994).

Les conceptions de genre influencent tout un chacun et donc les parents des jeunes ayant participé à cette étude. Nous pouvons ainsi comprendre que leurs perceptions des hommes et des femmes leur procurent un fort désir de protection envers leur fille. Ce qui nous permet d'expliquer que le faible statut socio-économique des partenaires soit uniquement relevé par les parents quand les partenaires en question sont des hommes : « *Mes parents ils voient surtout le côté matérialiste pour être sûrs que la fille si elle part dans une famille, qu'elle manque de rien. Donc quelqu'un sans formation c'est pas top* » (Flora).

## **6.2. Autoprotection**

Selon les jeunes, leurs parents, en n'acceptant pas leur partenaire, n'agissent pas seulement en vue de les protéger mais également dans un but d'autoprotection. D'après les jeunes, les parents tentent ainsi de repousser la menace incarnée par ce/cette petite ami-e ne correspondant pas aux critères d'endogamie et/ou aux attentes de statut socio-économique dans le but de se protéger eux-mêmes.

Cette idée d'autoprotection a été abordée par différents auteurs et est apparue au fil des entretiens sous différentes formes, telles que les menaces identitaires, la peur du regard des autres et les engagements familiaux.

### **6.2.1. Menaces identitaires**

Pour certains parents, l'union exogame de leur enfant semble résonner en eux telle une menace touchant leur propre identité. Les « emerging adults » expliquent en effet que selon eux, leur relation amoureuse n'est pas acceptée en partie car elle ne correspond pas aux « groupes » auxquels s'identifient leurs parents – qu'ils soient religieux, culturels ou ethniques. Ce sentiment de menace identitaire – lié à un fort sentiment d'appartenance à leur propre « groupe » – se reflète à travers deux aspects principaux : le sentiment de menace de leur « héritage culturel » et la non-fortification des liens avec leur groupe d'appartenance.

Pour ce qui est du premier aspect, Cheng, Lalonde et Uskul (2007) expliquent que lorsqu'un enfant entretient une relation amoureuse avec une personne d'une autre origine ethnique/nationale et/ou d'une autre religion, les parents peuvent considérer cette union comme menaçant la continuité de leur « héritage culturel ». C'est-à-dire qu'ils ont peur que certaines de leurs valeurs et de leurs pratiques – qu'ils attribuent et associent à un groupe national/ethnique et/ou religieux – ne se perdent : *« Je pense que la peur profonde de ma mère c'était que j'oublie d'où je viens, que j'oublie ma culture, d'accepter que mes enfants ne parleront un jour peut-être pas la langue albanaise comme moi je la parle. [...] Elle me disait continuellement que je m'en fichais de faire partie de leur culture, du fait de la perpétuer à mes enfants, parce que la transmission est très importante »* (Lise). L'union exogame des enfants peut ainsi apparaître pour les parents, telle une mise en péril de la transmission d'une partie de leur identité qu'ils associent au groupe auquel ils pensent appartenir. Ceci, car un partenaire exogame ne permettrait pas à cet « héritage culturel » d'être fidèlement transmis, ce partenaire étant considéré comme porteur d'un « héritage culturel » différent.

Pour ce qui est du second aspect, les parents ont parfois tendance à préférer une union endogame d'ordre religieuse ou ethnique pour leur enfant, car selon eux, une telle union fortifie et maintient les liens qu'ils entretiennent avec le « groupe » auquel ils s'identifient. Pour les parents, l'union peut ainsi devenir un enjeu d'appartenance : *« L'enjeu qu'incarnent les mariages des enfants représente pour certains parents le lien à la communauté d'origine. Ils peuvent par le mariage afficher manifestement leur appartenance »* (Hammouche, Mekboul et Neyrand 2008 : 74).

Nous pouvons ainsi constater que l'union exogame des enfants touche les parents dans leur propre identité, car une telle union les éloignerait quelque peu du « groupe » auquel ils s'identifient.

### 6.2.2. Regard des autres

Le regard des autres – que ce soit de la famille, des amis ou de la société – est, selon les jeunes, une raison supplémentaire de la désapprobation de leur partenaire. Ce/cette petit-e ami-e non accepté-e peut nuire à l'image des parents, voire de la famille, au vu des représentations sociales négatives qu'il/elle incarne : « *Souvent il s'avère que les familles sont beaucoup plus préoccupées par le regard désapprobateur porté par les voisins, amis ou membres de la famille en France, ou les réactions de la famille élargie dans le pays d'origine, que par le respect de la tradition dans le sens strict du terme* » (Collet et Santelli 2008a : 89).

Cette peur du regard des autres s'est manifestée de différentes manières chez les parents des « emerging adults », mais toujours dans le but de préserver une certaine image. Flora explique ainsi que son père est l'aîné de sa fratrie et qu'il doit, en quelque sorte, montrer l'exemple et ne pas accepter des relations considérées comme exogames. De ce fait, « *Si on devait vivre ensemble [avec son petit ami], mon père m'a dit que ça serait dans un autre pays* » (Flora). Natalia pense également que son père veut préserver une certaine image et qu'il craint le regard du reste de la famille sur la relation exogame de sa fille. Selon elle, il a peur qu'on lui reproche l'éducation qu'il lui a donnée.

Pour Daphnée, la peur du regard des autres s'est manifestée par l'interdiction de prononcer le prénom de son petit ami – aux consonances étrangères – en présence des amis ou de la famille de sa mère : « *Ma mère je pense que, pardon du terme, mais ça la foutrait mal si je présentais mon copain à tout le monde, "ouais bonjour, je vous présente Cansu", Cansu, ben turc, wahou, tu vois* » (Daphnée). La peur du regard des autres s'est également traduite par une interdiction pour Claudia. Ses parents lui ont en effet demandé de ne pas révéler son mariage au reste de la famille et aux amis de ses parents : « *Ils avaient peur du regard et de l'avis des autres, de leur famille, de leurs amis. Je pense qu'ils auraient pas eu la force que ça se sache, c'était pénible pour eux* » (Claudia).

### 6.2.3. Engagements familiaux

En plus de toutes les raisons que nous avons vues jusqu'à présent, les engagements familiaux – c'est-à-dire la promesse faite par les parents de marier leur enfant à un certain membre de la famille – ont également un rôle au sein de la désapprobation parentale des partenaires. Rôle qui semble toutefois relativement faible. Les engagements familiaux ont, en effet, seulement été présents au sein de deux situations, et dans les deux cas, les jeunes disent que leurs parents n'ont pas insisté et qu'ils ont laissé tomber le projet, voyant que leur enfant n'était pas intéressé : « *si les parents ou d'autres personnes de la famille élargie peuvent être tentés par l'idée d'imposer une alliance plus conforme à leur projet matrimonial, généralement ils ne passent pas à l'acte, c'est-à-dire ils n'imposent pas une union à l'un (ou à l'ensemble) de leurs enfants contre sa volonté* » (Collet et Santelli 2008c : 210-211). Ces engagements familiaux ont toutefois pu rendre les parents encore plus réticents quant à la relation amoureuse de leur enfant, sachant qu'ils s'étaient déjà avancés face à d'autres membres de la famille et que ce/cette nouveau-elle partenaire allait rendre cette union promise encore moins réalisable : « *Comme il avait fait une promesse à sa tante je pense qu'il voulait quand même la tenir* » (Flora).

### **6.3. Conclusion intermédiaire**

Ce chapitre nous a permis de comprendre pourquoi les parents n'acceptent pas la religion, l'origine ethnique/nationale et/ou le statut socio-économique du/de la partenaire de leur enfant. Il s'agit en effet d'après les jeunes, d'un désir de protection provenant de la peur de l'étranger et de la peur d'une situation économique difficile à venir. Cependant, il s'avère que le besoin de protection ne se dirige pas uniquement envers les enfants mais également envers les parents eux-mêmes. Selon les jeunes, leurs parents peuvent en effet se sentir menacés dans leur propre identité par cette union exogame. De plus, d'après les « emerging adults », leurs parents craindraient le regard désapprobateur des autres – c'est-à-dire de la société, de la famille ou encore de leurs amis – face à cette union considérée comme exogame. Finalement, nous avons pu constater que les engagements familiaux pouvaient s'ajouter à toutes ces raisons, rendant les parents encore plus réticents face à la relation amoureuse de leur enfant qui les éloigne d'une promesse faite précédemment à leur famille.



## 7. État, ressources et stratégies des jeunes

Grâce aux chapitres précédents, nous avons pu comprendre du point de vue des jeunes, ce que leurs parents n'acceptent pas dans leur choix amoureux ainsi que les raisons de cette désapprobation. Nous allons à présent nous tourner vers la manière dont les « emerging adults » vivent ces situations, en prenant en compte leur état, leurs ressources et leurs stratégies.

### 7.1. État : la loyauté au centre des émotions

Il est important de comprendre qu'aucun jeune ne se sent totalement indifférent ou insensible quant aux situations qu'ils vivent. Ils sont ainsi tous touchés – à différents niveaux – par le fait que leurs parents n'acceptent pas leur petit-e ami-e : « *Rien que de savoir qu'il y a une désapprobation de la part de leurs parents, ça les perd* » (Conseillère du Planning familial de Fribourg). La notion qui est au centre de leur état est la loyauté. Ces jeunes sont, en effet, pris au sein de dynamiques de loyauté et se trouvent ainsi partagés entre l'envie de vivre leur relation amoureuse et le malaise d'aller à l'encontre des attentes de leurs parents. Cette situation provient de deux éléments principaux. Le premier élément réside dans le fait que – comme nous l'avons vu précédemment – malgré que les « emerging adults » gagnent en autonomie, ils ne sont et ne se sentent pas encore entièrement indépendants de leurs parents. Il est ainsi peu fréquent que ces jeunes personnes puissent totalement faire abstraction de l'avis de leurs parents concernant leurs propres prises de décisions et leurs propres actes. Le deuxième élément concerne le fait que les relations amoureuses des jeunes se trouvant au sein de l'« emerging adulthood » sont très souvent abordées de manière sérieuse par ces derniers et qu'ils ne les considèrent pas à la légère. Selon Arnett (2000), en effet, les relations amoureuses durant cette phase de développement sont plus intimes que lors de l'adolescence « *and the implicit question is more identity focused : Given the kind of person I am, what kind of person do I wish to have as a partner through life?* » (Arnett 2000 : 473). Comme le précisent Connolly et McIsaac (2009), durant l'« emerging adulthood », les besoins identitaires sont fusionnés à ceux de l'intimité, c'est-à-dire que les jeunes choisissent des partenaires qui complètent leur personnalité et leurs projets futurs, mais qui satisfont également leurs besoins affectifs : « *Emerging adults hope to find someone who will treat them well and who will be capable of an intimate, mutually loving, durable relationship* » (Arnett 2004 : 98). Nous pouvons ainsi comprendre que les relations amoureuses des jeunes sont importantes à leurs yeux et qu'il est, dès lors, peu envisageable pour eux d'y mettre un terme afin de soulager leurs parents.

Afin de mieux comprendre la situation délicate dans laquelle se trouvent ces jeunes – partagés entre leur relation amoureuse et leur indépendance partielle face à leurs parents – nous allons à présent nous tourner vers la loyauté familiale.

### 7.1.1. La loyauté familiale

Selon Ducommun-Nagy (2009), le système familial est un ensemble d'individus reliés les uns aux autres par des relations de loyauté, relations qui contribuent à la stabilité du système. D'après cette auteure, la loyauté familiale est basée sur le fait que les membres d'une famille ont des attentes de réciprocité et d'équité au sein des relations qu'ils entretiennent entre eux. C'est-à-dire que nous recevons la loyauté de personnes envers qui nous avons été disponibles, et ces personnes attendent notre loyauté car elles savent qu'elles la méritent. Cette loyauté se base sur une idée de confiance, de réciprocité et de solidarité. Selon Ducommun-Nagy (2009), la loyauté doit être envisagée tel un engagement ou une redevance et non pas tel un respect de règles établies. Cet engagement serait celui de faire passer en premier lieu, les intérêts des individus qui nous ont aidé, avant les intérêts des autres – ceci dans une optique de solidarité. « *Dans sa définition relationnelle, la loyauté n'est pas tellement basée sur l'obéissance à des règles ou à des traditions (il s'agirait là de loyalisme) mais sur la redevance* » (Ducommun-Nagy 2008 : 118-119).

La loyauté est ainsi une forme préférentielle d'engagement. La préférence donnée à une relation par rapport à une autre se base selon Ducommun-Nagy (2006), sur trois éléments : ce que nous avons reçu dans chacune des relations, ce que nous avons donné et ce que nous pourrions recevoir par la suite. Chaque membre d'une famille entretient en effet une comptabilité subjective et inconsciente des « comptes » qu'il a envers les membres de sa famille et des « comptes » que ces derniers ont envers lui. C'est-à-dire que nous gardons en mémoire et comptabilisons les contributions des autres afin de savoir si nous leur sommes redevables, ou si eux le sont envers nous. Il s'agit d'une sorte de calcul de ce que nous avons donné et de ce que nous avons reçu. Ces systèmes de comptabilité indiqueraient alors les attentes et les obligations familiales que nous devons respecter à l'égard de certaines personnes et celles que nous attendons qu'elles soient respectées envers nous. Lorsque nous nous trouvons dans l'impossibilité de répondre en même temps aux attentes des différents individus qui désirent notre loyauté, nous nous trouvons alors dans un conflit de loyauté.

Comme Ducommun-Nagy (2006) le précise, la loyauté envers la famille peut parfois provenir de pressions provenant de cette dernière. Ici, la loyauté n'est pas basée sur la confiance ni sur la réciprocité mais sur le contrôle et le pouvoir. Cette loyauté se manifeste par des situations où les individus menacent leurs proches de représailles s'ils ne répondent pas à des attentes spécifiques ou s'ils n'obéissent pas à leurs règles.

Au sein des relations familiales, la loyauté ressentie à l'égard des parents par les enfants mérite la plus grande des attentions, car comme nous le verrons par la suite, elle n'est pas sans conséquences sur la vie de ces derniers. Selon Vannotti (2010), l'enfant – même adulte – a tendance à rester loyal envers ses parents car il éprouverait un devoir éthique de loyauté dont il ressent le besoin de s'acquitter. Ce désir de loyauté provient selon Michard (2005), du fait que les parents ont donné la vie : « *Chacun est donc porteur d'une dette d'existence envers ses parents, qui résulte du fait même de la naissance et de la bienveillance prodiguée* » (Michard 2005 : 177). Ou tout simplement dit autrement : « *Chacun entame sa vie à crédit* » (Michard 2005 : 177). L'enfant, quel que soit son âge, aura tendance à se sentir en quelque sorte responsable d'une « mission » auprès de ses parents. Stierlin (2007) explique ceci par une forte « délégation », c'est-à-dire que les enfants ressentent les

souhaits et les craintes de leurs parents, et qu'ils éprouvent le besoin de s'engager pour leur bien-être. Au vu de la disponibilité et du soutien dont les parents ont pu faire preuve à l'égard de leurs enfants, ces derniers ont alors tendance à se sentir redevables envers eux. Ces engagements des enfants ne sont, pour Vannotti, pas sans attentes non plus : « *En répondant loyalement à la délégation perçue, l'enfant espère combler en retour son besoin d'être aimé* » (Vannotti 2010 : 64).

Pour ce qui est des jeunes de cette étude, ils ne ressentent pas tous le même degré de loyauté envers leurs parents. Certains ont, en effet, eu plus de facilité que d'autres à se détacher de l'avis de leurs parents et à évoluer au sein de leur relation amoureuse. Il s'agit de Nolan qui s'est mis en ménage avec sa copine alors que son père n'acceptait pas cette relation, de Claudia et d'Alicia, qui se sont toutes les deux mariées avec leur petit ami, alors que leurs parents ne l'acceptaient pas. Les cinq « *emerging adults* » restants n'ont, quant à eux, pas franchi de telles étapes, car comme nous le verrons prochainement, la loyauté ressentie envers leurs parents les a empêchés de s'épanouir au sein de leur relation amoureuse.

### **7.1.2. Éléments influençant l'intensité du sentiment de loyauté**

Le sentiment de loyauté des « *emerging adults* » à l'égard de leurs parents ne semble pas se manifester de manière égale au sein de toutes les situations. Nous allons à présent chercher à comprendre quels peuvent être les éléments jouant un rôle sur ce sentiment de loyauté, en étudiant les relations antérieures entretenues entre les parents et les enfants, la dépendance économique de ces derniers envers leurs parents ainsi que le niveau de menace et de pression exercé par les pères et les mères.

#### **7.1.2.1. Influence des relations antérieures**

Bien que tous les jeunes soient touchés par la désapprobation parentale de leur partenaire, il ressort clairement que ceux qui entretenaient de très bonnes relations avec leurs parents avant l'arrivée du/de la petit-e ami-e, sont très affectés. Ils prennent en considération les attentes de leurs parents et ne peuvent réellement avancer au sein de leur relation amoureuse sans leur aval. Alors que les jeunes qui ont été déçus par les rapports entretenus précédemment avec leurs parents ne ressentent pas le besoin d'obtenir leur approbation pour construire leur relation amoureuse. Ainsi, les jeunes « *may be less willing to adopt the union formation preferences of their parents when their relationship with them is characterized by many problems* » (De Valk 2009 : 491).

Ceci est un phénomène qui a été expliqué par Ducommun-Nagy (2006). En effet, si nous pouvons considérer qu'il est « naturel » pour des enfants d'être loyaux envers des parents qui se sont dévoués pour eux, qu'en est-il des situations où les parents ne se sont pas dévoués envers leurs enfants ? La loyauté entre génération a la particularité d'être « asymétrique », les parents bénéficiant généralement de l'autorité. L'attitude des parents peut ainsi favoriser, ou au contraire, enrayer le sentiment de loyauté des enfants envers eux, entraînant un maintien ou un affaiblissement de la confiance aux liens. Cette confiance étant principalement influencée par la justice et la permanence

des échanges. Lorsque l'enfant est compris, soutenu et entendu par ses parents, il se sent « redevable » envers eux car ils l'ont élevé et lui ont offert du soutien. Il s'agit alors d'expériences constructives qui garantissent un soutien réciproque au sein de la famille. L'enfant va ainsi pouvoir s'identifier au groupe familial et développer le sentiment d'appartenance à ce dernier (Vannotti 2010). Dans ces situations, l'enfant a généralement intériorisé les attentes de ses parents et se sent coupable s'il s'en éloigne. Cependant, lorsque les promesses d'échange entre les membres de la famille ne sont pas maintenues, ou ne le sont que d'un côté, le sentiment de loyauté perd de sa force. En effet, selon Vannotti (2010), si la justice ou la permanence des échanges venaient à être mises de côté, une méfiance réciproque pourrait se développer. Il se peut alors que l'enfant, qui n'a pas bénéficié de soutien de la part de ses parents, ressente un sentiment de loyauté moins fort envers eux.

Comme nous l'avons vu précédemment, chaque individu possède et entretient un « livre des comptes » de ses relations, où il retient ce qu'il a donné, ce qu'il a reçu et en fonction de ceci, ce qu'il peut donner et recevoir en retour. Si les jeunes estiment que leurs parents ne leur ont pas « donné » assez au sein de leur relation, ils peuvent alors estimer ne rien leur devoir en retour, ou du moins, pas le sacrifice de leur relation amoureuse. « *Si nos parents ont non seulement failli à leur tâche mais ont aussi porté atteinte à notre intégrité corporelle ou émotionnelle, la situation est différente : du point de vue de l'éthique relationnelle, ce sont eux qui nous doivent réparation, et ils ne sont pas en droit d'attendre notre loyauté* » (Ducommun-Nagy 2010 : 32). Cependant, comme nous l'avons vu, ce grand « livre des comptes » est subjectif. Ainsi, il se peut que les parents estiment qu'ils méritent la loyauté de leurs enfants, alors que ces derniers pensent qu'ils ne la méritent pas : « *Il faut accepter que les autres jugent nos actes en fonction de leur propre vision, qui peut être parfois bien différente de la nôtre* » (Ducommun-Nagy 2006 : 44). D'après tous les jeunes de cette étude, leurs parents attendent une certaine loyauté de leur part, ce qui se traduit par le désir qu'ils rompent leur relation amoureuse. Ducommun-Nagy (2006) pense, en effet, que les parents ont souvent tendance à se considérer comme prioritaires dans les choix de leurs enfants : « *Elle [sa mère] m'a dit : "mais comment ça se fait que tu me fasses ça ?" Elle m'a dit : "j'ai mérité quoi pour que tu me fasses ça ?"* » (Daphnée).

Les trois jeunes apparaissant se sentir les moins loyaux envers leurs parents sont, effectivement, ceux qui ont été déçus des relations antérieures entretenues avec ces derniers. C'est ainsi le cas pour Nolan, qui a quelque peu été déçu des relations qu'il a eues avec son père. Son père s'étant remarié avec une femme ne parlant que le vietnamien – Nolan ne le parlant pas – il lui était impossible de comprendre les discussions entre son père et sa nouvelle femme : « *Moi j'étais vraiment incapable de comprendre ce qui se disait, c'était vraiment bizarre. Je me sentais vraiment étranger chez moi, c'était vraiment ça. Ça me faisait sentir que j'étais pas à ma place* » (Nolan). De plus, selon Nolan, son père a davantage pris soin de son frère – qui souffre d'un handicap – que de lui : « *Je me suis senti un peu délaissé, moi j'aimerais passer plus de temps avec mes enfants* » (Nolan). Ce petit aperçu de la manière dont Nolan considère les relations qu'il a eues avec son père nous permet de mieux comprendre pourquoi il ne se sent pas plus loyal envers lui.

Alicia, qui s'est mariée alors que sa mère n'acceptait pas son petit copain, a également été déçue des relations entretenues avec cette dernière : « *J'ai jamais eu beaucoup de contact avec ma famille parce que j'ai grandi dans un foyer d'accueil donc j'ai pas eu un contact privilégié avec ma mère. J'ai pas un lien affectif très fort avec elle* » (Alicia). Et finalement, Claudia, qui s'est également mariée contre la volonté de ses parents à 18 ans, semble aussi ne pas avoir eu de relations très fortes avec ses parents : « *On avait des bonnes relations mais voilà, sans plus* » (Claudia).

Au contraire, les jeunes qui disent avoir eu, ou avoir de bonnes relations avec leurs parents, se sentent plus redevables et loyaux envers ces derniers – il s'agit de Flora, Daphnée, Natalia, Lise et Samuel. Ainsi, Daphnée parle en ces mots de sa mère : « *Elle a toujours été là pour moi. Financièrement parlant, moralement parlant, tout, ça a toujours été une maman très très présente, et même quand on était toutes petites, elle travaillait à 100% mais elle montait tous les midis, elle a toujours toujours été là pour moi* » (Daphnée).

Il est également intéressant de soulever que ces jeunes – qui ressentent une forte loyauté envers leurs parents – se sentent par contre nettement moins redevables et loyaux envers des pères peu présents ou des beaux-parents : « *Mon père ça aurait été différent s'il m'avait dit non, je le prendrais moins en compte parce qu'il vit plus avec nous. Ça fait 15 ans qu'on le voit une ou deux fois par mois. [...] Et mon beau-père s'il me dit quelque chose ça rentre dans une oreille et ça ressort de l'autre* » (Daphnée). Pour Lise également : « *Il y a eu des histoires dans la famille et mon père je le vois plus trop, alors ce qu'il pense, j'y porte moins attention* » (Lise).

Dans le même ordre d'idée, les jeunes qui n'ont rien à reprocher à leurs parents, les choisiraient eux en cas d'ultimatum : « *Je choisirais mes parents, parce qu'ils ont toujours été là pour moi, toujours* » (Natalia). Pour Lise également : « *Si ma famille avait vraiment perduré à me dire non non non, je pense qu'au bout d'un moment, j'aurais rompu avec mon copain. C'est un choix difficile mais je continue de penser qu'on a toujours besoin de la famille. Un copain aujourd'hui peut être ton ex-copain demain* » (Lise). Les jeunes, qui en cas d'ultimatum privilégieraient leurs parents au détriment de leur relation amoureuse, précisent toutefois qu'une telle décision n'aurait pas été sans conséquences sur leur relation avec leurs parents : « *Si elle m'avait dit : "maintenant tu arrêtes ta relation", je l'aurais fait, mais je sais très bien, je m'étais promis que plus jamais je lui parlerais. [...] Ça aurait bousillé notre relation et au fond d'elle, elle le savait je pense* » (Daphnée). Et pour Lise également : « *Si on m'avait forcée à faire un choix, j'aurais choisi ma famille. Je leur en aurais voulu à vie certainement* » (Lise). Cette réaction imaginée par les jeunes personnes correspond au phénomène de la « loyauté invisible » développé par Ducommun-Nagy (2006). Les enfants, ne réussissant pas à être déloyaux face à leurs parents, mettraient alors un terme à leur relation amoureuse mais par le mécanisme de « loyauté invisible », détérioreraient consciemment ou non, la relation qu'ils entretiennent avec leurs parents. De cette façon, les jeunes restent loyaux – mais de manière inconsciente – à leurs anciens partenaires. Cette loyauté est considérée comme invisible car les parents, les enfants et les anciens partenaires ne la perçoivent généralement pas.

Flora et Samuel semblent, quant à eux, un plus hésitants quant à l'issue d'un ultimatum posé par leurs parents et ne peuvent pas réellement se positionner. Cette hésitation – alors que leurs relations avec leurs parents étaient bonnes avant leur relation amoureuse – provient probablement d'un

« essoufflement » de la loyauté ressentie à leur égard. Flora tente en effet de faire accepter son petit ami par ses parents depuis cinq ans mais elle ne distingue aucun changement d'opinion de ces derniers : *« Je me dis voilà, eux ils changent pas d'avis mais j'ai envie de faire ma vie, je vais pas rester à attendre que mes parents acceptent. Les années elles filent, je vois que je vieillis, j'ai envie de me poser, d'avoir des enfants »* (Flora). Samuel est également dubitatif quant à sa réaction en cas d'ultimatum. Lui aussi semble ressentir un « essoufflement » de la loyauté envers ses parents, car il a accepté trois fois de mettre un terme à ses relations antérieures sur ordre de ces derniers, alors qu'eux, n'ont selon lui, jamais pris la peine d'essayer d'accepter ses petites amies : *« Je leur ai fait part que j'avais des sentiments pour quelqu'un à trois reprises. Et à chaque fois ça a pas joué, ma mère m'a demandé de les quitter. Donc là je pense que ça serait la fois de trop et je choiserais ma copine. [...] Mais d'un autre côté j'ai pas envie de leur faire de la peine ou de trop les fâcher parce que voilà, moi je tiens quand même à mes parents »* (Samuel).

Nous pouvons ici constater que Samuel et Flora tentent d'être loyaux depuis de nombreuses années envers leurs parents mais qu'ils n'ont jamais senti d'efforts de leur part. Ils semblent ainsi être en train de vivre un « essoufflement » de leur loyauté. En effet, même si leurs relations étaient bonnes auparavant, il semble que les jeunes les trouvent asymétriques depuis quelques années, ce qui estomperait leur sentiment de loyauté à l'égard de leurs parents.

#### **7.1.2.2. Importance de la dépendance économique**

Un élément supplémentaire est susceptible d'influencer le sentiment de loyauté des jeunes à l'égard des parents ; il s'agit de leur dépendance économique. Les jeunes savent que s'ils coupent les liens avec leurs parents en faveur de leur relation amoureuse, ils pourront probablement beaucoup moins compter sur eux par la suite – tant au niveau financier qu'émotionnel – puisque les parents se sentiront moins redevables à leurs égards. Comme Ducommun-Nagy (2006) le précise, lorsque nous donnons au sein d'une relation, ceci provoque des avantages car nous nous garantissons une aide future en cas de besoin. Ce dernier point est très important, car comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes sont dans la période de l' « emerging adulthood », ce qui signifie qu'ils ne sont pas entièrement indépendants de leurs parents. Il semble ainsi que les aspects économiques entrent en ligne de compte dans la loyauté ressentie à l'égard des parents, au vu des conséquences qu'une non-loyauté pourrait engendrer : *« J'ai peur aussi qu'ils me coupent les vivres, que tout d'un coup ils me payent plus rien. Parce que là je peux pas me permettre d'avoir un travail à côté des études »* (Natalia). Il n'y a ainsi pas que la dépendance affective qui influence la loyauté, mais aussi la dépendance économique. Selon Dahinden et Neubauer (2012), le sentiment de loyauté est encore plus fort lorsque se combinent ces deux dépendances : *« Ce conflit de loyauté était surtout très fort chez les personnes chez qui la dépendance affective était doublée d'une dépendance au niveau du logement et de l'entretien. Lorsqu'une personne dispose de ressources économiques, d'une formation ou d'un travail, elle est plus à même de faire des choix qui peuvent aller à l'encontre de la loyauté qu'elle ressent pour ses proches »* (Dahinden et Neubauer 2012 : 81).

Les trois personnes qui ressentent le moins cette loyauté à l'égard de leurs parents – qui ont emménagé ou qui se sont mariées avec leur partenaire – ne sont cependant pas plus indépendantes financièrement que celles ressentant un fort conflit de loyauté. Il est cependant important de préciser que l'une des deux jeunes filles qui s'est mariée à 18 ans avec un partenaire que sa mère n'acceptait pas, avait un mari sur qui compter financièrement : « *Ce mariage m'a permis de partir de chez moi, d'être indépendante et de faire des études* » (Alicia). Cependant, d'autres « *emerging adults* » auraient également eu l'occasion de pouvoir compter financièrement sur leur partenaire s'ils avaient décidé de couper les liens avec leurs parents, ce qu'ils n'ont toutefois pas fait.

La dépendance économique semble ainsi avoir une influence relativement faible sur le sentiment de loyauté de nos interlocuteurs car ceux qui se sentent le moins loyaux envers leurs parents ne sont pas plus indépendants financièrement que ceux ressentant un fort sentiment de loyauté.

### 7.1.2.3. Influence des pressions

Nous allons à présent voir en quoi l'intensité des pressions peut avoir une incidence sur le sentiment de loyauté à l'égard des parents. Comme nous l'avons constaté lors de la présentation des situations de nos interlocuteurs, les parents n'expriment pas tous de la même manière leur désapprobation quant au partenaire de leur enfant.

Nolan, Claudia et Alicia disent ne s'être jamais réellement sentis sous pression de la part de leurs parents et n'avoir jamais ressenti de chantage ou de menace. La désapprobation de leurs parents s'est ainsi traduite par des conseils, des mises en garde, des inquiétudes ou encore le refus de connaître le partenaire de leur enfant : « *J'ai jamais trop ressenti de pression, je me suis jamais senti, voilà. Ça m'a jamais trop travaillé* » (Nolan). Pour Claudia également : « *C'était pas dans le chantage, j'ai pas eu de menaces. Je me suis jamais sentie devoir partir de la maison. C'était juste "ok, tu veux en faire qu'à ta tête, ben on veut rien savoir". Mais j'ai toujours eu la porte ouverte, j'ai toujours pu aller chez eux* » (Claudia).

Dans deux de ces situations au sein desquelles les jeunes ne ressentent pas de fortes pressions de la part de leurs parents, il semble que les jeunes en aient profité pour retourner la situation. C'est-à-dire qu'ils exercent une pression sur leurs parents, les menaçant de couper eux-mêmes les liens avec eux si ces derniers n'acceptent pas leur partenaire : « *J'ai fait en sorte que je suis avec lui ou vous me perdez à quelque part. C'est plutôt moi qui ai mis la menace* » (Claudia). Nolan également : « *J'étais prêt à partir, à peut-être ne plus jamais lui adresser la parole parce que ce qu'il disait était vraiment inacceptable. Et je pense qu'il la ressenti et ensuite on a pu parler* » (Nolan).

Ces situations sont bien différentes de celles vécues par Flora, Daphnée, Natalia et Lise qui font face à des désaccords et des menaces plus explicites. Ces jeunes femmes – tout comme leur partenaire – font, en effet, régulièrement l'objet de paroles blessantes provenant de leurs parents. Ceux-ci exercent également parfois du chantage envers leurs filles, les menaçant de rompre les liens avec elles si elles continuent leur relation. La situation de Samuel est particulière car il n'a pas annoncé sa relation à ses parents. Cependant, comme sa mère lui avait ordonné de mettre un terme à ses trois

relations précédentes avec des jeunes filles de nationalité étrangère, Samuel est certain qu'elle fera de même avec sa petite amie actuelle, ce qu'il ressent comme une pression.

Il est très intéressant de constater que plus la désapprobation du petit ami est exprimée de manière explicite et menaçante, plus les jeunes ressentent un conflit de loyauté et moins ils osent évoluer au sein de leur relation. Quant aux jeunes qui ressentent moins de pression de la part de leurs parents – malgré leur désapprobation – ils peuvent avancer dans leur relation amoureuse.

Ce chapitre nous a permis de comprendre pourquoi les jeunes ne ressentent pas tous la même loyauté envers leurs parents. Nous avons ainsi pu remarquer que le sentiment de loyauté dépend principalement des relations antérieures entretenues avec les parents mais également du niveau de pression exercé par ces derniers. Quant à la dépendance économique, elle s'est étonnement révélée peu influente sur le sentiment de loyauté des jeunes de l'échantillon de cette recherche.

### **7.1.3. Conséquences de la loyauté**

Nous allons à présent nous intéresser aux « emerging adults » qui ressentent le plus fortement ce sentiment de loyauté envers leurs parents ainsi qu'aux principales conséquences engendrées par ce sentiment sur leurs relations amoureuses. Ce chapitre concernera ainsi uniquement les situations de Flora, Natalia, Daphnée, Lise et Samuel.

Ces jeunes ressentant une forte loyauté à l'égard de leurs parents, ne parviennent pas à ignorer leurs attentes et encore moins à cesser les contacts avec eux afin de vivre leur relation amoureuse : « *J'aurais pas pu tourner le dos à ma famille. Si j'avais quitté mon copain ça m'aurait détruite et fait beaucoup de mal, mais j'aurais pas pu tourner le dos à ma famille* » (Lise). La loyauté que les jeunes ressentent à l'égard de leurs parents les empêche ainsi de briser les liens les reliant à leur famille afin de vivre la relation de leur choix : « *Ma famille a toujours été là. Et pour moi, si c'est compliqué c'est parce que je mets pas complètement de côté ma famille et je m'occupe que de mon mec. J'essaye de faire attention aux parents, malgré mes 22 ans, que je suis majeure, on pourrait se dire mais tu t'en fous. Mais j'arrive pas* » (Natalia).

En effet, la séparation avec la famille est bien souvent inimaginable pour ces jeunes, comme le résumait ici Dahinden et Riaño, en parlant des « mariages forcés » : « *Aus den Interviews mit den Fachleuten lässt sich lesen, dass Vorstellungen über die Wichtigkeit von Familie und Familienzusammenhalt zentral sind. Diese Vorstellungen sind dafür verantwortlich, dass ein Bruch mit der Familie ein dramatisches Erlebnis für die jungen Leute bedeutet* » (Dahinden et Riaño 2010 : 112). Tournons-nous à présent vers les conséquences d'un tel sentiment de loyauté.

#### **7.1.3.1. « Stand-by »**

La loyauté que ressentent les jeunes à l'égard de leurs parents les positionne en quelque sorte en « stand-by », terme évoqué par l'une des « emerging adults ». C'est-à-dire que ne pouvant pas

choisir entre leur petit-e ami-e et leurs parents, ils vivent cette situation en espérant que le temps puisse aider la situation à s'améliorer : « *On se met un peu en stand-by parce qu'on peut pas choisir. Je pouvais pas faire un choix mais je profitais du fait que ma mère ne pouvait pas me mettre dehors pour rester là et dialoguer. J'ai l'impression que c'est un marathon d'endurance où on se met un peu en stand-by par rapport au choix, dans le sens où on fera pas de choix, toi ou toi parce qu'on peut pas choisir* » (Lise).

Durant cette période de « stand-by », les jeunes attendent et tentent de tourner la situation à leur avantage. Ce qu'ils attendent est cependant relativement flou, mais ne pouvant choisir entre leurs parents et leur partenaire, ils espèrent que la situation évolue, c'est-à-dire que leurs parents commencent à accepter leur petit-e ami-e – « *A la longue ils vont se fatiguer et accepter* » (Flora) – ou que leurs parents renforcent leur position jusqu'à leur poser un ultimatum très strict les forçant à faire un choix.

Alors que pour la plupart des « emerging adults » de cette recherche, la situation de « stand-by » se réfère à une situation où ils ne peuvent pas choisir entre leur partenaire et leurs parents – une fois avoir annoncé leur relation à ces derniers – la situation de Samuel est différente et particulièrement intéressante. Ayant intériorisé les attentes de ses parents, Samuel est persuadé que ces derniers n'accepteraient pas sa relation et lui imposeraient d'y mettre un terme, raison pour laquelle il vit sa relation en cachette depuis trois ans. Il vit ainsi une situation de « stand-by » particulière car il ne peut pas choisir entre ses parents et sa petite amie, alors que ses parents ne sont pas au courant de cette relation. Cette sensation de « stand-by » se caractérise ici par la systématique remise à plus tard de l'annonce de sa relation à ses parents. Il ne trouve, en effet, jamais le bon moment car il est fortement angoissé à l'idée que ses parents l'obligent à choisir entre eux ou sa copine. Il pense ainsi que s'il leur annonce sa relation, « *soit ça va casser avec mes parents, soit ça va casser avec ma copine. Et autant dans un cas que dans l'autre, j'ai pas envie que ça se passe* » (Samuel). Les situations de « stand-by » peuvent donc se produire après avoir annoncé la relation aux parents, ou avant, si la jeune personne est persuadée que ces derniers la forceront à y mettre un terme.

Une des particularités liée à la période de « stand-by » est qu'elle a des conséquences sur les relations amoureuses des jeunes. En effet, lorsque la période de « stand-by » est trop longue, la loyauté que les jeunes éprouvent envers leurs parents les empêche d'évoluer au sein de leur relation amoureuse. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas réellement avancer au sein de cette dernière sans l'aval de leurs parents : « *Autour de moi je vois que les gens ont beaucoup avancé, ils ont soit un enfant, soit ils sont mariés, soit ils se sont installés ensemble et moi c'est des choses que j'ai envie de faire mais j'arrive pas pour l'instant parce que j'ai un obstacle par rapport à mes parents. [...] Je me dis que si on se met en ménage, si on décide d'avoir des enfants et tout, il faut quand même que la famille soit un peu d'accord, sinon ça va pas* » (Flora). Quant à Samuel, il l'exprime ainsi : « *La situation crée un réel blocage et personnellement ça me gêne. Je peux pas m'épanouir dans ma relation puisque je peux pas beaucoup voir ma copine. Donc je peux pas non plus la connaître à cent pour cent, ça nous empêche d'avancer* » (Samuel).

### 7.1.3.2. Remise en question de la relation

Outre la période de « stand-by », il existe une autre conséquence provoquée par le sentiment de loyauté des « emerging adults » à l'égard de leurs parents. En effet, il semble que les jeunes qui ressentent une forte loyauté envers leurs parents soient plus enclins à être influencés par la désapprobation de ces derniers et à prendre davantage leurs attentes en considération.

Ces jeunes se sentent ainsi parfois influencés par les attentes de leurs parents et par leurs représentations sociales : « *La perception des autres devient une part de la réalité objective. L'intériorisation des représentations est un fait objectif* » (Schnapper 1998 : XII). Ainsi, Daphnée – dont la maman n'accepte pas la religion de son petit ami – se dit parfois que sa mère pourrait avoir raison : « *Tu vois, des fois j'ai un peu peur de ce côté-là, je me demande si ma mère a raison. Des fois je me remets en question, surtout pour le jour où on aura des enfants, j'ai peur qu'il change de comportement, qu'il soit influencé par sa famille* » (Daphnée). Il arrive également à Samuel de parfois douter de sa relation, influencé par les dires de ses parents sur les personnes de nationalité étrangère : « *Je pense que l'attitude de mes parents déteint sur moi. Je me dis ouais elle est super sympa, mais est-ce que ça cache pas quelque chose ? Est-ce qu'elle serait pas en train de faire quelque chose dans mon dos ?* » (Samuel).

La désapprobation des parents n'est ainsi pas sans influence sur les enfants qui ressentent un fort sentiment de loyauté à leur égard. Il semble que les arguments de la désapprobation puissent influencer les jeunes, les amenant à remettre eux-mêmes parfois leur relation amoureuse en question.

### 7.1.3.3. Hésitation de rupture

Les jeunes sont ainsi influencés par les « arguments » de la désapprobation de leurs parents et remettent en question leur relation. Cependant, la loyauté ressentie à l'égard des parents peut avoir des conséquences encore plus importantes, puisque les jeunes hésitent parfois à mettre un terme à leur relation amoureuse, la relation avec leurs parents se péjorant fortement.

Natalia par exemple, ne sait pas si elle souhaite continuer sa relation, en raison des conflits que cette dernière provoque entre elle et ses parents : « *Ce weekend, je me suis dit : "je fais quoi ? Est-ce que je le quitte ?" Si ça doit partir tout le temps comme ça dans des conflits, je peux pas faire ça à mes parents. Après tout ce qu'ils ont vécu, je me vois pas faire ça, je me pose la question* » (Natalia). Lise a également hésité à mettre un terme à sa relation : « *J'ai failli rompre à un moment donné avec mon copain parce que ça devenait très difficile avec ma famille. Je trouvais que ça demandait trop à me battre* » (Lise).

Ce chapitre nous a ainsi permis de constater que le sentiment de loyauté ressenti par les jeunes à l'égard de leurs parents ne s'avère pas sans conséquences. Ce sentiment pousse en effet les jeunes à se positionner en « stand-by », à remettre en question leur relation amoureuse et parfois même à envisager d'y mettre un terme.

## **7.2. Stratégies et ressources**

Maintenant que nous avons parlé de la manière dont se sentent les jeunes au sein de ces situations, nous allons voir quelles stratégies ils utilisent et à quelles ressources ils font appel. Il est important de préciser que les stratégies utilisées par les jeunes proviennent généralement de l'intériorisation des attentes de leurs parents. Connaissant très bien ces derniers et ayant intériorisé leurs attentes, les jeunes savaient d'avance que leur relation n'allait pas susciter une forte réjouissance : « *Quand je l'ai rencontré, j'étais là "merde quoi, je m'entends bien avec lui, il est trop beau, il est parfait, mais il est turc et il s'appelle Cansu". Je me suis dit "c'est foutu, c'est foutu d'avance". Je me suis dit "ça va pas être accepté par ma mère" »* (Daphnée). Cette intériorisation des attentes leur a permis de trouver les stratégies adaptées afin de tenter de faire accepter leur petit-e ami-e par leurs parents.

### **7.2.1. Rendre le partenaire plus similaire au groupe**

Selon Collet et Santelli (2008a), afin d'améliorer les chances d'acceptation de leur partenaire, certains jeunes tentent de les convaincre de ressembler davantage au « groupe » des parents, en se convertissant, par exemple, à leur religion ou en apprenant leur langue. Cependant, il semble que les « emerging adults » qui ont participé à cette recherche, n'aient pas eu recours à ce type de stratégies.

### **7.2.2. Mentir et cacher la relation ou certains éléments**

Il est important de préciser que – dans la grande majorité des cas – la relation a été cachée durant les premiers mois, voire les premières années aux parents. Les enfants, de part leur socialisation familiale, avaient intériorisé les attentes parentales et savaient très bien que leur petit-e ami-e ne serait pas accepté à bras ouverts : « *Même avant qu'ils sachent que je sorte avec, ils m'avaient déjà expliqué que sortir avec un musulman peut poser problème, avec quelqu'un d'Afrique noire également »* (Claudia). Les jeunes ont ainsi préféré attendre le bon moment et attendre également que leur relation devienne plus sérieuse au fil du temps pour l'annoncer à leurs parents. Comme le précise Smetana, la plupart des jeunes « *believed that it was permissible to lie to parents about personal matters in situations like dating someone whom parents dislike »* (Smetana 2011 : 181). Après avoir informé les parents de leur relation et s'être confrontés à leur désapprobation, il n'est pas rare que les jeunes aient, par la suite, caché leur relation durant certaines périodes, disant à leurs parents qu'ils avaient rompu. Ceci dans le but de pouvoir vivre leur relation sans subir les remarques ou les menaces de leurs parents.

Les jeunes ne mentent pas uniquement sur la relation en soi, mais également sur certains aspects du partenaire. Daphnée par exemple, avant qu'elle ne présente son petit ami à sa mère, lui avait caché son origine nationale et sa religion. Elle lui avait également donné un faux prénom, qui avait des consonances plus françaises. Claudia évitait également de mentionner la religion et la nationalité de son petit ami. Natalia, quant à elle, insiste toujours sur la situation salariale de son petit ami devant ses parents, afin que ces derniers ne découvrent pas qu'il n'a pas de formation. Comme le dit

Smetana, les jeunes évitent certains sujets. Ils sélectionnent ceux qui selon eux ne créeront pas de tensions, afin d'éviter la désapprobation et de gagner en autonomie : « *They managed information so that they could do what they wanted and still earn their parents' trust* » (Smetana 2011 : 233).

### 7.2.3. Loyauté dans d'autres domaines

Une stratégie – parfois utilisée inconsciemment par les jeunes – est celle de se montrer loyal dans d'autres domaines que celui du choix du conjoint. C'est-à-dire que les jeunes suivent les attentes des parents dans les domaines des études, de la religion ou autres : « *Une des voies possibles pour le jeune est de tenter de rassurer ses parents sur sa loyauté en acceptant de suivre leurs règles dans quelques domaines au moins. Si ses parents sont alors capables de reconnaître que leur enfant n'est pas entièrement déloyal, il est possible qu'ils acceptent un peu plus facilement qu'il ne se plie pas à toutes leurs attentes* » (Ducommun-Nagy 2009 : 52-53).

Ces situations ont fréquemment été rencontrées. Selon une conseillère du planning familial de Fribourg, les parents d'une jeune fille n'acceptaient pas son petit ami et après de nombreuses discussions, ils ont trouvé comme compromis qu'elle aille tous les dimanches à l'église, en échange de quoi, elle pouvait poursuivre sa relation : « *Qu'elle fasse le pas d'être une heure à la cérémonie avec ses parents, où toute la communauté peut voir, après ça a calmé les choses* » (Conseillère du Planning familial de Fribourg).

Parfois, ces « compromis » ne proviennent pas de discussions et ne sont pas si clairs. Selon Lise, le fait qu'elle ait fait des études et qu'elle les continue, lui offre certains avantages. Elle définit même ses études comme « *une carte joker qu'on peut utiliser* » (Lise). Lise sait que sa mère tient beaucoup à ce qu'elle fasse des études. Lui étant loyale dans ce domaine, elle n'hésite ainsi pas à le lui faire remarquer, ce qui selon elle, a eu pour conséquence de pouvoir mieux défendre sa relation face à sa mère. « *Je pense que mes études ça m'a aussi aidée par rapport à mon couple, dans le sens où quand ma mère a annoncé ma relation à mes grands-parents, elle a dit à ma grand-mère, "ouais ben voilà, elle a quand même fait des études, elle nous a toujours écouté, donc on va lui laisser ce choix-là"* » (Lise).

Selon Ducommun-Nagy (2006), si les enfants arrivent à se montrer loyaux envers la famille dans d'autres domaines que celui qui est problématique – ici le choix du partenaire – la situation peut alors s'améliorer car les parents sont soulagés de constater que leurs enfants suivent tout de même ce qu'ils leur ont inculqué et répondent à leurs attentes. « *C'est donc paradoxalement en offrant notre loyauté à nos parents que nous serons plus libres de poursuivre nos propres buts* » (Ducommun-Nagy 2006 : 236).

Le fait de se montrer loyal dans d'autres domaines que celui du choix du partenaire ne porte cependant pas toujours ses fruits. En effet, Samuel qui se sent loyal à l'égard de ses parents dans plusieurs domaines, considère que leur réaction est exagérée : « *Mes études ça va pas trop mal, j'ai jamais fait de conneries au niveau financier, j'ai toujours été là pour ma famille. Je vois pas pourquoi*

*ils veulent pas me laisser faire mes propres expériences, j'ai l'impression qu'ils exagèrent, que c'est pas justifié » (Samuel).*

#### **7.2.4. Soutien de certains membres de la famille**

La grande majorité des « emerging adults » de cette étude a pu bénéficier d'une ressource importante, à savoir, le soutien de certains membres de leur famille. En effet, les sœurs et les mères ont eu dans de nombreuses situations un rôle « tampon », essayant de dédramatiser ces dernières : *« Elle réduit les tensions, ça c'est clair. Si je l'avais pas ma maman, je sais pas ce que je ferais, je te jure » (Natalia).* Daphnée souligne également que le soutien de ses sœurs a été très important pour elle. Le fait que des membres de sa famille croient en sa relation l'a aidée à se battre pour celle-ci.

Ce sous-chapitre nous a permis de connaître les stratégies développées par les « emerging adults », ainsi que les ressources dont ils peuvent bénéficier au sein de ces situations. Nous allons à présent nous intéresser à l'évolution de ces dernières.

### **7.3. Évolution des situations**

Si tous les parents des interlocuteurs de cette recherche n'acceptaient pas le partenaire de leur enfant, avec le temps et la persévérance de ces derniers, certains parents ont fini par mieux l'accepter. Il semble alors intéressant de comprendre ce qui a permis à la situation d'évoluer de manière positive et cela, du point de vue des jeunes.

Les situations dans lesquelles les jeunes n'ont ressenti aucune évolution dans l'attitude de leurs parents sont celle de Samuel, Flora et Alicia. Tout au long de leur relation amoureuse, ces jeunes n'ont, en effet, jamais constaté le moindre indice d'une quelconque amélioration de l'acceptation de leur partenaire. Il en est autrement pour les situations de Nolan, Daphnée, Natalia, Lise et Claudia qui se sont améliorées selon ces derniers.

La rencontre entre les parents et le/la petit-e ami-e et la meilleure connaissance de ce/cette dernière par les parents qui s'en suit, semble être un des points centraux de l'évolution des situations. En effet, pour Daphnée, Natalia et Lise, la situation s'est améliorée suite à la rencontre entre leurs parents et leur partenaire, c'est-à-dire que leurs parents n'ont plus été si strictement opposés à leur relation : *« Ils ont appris d'abord à connaître la personne et je pense que c'est ça qui a peut-être été le déclencheur. L'image qu'ils avaient de lui elle a commencé à changer au fur et à mesure qu'ils avaient des contacts tout simplement avec lui » (Lise).* La rencontre et la connaissance du partenaire ont ainsi souvent permis aux parents de se faire leur propre opinion de la personne, en ne se basant plus – ou moins – sur les représentations sociales qu'ils avaient à son égard. Car comme le précise Moscovici (2000), tout individu se crée en effet une image des personnes – en se basant sur des représentations sociales – avant de les avoir rencontrées : *« Before seeing and hearing a person we have already judged him, classified him and created an image of him » (Moscovici 2000 : 39).* Selon Tajfel (1981), nous nous attendons à ce que ces personnes se comportent conformément aux

catégories auxquelles nous les attribuons par nos représentations sociales. La rencontre entre le/la petit-e ami-e et les parents peut ainsi se révéler bénéfique car elle permet à ces derniers de ne plus appréhender le/la partenaire uniquement au travers de leurs représentations sociales.

La situation de Claudia ne s'est, quant à elle, pas améliorée depuis la rencontre entre son partenaire et ses parents. Elle s'est améliorée au fil des mois et des années, à mesure que ses parents ont appris à connaître son mari : « *Mes parents ont décidé d'apprendre à le connaître, on va manger chez eux, finalement il rentre dans la famille un peu naturellement si j'ose dire après avoir fait ce forcing là* » (Claudia). En connaissant mieux cette personne, les parents de Claudia ont pu constater que ses intentions n'étaient pas intéressées et que leurs représentations sur sa religion et sa nationalité n'étaient pas fondées.

Il semble ainsi que la période de « stand-by », ou comme le dit Lise, le « marathon d'endurance », ait porté ses fruits dans certaines situations, puisque les parents ont été d'accord de faire la connaissance du/de la partenaire de leur enfant. De plus, cette période de « stand-by » a permis aux enfants de montrer à leurs parents que leur relation durait et qu'elle était sérieuse : « *Parfois, simplement le temps peut aider* » (Conseillère du Planning familial de Fribourg). Il est important de préciser que la rencontre et la connaissance du/de la partenaire a permis à la situation d'évoluer positivement dans certaines situations, mais que ces dernières ne se sont pas arrangées pour autant : « *On est au moins passé de "je veux pas savoir que tu as un copain", à "comment il va ton copain?" Tu vois, il y a quand même une évolution* » (Daphnée). Il est également important de relever que pour Flora, la présentation de son petit ami à sa mère a dégradé la situation et a amorcé un conflit de plus grande ampleur. La rencontre est ainsi un tournant décisif des situations, tournant pouvant être positif ou négatif.

Pour Nolan, ce n'est pas la présentation de sa petite amie à son père qui a permis à la situation de se dénouer, mais un « clash » comme il le nomme. C'est suite à cette discussion animée où Nolan a failli rompre les liens avec son père, que ce dernier a commencé à mieux accepter la petite amie de son fils. Cette amélioration de la situation peut être expliquée par la peur du père de perdre son fils, et/ou par la discussion qui a permis à Nolan de mettre les choses au clair et d'expliquer précisément à son père pourquoi il avait choisi cette petite amie.

#### **7.4. Conclusion intermédiaire**

De manière générale, ce chapitre nous a permis de comprendre que le sentiment de loyauté joue un rôle central au sein de ces situations. Nous avons cependant pu constater que les jeunes n'éprouvent pas tous ce sentiment de loyauté de la même intensité et qu'il dépend de plusieurs aspects ; principalement des relations antérieures entre les enfants et les parents et du niveau de pression exercé par ces derniers. La dépendance économique semble, quant à elle, ne pas jouer un rôle si important en rapport au sentiment de loyauté ressenti par les jeunes.

Ce chapitre nous a également permis de comprendre quelles étaient – pour les « emerging adults » – les conséquences engendrées par ce sentiment de loyauté. Ces conséquences principales étant la

mise en « stand-by » des jeunes, la remise en question de leur relation et l'hésitation à mettre un terme à cette dernière. De plus, nous avons pu constater que les jeunes n'étaient pas passifs, mais qu'ils avaient recours à diverses stratégies, afin de vivre du mieux possible ces situations. En effet, il arrive fréquemment qu'ils cachent leur relation ou qu'ils mentent sur certains aspects concernant leur petit-e ami-e. Nous avons également pu constater qu'une stratégie supplémentaire était de se rendre loyal dans d'autres domaines que celui du choix du partenaire et nous avons pu remarquer que les jeunes bénéficiaient fréquemment du soutien de certains membres de leur famille.

Finalement, pour ce qui est de l'évolution des situations, nous avons pu constater que la rencontre entre les parents et les partenaires de leurs enfants marquait un véritable tournant. Cette rencontre permet aux parents de ne plus uniquement juger les partenaires en se basant sur leurs représentations sociales, ce qui peut parfois les mener à mieux les accepter. Cependant, la rencontre peut également conforter les parents dans leur perception du/de la partenaire de leur enfant, et péjorer ainsi la situation.



## 8. Attentes et conceptions différentes des choix amoureux : éléments explicatifs

Dans ce chapitre, nous allons nous positionner à un niveau d'analyse plus interprétatif. Nous allons ainsi tenter de comprendre les éléments qui expliquent les conceptions différentes des choix amoureux des jeunes en comparaison à leurs parents. Pour ce faire, nous allons nous intéresser à deux éléments principaux : les « multifaceted issues » et les conceptions subjectives de la mixité.

### 8.1. « Multifaceted issues »

Comme nous l'avons vu précédemment, selon les jeunes, leurs parents n'acceptent pas leur petit-e ami-e, en grande partie car ils désirent les protéger. Par conséquent, les parents vont avoir tendance à s'immiscer au sein de sujets appartenant à leurs enfants – telles que les relations amoureuses – sujets pouvant être « multifactes ».

Les recherches sur les relations intergénérationnelles montrent, en effet, que les divergences d'opinions entre les jeunes et les parents concernent les sujets « multifactes ». « *Multifaceted issues are issues that overlap domains* » (Smetana 2011 : 182). Ces sujets ne font pas partie d'un seul domaine, mais sont à l'intersection de plusieurs. Ainsi, selon les jeunes, le sujet relève du domaine du choix personnel, alors que pour les parents, il relève du domaine du contrôle parental, qui est lié aux dimensions de prudence et de sécurité. Selon Smetana (2011), la question des relations amoureuses est, en effet, un sujet « multifactes » : « *These friendship or romantic issues can be seen as multifaceted, too, in that parents generally focus on the prudential dimensions of relationships, whereas teenagers view them as personal matters, up to them to control* » (Smetana 2011 : 182). Bien que Smetana parle ici des adolescents, au vu des entretiens réalisés avec les jeunes, nous pouvons en déduire qu'il en est de même pour les « emerging adults ». Les jeunes et les parents sont ainsi en désaccord sur la légitimité de contrôler les sujets « multifactes », les uns cherchant leur autonomie et les autres cherchant à protéger leurs enfants.

Comme nous l'avons vu auparavant, les opinions des parents quant au partenaire de leur enfant ne proviennent pas uniquement de leur désir de protection envers eux. Ce besoin de protection est, en effet, bien souvent mêlé à d'autres facteurs, telle qu'une autoprotection des parents – ces derniers pensant que leur identité est menacée, étant sensibles au regard de la société ou désirant respecter des engagements familiaux. Chez les parents, le désir de protection des enfants s'entremêle alors à des questions de conventions sociales et morales. Cependant, les jeunes ne considèrent pas que leurs relations amoureuses soient un sujet qui appartienne aux questions des conventions sociales ou morales de leurs parents. En effet, les jeunes « *regard some behaviors as a matter of personal preference rather than an issue of morality or social convention* » (Bakken and all 2007 : 68). Des conflits peuvent alors se développer entre les jeunes et leurs parents car comme Randolph (2007) et Smetana (2011) le précisent, les sujets considérés comme personnels pour les jeunes augmentent avec l'âge, alors qu'ils restent bien souvent à un niveau de conventions sociales et morales pour les

parents. De plus, ces derniers estiment avoir plus d'autorité sur les sujets « multifactes » que leurs enfants.

Ainsi, pour conclure : « *Multifaceted issues [...] are at the boundaries between parental conventional regulation (or parental prudential concern) and adolescents' personal jurisdiction and, as such, have been found to be major sources of conflict in adolescent – parent relationships* » (Campione-Barr and all 2006 : 211). Les relations amoureuses n'étant pas définies de la même manière par les parents et par les jeunes, fait de ces dernières, un sujet « multifactes ». Ceci explique, en partie, les différences d'opinions et les conflits quant aux relations amoureuses.

## **8.2. Conceptions subjectives de la mixité**

Nous allons à présent nous tourner vers une explication supplémentaire des attentes et des conceptions différentes concernant les choix amoureux entre les parents et les enfants, à savoir, les conceptions subjectives de la mixité. Pour ce faire, nous allons tout d'abord nous tourner vers les choix amoureux des jeunes, afin de comprendre quels sont les paramètres qui sont entrés en ligne de compte dans le choix de leur partenaire.

### **8.2.1. Choix amoureux des jeunes**

Selon Bozon et Héran (2006), le choix du conjoint se révèle fréquemment être endogame et/ou homogame. Cependant, comme le précisent ces auteurs, il n'existe généralement pas d'anticipation consciente du choix du conjoint qui mènerait à l'homogamie ou à l'endogamie et ces deux phénomènes ne sont pas le résultat d'une quelconque norme sociale. Si l'endogamie et l'homogamie sont si courantes, c'est qu'elles proviennent d'une première sélection se référant aux cadres de socialisation des conjoints. Bozon et Héran expliquent ainsi que « *Si n'importe qui n'épouse pas n'importe qui, c'est d'abord que n'importe qui ne fréquente pas n'importe qui, et ne le fait pas en n'importe quel lieu* » (Bozon et Héran 2006 : 12). En effet, selon ces auteurs, notre appartenance sociale influencerait les lieux de fréquentation. La segmentation sociale des univers de sociabilité mènerait ainsi des individus socialement proches à se rencontrer et à parfois, former un couple. Cette segmentation accroissant alors les probabilités de rencontrer des personnes de milieu similaire, en effectuant une première « sélection ». Ainsi, la morphologie de la société forme des « sous-ensembles » sociaux qui créent une pré-sélection des individus que l'on est mené à côtoyer : « *Le jeu sélectif de la sociabilité opère ainsi une première sélection des éligibles, qui n'est ni préméditée ni aléatoire* » (Bozon et Héran 2006 : 17).

Outre les « cadres d'interaction » – ou lieux de rencontre – « les catégories de perception et de jugement », comme les nomment Bozon et Héran, structurent également les choix amoureux dans les cadres d'interaction. Le choix du conjoint s'effectue selon des principes qui sont bien souvent inconscients, car ils proviennent de dispositions individuelles qui se sont constituées socialement durant notre existence. Ces auteurs se réfèrent à Pierre Bourdieu et à son terme de l'« habitus » : « *Le plus sûr garant de l'homogamie et, par là, de la reproduction sociale est l'affinité spontanée*

*(vécue comme sympathie) qui rapproche les agents dotés d'habitus ou de goûts semblables, donc produits de conditions et de conditionnements sociaux semblables* » (Bourdieu et Lamaison 1985 : 94). Ainsi, à la présélection par le lieu s'ajoutent des préférences sociales opérées en amont par les lieux de socialisation – ce que Bozon et Héran (2006) nomment « catégories de perception et de jugement ».

Les individus ont alors tendance à choisir pour partenaire, des personnes qui leur ressemblent, qui ont des caractéristiques sociales similaires aux leurs. Au vu du sujet de ce travail, nous comprenons que les jeunes qui ont participé à cette étude n'ont pas réellement les mêmes caractéristiques sociales que leurs partenaires, puisque leurs parents le leur reprochent – ou du moins que les partenaires n'ont pas les caractéristiques sociales que les parents désireraient. Nous allons alors nous intéresser à ce qui a motivé les choix amoureux des « emerging adults » et au lieu où ils ont rencontré leur partenaire, puisque comme nous l'avons vu, les lieux effectuent une première sélection des préférences amoureuses.

Selon Collet et Santelli (2008b) et Arnett (2004), les jeunes rencontrent généralement leur partenaire au sein de réseaux amicaux, au travail ou encore sur leurs lieux d'études. Cette constatation est valable pour la plupart des jeunes de cette recherche qui ont, en effet, rencontré leur partenaire par l'intermédiaire d'amis, dans leur école ou sur le lieu de leur travail d'étudiant. Pour les autres, le lieu de rencontre s'est avéré moins classique, et s'est révélé être un site internet de rencontre ou encore l'ambassade du Maroc, où les deux futurs partenaires étaient venus accompagner des amis respectifs. Nous pouvons ici remarquer que les lieux de rencontre amoureuse des « emerging adults » de cette étude ne sont pas des endroits côtoyés par leurs parents et qu'il s'agit des lieux de socialisation secondaire – tels que les réseaux amicaux et les lieux d'études – qui ne sont pas liés à leur socialisation primaire du cadre familial.

Comme nous l'avons vu, les lieux que nous fréquentons – ou nos cadres d'interaction – orientent nos choix de partenaire de deux manières. Premièrement, nous côtoyons en majorité les individus fréquentant les mêmes lieux que nous, ce qui augmente la probabilité de former une union avec une personne connue au sein d'un de nos cadres d'interaction. Deuxièmement, nous formons nos catégories de perception et de jugement au sein des cadres d'interaction dans lesquels nous évoluons, ce qui signifie que nous allons très probablement éprouver une plus grande affinité envers des personnes qui évoluent dans des cadres d'interaction similaires aux nôtres. Nous pouvons ainsi supposer que les jeunes – ayant rencontré leur partenaire dans leurs propres cadres d'interaction – ne considèrent pas leurs choix amoureux en termes de mixité.

En effet, bien que le/la partenaire des jeunes ait une religion et/ou une origine ethnique/nationale différentes des leurs, les « emerging adults » de cette étude n'expliquent pas leurs choix amoureux en termes de mixité. Au contraire, ils l'expriment plus en termes de ressemblance. Les jeunes expliquent ainsi leurs choix amoureux en énonçant une attirance physique et en se référant de manière générale à trois éléments principaux : aux qualités de leurs partenaires, aux intérêts communs et à leurs valeurs partagées : « *Beyond sexual attraction, similarity between the two partners often forms the basis for love* » (Arnett 2004 : 79).

Pour ce qui est des qualités du partenaire, elles sont nombreuses et à titre d'exemple, voici quelques citations : « *Ce qui m'a plu c'est son côté très simple, il se prend jamais la tête [...] c'est quelqu'un d'entraînant, de dynamique, je sais pas, il a un côté un peu féminin dans le sens qu'il est toujours à l'écoute* » (Daphnée). Ou encore « *Ce qui m'a plu et me plaît encore c'est le fait qu'il me fasse beaucoup rire, qu'il soit très compréhensif. Qu'il ait beaucoup d'humour et de l'humour critique par rapport à nos deux cultures* » (Lise). Et finalement : « *Ce qui m'a plu c'est qu'elle est gentille, généreuse, débrouille et bien socialement. C'est vraiment ces côtés là que je recherche le plus* » (Samuel). Les qualités évoquées ainsi sont nombreuses.

Les jeunes expliquent également leurs choix amoureux en disant ressembler à leur partenaire et en évoquant des intérêts communs, tels que le goût des voyages, la passion pour l'art, ou encore l'intérêt pour la nature. Comme le précise Arnett, les opposés ne s'attirent que rarement et les jeunes pensent ressembler à leur partenaire : « *People like to find in others a match, or consensus, with their own characteristics* » (Arnett 2004 : 79).

Pour ce qui est des valeurs partagées, les jeunes se réfèrent ici aux thèmes de l'origine nationale et de la religion, mais très probablement pas de la même manière que leurs parents le feraient. Ainsi, pour Flora : « *Il est comme moi. Il a autant ses racines dans son pays d'origine, que des origines françaises. C'est le fait qu'on a les deux des origines différentes mais on a quand même évolué en Europe* » (Flora). Dans le même ordre d'idées : « *On se ressemble dans la manière d'aborder nos cultures, dans la manière de conjuguer ces deux cultures auxquelles on appartient. On a peut-être les mêmes stratégies identitaires, les mêmes techniques* » (Lise). Daphnée quant à elle, précise que si elle et son petit ami – qui viennent tous les deux de familles engagées dans la religion – ne se considéraient pas athées, leur relation ne pourrait pas fonctionner. « *Even more important than shared activities are shared beliefs and values, a similar way of looking at the world* » (Arnett 2004 : 99). Nous pouvons donc remarquer que les origines ethniques/nationales et la religion ont leur importance en ce qui concerne les choix amoureux des jeunes. Ce ne sont cependant pas les religions ni les origines ethniques/nationales en tant que telles qui semblent importantes, mais la manière de les aborder et de les considérer. Il est par conséquent très intéressant de constater que les jeunes ne définissent pas leur relation en termes de mixité mais plus en termes de ressemblance, ce qui est profondément opposé à la définition de leurs parents.

### **8.2.2. Subjectivité de la mixité**

Il semble ainsi que selon les jeunes, leur choix de partenaire soit endogame – ou homogame – car même s'ils ne partagent pas la même religion ou la même origine ethnique/nationale que leur partenaire, « *les individus concernés peuvent se considérer comme homogames à d'autres niveaux, notamment sur les plans de la scolarité, de la classe sociale et des valeurs* » (Le Gall 2003 : 6). Cependant, ce choix n'est pas considéré comme endogame (ni homogame) pour leurs parents, qui mettent l'accent sur leur différence de religion ou d'origine ethnique/nationale – différence à laquelle les jeunes y consacrent très peu, voire aucune importance. Cette constatation nous permet de déduire que la conception de l'endogamie – et donc de la mixité – entre les jeunes et leurs

parents est différente, elle est en effet subjective. La conception de l'endogamie des jeunes se réfère ainsi plus à une endogamie liée à des valeurs personnelles, ou comme le disent Collet et Santelli : à la « *convergence de leur regard sur le monde* » (Collet et Santelli 2008a : 87).

Ces résultats rejoignent ceux de Dumont, Garcia et Melan (2004) qui ont effectué une enquête en Belgique, auprès de 1200 étudiants âgés de 16 à 20 ans. Ces derniers avaient pour tâche de sélectionner les conditions qui, selon eux, menaient à la réussite d'un mariage. Les résultats montrent que l'endogamie d'ordre culturelle ou religieuse n'est de loin pas la préoccupation majeure des jeunes. En effet, avoir un partenaire de la même religion n'a été relevé que par 22% des jeunes et un partenaire de la même culture que par environ 20% des étudiants. D'autres critères ont été sélectionnés par une grande majorité d'entre eux, comme la « fidélité » 90%, la « communication » 87%, le « respect » 83% et la « sécurité financière » 36%. « *Il apparaît que les jeunes semblent accorder plus d'importance à des relations de couple satisfaisantes (amour, fidélité, communication) plutôt qu'à une endogamie d'ordre culturelle ou religieuse* » (Dumont, Garcia et Melan 2004 : 42).

Ainsi, comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, l'exogamie – ou la mixité – n'est pas une réalité objective mais dépend « *des contextes historiques, sociaux et juridiques et des points de vue des acteurs et des chercheurs* » (Le Gall 2003 : 6). Chaque individu catégorise la société à sa manière, en différentiant les individus et en les classant dans des groupes, ce qui engendre leur conception de la mixité : « *C'est la pertinence conférée par les acteurs à la différence dans un contexte social donné qui détermine la mixité* » (Le Gall 2003 : 7).

Nous allons désormais chercher à comprendre d'où provient cette différente conception de la mixité entre les parents et les enfants et explorer les pistes de l'identification à des groupes différents et du décalage intergénérationnel.

### **8.2.3. Identification à des groupes différents**

Comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, l'identité est relationnelle et le sentiment d'appartenance à des groupes est, pour chaque être humain, un constituant de son identité. D'après Tajfel (1981), les groupes auxquels les individus pensent appartenir sont une source importante d'estime personnelle, les groupes offrant ainsi aux individus une manière d'appartenir au monde social et une partie de leur identité sociale. Cette dernière étant comprise comme « *that part of an individual's self-concept which derives from his knowledge of his membership of a social group (or groups) together with the value and emotional significance attached to that membership* » (Tajfel 1981 : 255). Les individus peuvent ressentir une appartenance à divers « groupes » – le groupe étant ainsi construit par les personnes pensant y appartenir ainsi que par les catégorisations externes. Ces groupes auxquels les individus s'identifient et pensent appartenir peuvent être d'ordre religieux, se référer à une origine ethnique/nationale commune, à un certain statut social, à des activités communes, etc.

Selon Cheng, Lalonde et Uskul (2007), cette identification intra-groupe engendre de fortes préférences pour l'endogamie. Nous allons à présent voir que si les parents et les enfants ont une

conception différente de l'endogamie, ceci peut provenir de leur identification à des groupes distincts.

Tous les « emerging adults » de cette étude disent se sentir différents de leurs parents. En approfondissant cette question de la différence, il s'est avéré qu'elle concernait principalement les réseaux sociaux. Selon les jeunes, leurs réseaux sociaux sont, en effet, très différents et bien plus variés en termes d'origines ethniques/nationales et de religions que ceux de leurs parents : « *Moi mes amis ils sont de partout, de toutes les cultures, alors que mes parents ils sont entre Italiens, pas forcément des Siciliens mais des Italiens* » (Natalia). Nolan dit également avoir un cercle d'amis très mixte en ce qui concerne les origines nationales de ces derniers alors que pour son père : « *Son cercle d'amis c'est principalement des Cambodgiens et aussi des Chinois comme lui avec la personnalité cambodgienne* » (Nolan). Pour Claudia également : « *J'ai un peu plus d'ouverture d'esprit. Eux ils restent entre communauté espagnole, italienne, portugaise, avec des Suisses aussi un peu, mais pas trop d'autres gens* » (Claudia). Et finalement, Lise souligne aussi cette différence : « *J'ai un cercle d'amis beaucoup plus mixte que ma famille. J'ai des Suisses dans mon cercle d'amis, beaucoup de personnes de pays différents. [...] Malgré que ma mère vive en Suisse, elle vit beaucoup plus dans cette culture albanaise que suisse. Ses amies sont toutes albanaises, elle utilise très peu le français dans son quotidien, elle regarde les chaînes albanaises. Elle baigne vraiment dans la culture albanaise* » (Lise). Nous pouvons ici constater que selon les jeunes, leurs parents évoluent dans des univers plus « fermés » et homogènes que les leurs.

Les jeunes disent ainsi avoir, en quelque sorte, une plus grande ouverture d'esprit que leurs parents, ou du moins, être plus ouverts aux nationalités et aux religions différentes des leurs. Les groupes auxquels ils pensent que leurs parents appartiennent semblent ainsi plus restreints, plus homogènes que ceux auxquels ils s'identifient. Cette identification à des groupes différents est très importante, car elle nous permet de comprendre, en partie, la différente conception intergénérationnelle de l'endogamie : « *The stronger such feelings of group identification, the more people have internalized norms of endogamy, and the more likely it is that they marry homogamously or endogamously* » (Kalmijn 1998 : 400).

Ainsi, même si les jeunes s'identifient en partie aux groupes auxquels pensent appartenir leurs parents, ils s'identifient également à d'autres groupes connus grâce à leurs nouveaux cadres de socialisation découverts lors de l'adolescence et de l'« emerging adulthood ». « *It is during emerging adulthood that self-socialization is most pronounced, as people have more freedom to choose their socialization contexts and construct their life course than they did before emerging adulthood* » (Arnett 2007 : 214). Ces nouveaux cadres de socialisation auxquels s'identifient les jeunes – qui semblent plus diversifiés que ceux des parents – leur permettent d'élargir leurs préférences sociales et de rencontrer de potentiels partenaires qui seront probablement d'horizons plus mixtes que les individus que leurs parents côtoient. En effet, nous avons constaté précédemment que les origines nationales et les religions des personnes résidant en Suisse étaient de plus en plus variées (Piguet 2004). Cette diversité que les jeunes côtoient notamment dans le cadre scolaire – contrairement à certains parents – forme ainsi leur « normalité ». Dès lors, il est pour eux plus aisé de s'identifier à ces groupes considérés par leurs parents comme « mixtes ».

#### 8.2.4. Décalage intergénérationnel et cadres de socialisation

Comme nous l'avons vu, la conception différente de l'endogamie entre les parents et les enfants provient, en partie, d'une identification à des groupes différents. La question qui se pose alors est : pourquoi les parents et les enfants ne s'identifient-ils pas aux mêmes « groupes » et ne catégorisent-ils pas les individus au sein des mêmes « groupes » ? Nous allons ici aborder le rôle du décalage intergénérationnel, qui est lié à une socialisation bien différente entre les parents et les enfants et comprendre que le qualificatif de « mixité » ou d'« exogame » attribué à une relation, dépend beaucoup de l'expérience personnelle (Le Gall 2003).

En effet, tout enfant n'est pas de la même génération que ses parents. C'est-à-dire que tout parent grandit, évolue et se socialise parmi certains contextes, qui le jour où ils auront des enfants, seront probablement bien différents. Nul va sans dire que le monde change, et particulièrement ces dernières décennies, au rythme de la globalisation et des migrations internationales. Cependant, les contextes dans lesquels nous évoluons ne sont pas sans influence sur notre personnalité, nos attentes et nos opinions, qui peuvent ainsi être différentes de celles des personnes évoluant au sein de différents contextes.

Les représentations sociales qu'ont les parents sur telle origine ou sur telle religion, peuvent provenir de leur vécu, de leur socialisation : « *Mon père, quand il a été emprisonné, c'était plus par des musulmans [...] Je pense qu'il a eu tellement de conflits avec les musulmans qu'il peut pas, il aime pas la religion, il aime pas cette culture* » (Flora). Selon Daphnée, le contexte dans lequel a évolué sa mère a également eu des influences sur ses représentations sociales concernant la religion de son petit ami : « *Mais c'est aussi une autre génération, nos parents à l'école ils ont pas connu de musulmans* » (Daphnée). D'après elle, le fait que sa mère ne connaisse et ne côtoie pas de musulmans – élément expliqué ici par sa génération – lui engendre des représentations sociales négatives à l'égard de cette religion.

Ainsi, de par leur génération différente, les contextes de socialisation des parents et des enfants sont très distincts. L'identification à certains « groupes » ainsi que les représentations sociales à l'égard d'autres « groupes » semblent provenir de ce décalage intergénérationnel. Le choix du partenaire révèle ainsi une certaine conception de l'endogamie, influencée par le contexte générationnel : « *la formation du couple et son fonctionnement subissent l'influence des structures sociales* » (Dechaux 2007 : 41). Structures sociales qui se modifient au fil des générations. Nous pouvons alors penser que ce n'est pas le petit copain ou la petite copine en soi qui pose problème pour les parents, mais la conception de l'endogamie de leur enfant. Le choix du partenaire des enfants est ainsi un révélateur du décalage intergénérationnel.

Cette théorie du décalage intergénérationnel est appuyée par le fait que les jeunes, dont les parents n'acceptent pas leur relation, ne ressentent pas ou très peu d'objection de la part des gens de leur âge ou de leurs amis : « *Et pour ceux de mon âge c'était normal, à part un ou deux qui me disaient fais gaffe, pour les autres c'était normal* » (Claudia). Il est important de préciser que ces personnes du même âge ressentent probablement moins le besoin de protection envers la personne concernée

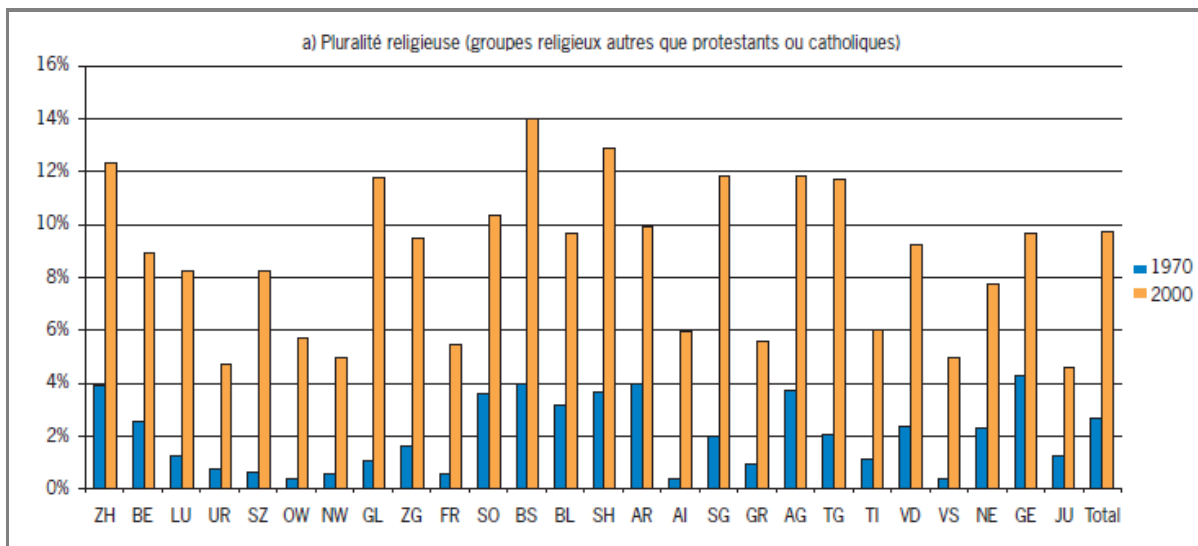
que les parents de cette dernière. Ce qui pourrait également expliquer leur plus faible implication dans la situation.

### 8.2.4.1. Contexte migratoire

Si la conception de l'endogamie et de la mixité varie si fortement entre les générations, les contextes dans lesquels évoluent les parents et leurs enfants doivent probablement être très différents. Effectivement, comme nous allons à présent le constater, les contextes entre les générations se modifient grandement et les migrations ne sont pas étrangères à ce changement de paysage.

Pour les parents qui ont évolué au sein du contexte suisse, les nationalités et les religions des immigrés sont aujourd'hui différentes de celles qui étaient majoritairement présentes lors de leur propre jeunesse. En effet, selon Piguet (2004), durant les années 1990, il s'est produit une diversification croissante et un éloignement géographique des origines des immigrés : « *Tandis qu'en 1950, quatre pays limitrophes étaient à l'origine de l'essentiel de l'immigration en Suisse, on compte une dizaine de pays d'origine importants durant les années 1990 et les origines éloignées ne cessent de gagner du terrain* » (Piguet 2004 : 54). A la diversification des origines géographiques, s'ajoute la diversification des appartenances religieuses. Aujourd'hui, « *Les religions des étrangers en Suisse se diversifient. Tandis que les étrangers arrivés dans les années 1960 étaient pour la plupart catholiques, une proportion croissante des immigrants plus récents est de religion musulmane ou chrétienne orthodoxe* » (Piguet 2005 : 140). Le graphique ci-dessous illustre l'ampleur de la diversification des religions en Suisse entre 1970 et 2000.

Figure 3 : Graphique montrant l'augmentation de la pluralité religieuse selon les cantons, de 1970 à 2000



Source : Bovay et Broquet (2004 : 27)

Les religions et les nationalités auxquelles la génération des parents n'est pas habituée, peuvent être porteuses de craintes et de représentations négatives pour ces derniers. Car comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, les étrangers sont fréquemment perçus comme incarnant des « cultures » différentes. Ils peuvent ainsi être considérés comme différents et comme menaçants, ce qui participe à leur exclusion (Vertovec 1996) et à leur catégorisation de « autres », de « eux » et non pas de « nous ». Le changement de contexte migratoire entre la génération des parents et celle des enfants peut ainsi amener certains éléments explicatifs quant à leur conception différente de l'endogamie.

Pour les parents qui ont immigré en Suisse et dont les enfants ont grandi au sein de ce pays, il est évident que le contexte dans lequel ils ont évolué est différent de celui de leurs enfants. Ainsi, « *First-generation immigrants have presumably developed their core cultural ideas, customs and norms within the distinct political, legal and educational systems of their heritage culture, as well as through its language, media and caretaking practices* » (Cheng, Lalonde and Uskul 2007 : 892). Ces contextes différents dans lesquels ont évolué les parents et les enfants peuvent expliquer leurs conceptions subjectives de l'endogamie : « *Les enfants ayant grandi ici, dont les biographies se distinguent fortement de celles de leurs parents, ont d'autres conceptions des relations amoureuses et du choix du conjoint* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 99). Ces auteures ajoutent également que « *Lorsque des membres de la famille exercent des pressions sur leurs proches [...] pour qu'ils renoncent à fréquenter une personne d'une autre origine perçue négativement, il s'agit d'un conflit de générations, qui provient de la différence dans les biographies migratoires des deux générations* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 99).

Le changement du contexte migratoire entre les générations explique ainsi en partie – autant pour les parents suisses que pour les parents d'origine étrangère – les conceptions différentes de l'endogamie entre les parents et les enfants ainsi que les conflits pouvant en découler. Le contexte suisse dans lequel évoluent actuellement les jeunes étant relativement varié en termes d'origines ethniques/nationales et de religion, « *It may be, then, that a generational change is occurring and that this generation of emerging adults will be more accepting of interethnic relationships than their parents' generation has been* » (Arnett 2004 : 84).

### **8.2.5. Conclusion intermédiaire**

Jusqu'ici, ce chapitre nous a permis de mieux saisir les raisons des attentes et des conceptions différentes entre les enfants et leurs parents concernant leurs choix amoureux. Nous avons, en effet, pu constater que les relations amoureuses étaient un sujet « multifactes », ce qui signifie que les « emerging adults » considèrent ce sujet comme personnel, alors que les parents ont plus tendance à l'associer au domaine du contrôle parental et des conventions sociales et morales.

Suite à ceci, nous nous sommes tournés vers les choix amoureux des « emerging adults » et avons pu comprendre que ces derniers ne les expliquaient pas en termes de mixité – contrairement à leurs parents. Nous en avons ainsi conclu que la conception de l'exogamie – et donc de la mixité – était subjective. Nous avons alors tenté de comprendre d'où provenait cette conception si subjective de la mixité en nous tournant vers l'idée de l'identification à des groupes différents entre les parents et les

enfants – l'identification intra-groupe engendrant des préférences pour l'endogamie. Nous avons ainsi pu constater que selon les jeunes, ces derniers et leurs parents ne s'identifiaient effectivement pas aux mêmes groupes. D'après les jeunes, leurs parents évoluent au sein de contextes relativement homogènes en termes ethniques et religieux, alors que les « emerging adults » s'identifient plus à des groupes que leurs parents qualifient de « mixtes ».

Nous nous sommes ensuite demandé d'où provenait cette identification à des groupes différents et nous avons pu remarquer qu'elle provenait principalement d'un décalage intergénérationnel. Les contextes dans lesquels nous évoluons ne sont, en effet, pas sans influence sur nos attentes et nos opinions et donc sur nos catégorisations des individus ainsi que sur notre propre identification à certains « groupes ». Nous avons par la suite pu remarquer que si les groupes auxquels s'identifient les parents et les enfants sont si différents, les contextes dans lesquels ils évoluent devaient être fort distincts. Nous avons en effet pu constater que les contextes entre les générations se modifiaient grandement, et ce, notamment en raison des migrations. Que ce soit pour les parents qui ont immigré en Suisse, ou pour les parents qui ont toujours vécu au sein de ce pays, nous avons pu constater que les migrations provoquaient un changement de contexte entre les générations.

Le changement de contexte migratoire entre les générations n'est certes pas l'unique raison des conceptions divergentes quant aux relations amoureuses entre les jeunes et leurs parents. Cette raison est cependant intéressante car elle est peu fréquemment soulevée, au profit d'explications se basant sur les appartenances ethniques, religieuses et culturelles des individus.

### ***8.3. Particularités liées aux familles immigrées***

Le chapitre précédent nous a permis de constater que le changement de contexte migratoire entre les générations expliquait, en partie, les conceptions et les attentes divergentes quant aux choix amoureux entre les parents et les enfants. Nous allons à présent nous demander si ces divergences familiales sont plus accentuées lorsqu'il s'agit de familles immigrées, car selon certains auteurs, tels que Phinney et Vedder (2006), les décalages intergénérationnels sont plus présents au sein de ces familles. Cette constatation est valide pour nos interlocuteurs qui proviennent en faible majorité de familles immigrées. En effet, cinq « emerging adults » sur huit sont issus d'une famille ayant un parcours migratoire, ce qui ne constitue toutefois pas une majorité écrasante.

Comme nous l'avons vu lors du cadre théorique, les arguments culturalistes ne servent pas d'explication quant à la question de savoir si les conflits intergénérationnels – tels que les désaccords sur le partenaire idéal – sont plus importants chez les familles immigrées. Certains auteurs ne se basent cependant pas sur des arguments culturalistes pour comprendre ce phénomène, mais sur les impacts du parcours migratoire, impacts que nous allons à présent détailler.

### 8.3.1. Migration liée à l'aspiration

Premièrement, la migration est parfois pour les parents, synonyme d'espoir et d'aspiration pour leurs enfants (Kahn et Meintel 2006), ce qui est bien souvent combiné à leur perte de statut social engendré par la migration. Ils espèrent donc que leurs enfants effectuent des études et soient dans le « droit chemin » : « *Pour mes parents c'est un mérite d'avoir des enfants qui ont réussi dans leur vie, dans leurs études [...] Pour mon père c'est bien que sa fille fasse des études et qu'elle ait un avenir, en tout cas professionnel* » (Natalia). Les relations amoureuses des jeunes sont cependant souvent perçues par les parents comme les déviant du droit chemin, les empêchant de se concentrer sur leurs études : « *pour mon père il faut finir ses études avant d'avoir un copain* » (Natalia). Pour Lise également : « *et elle [sa mère] est fière que je fasse des études, c'est important pour elle. Donc mon copain là-dedans pour elle ça allait pas. Elle pensait que si j'avais un copain, je me concentrerais moins sur mes études* » (Lise).

Ainsi, le fait que la migration soit parfois liée à une aspiration pour les parents, explique le fait que ces derniers soient réticents quant aux relations amoureuses de leurs enfants, car elles les empêcheraient de se consacrer pleinement à leurs études. Le fait que la migration puisse être liée à l'aspiration peut ainsi mener à certains conflits intergénérationnels.

### 8.3.2. Changement de la structure familiale

Deuxièmement, la migration peut provoquer des changements au sein de la structure familiale. La famille immigrée subit en effet des bouleversements, tels que l'éloignement de sa famille élargie ainsi que de sa communauté. Cet éloignement va, selon Hammouche (2010), mener les membres de la famille à « improviser » leurs rôles (parentaux ou de couple) car le milieu dans lequel ils évoluent est nouveau, comporte de nouvelles normes et est dépourvu de réseau familial (Hammouche 2010). Selon Hammouche, Mekboul et Neyrand (2008), ce changement de structure familiale engendre un remaniement identitaire qui est souvent synonyme de surinvestissement des structures d'organisations familiales. Les relations endogames des enfants ont alors une place centrale au sein de ce surinvestissement car elles représentent la continuation des enfants au sein de la communauté ethnique/religieuse et par conséquent, la protection de ces derniers : « *Les projets que les parents ont pour leurs enfants, qui impliquent un fort degré d'endogamie, sont liés au fait que ces enfants sont élevés dans un contexte migratoire et que les parents espèrent les protéger en les gardant au sein de la famille ou de la communauté ethnique ou religieuse* » (Dahinden et Neubauer 2012 : 67).

Le changement de la structure familiale peut ainsi mener les parents à préférer une union endogame pour leur enfant, car au sein de ce nouveau contexte dépourvu de réseau familial élargi, une telle union, relevant moins de l'inconnu, les rassurerait. Le changement de la structure familiale, qui mène parfois les parents à désirer une union endogame pour leur enfant, peut alors favoriser les conflits intergénérationnels.

### 8.3.3. Différente importance des liens transnationaux

Troisièmement, comme le soulignent Dahinden et Riaño, les attentes différentes en termes de choix du conjoint peuvent provenir des liens transnationaux qui n'ont pas la même valeur pour les jeunes de la deuxième génération que pour leurs parents, du fait qu'ils n'ont pas été socialisés dans le même contexte : « *Diese jungen Menschen sind in der Schweiz geboren oder aufgewachsen, wurden im Schweizer Schulsystem sozialisiert. [...] Sie entwickeln eigene Ideen und Vorstellungen über Partnerschaften, die sich deutlich weniger im transnationalen Raum bewegen und die sich nicht zwingend entlang von ethnischen und familiären Solidaritäten entfalten* » (Dahinden et Riaño 2010 : 76). Les liens transnationaux sont, en effet, fréquemment importants pour les parents primo-migrants car ils leur permettent de rester en contact avec leurs proches restés dans le pays d'origine, et d'une certaine manière, de leur rester loyaux. Une union endogame – du point de vue ethnique ou religieux – de leurs enfants, renforcerait ainsi le sentiment d'appartenance des parents à leur pays d'origine. Cependant, les jeunes qui ont toujours vécu en Suisse accordent moins d'importance à ces liens transnationaux, ce qui ne les mène pas à préférer une union endogame.

### 8.3.4. Conclusion intermédiaire

Nous pouvons conclure que le parcours migratoire des parents peut, dans certaines situations, favoriser les conflits intergénérationnels car l'aspiration liée à la migration, les changements de la structure familiale et les liens transnationaux ne sont pas sans influence sur les relations parents-enfants et sur les attentes des parents. Cependant, il est très important de garder à l'esprit que les conflits intergénérationnels sont également très fréquents chez les familles suisses : « *Es mag argumentiert werden, dass Generationenkonflikte prinzipiell alle Familien betreffen, ob mit Migrationshintergrund oder nicht* » (Dahinden et Riaño 2010 : 77). Il est ici intéressant de remarquer que lorsque ces conflits surviennent au sein de familles suisses, la tendance est de parler de problèmes familiaux. Alors que lorsqu'il s'agit de familles immigrées, il n'est pas rare de parler de problèmes culturels. Ainsi, les désaccords intergénérationnels concernant le/la partenaire des enfants surviennent au sein des familles immigrées et autochtones, « *It should be noted that generational parent-child differences in views on dating are common regardless of cultural background* » (Cheng, Lalonde and Uskul 2007 : 893).

Nous pouvons ainsi comprendre que ce n'est pas la « culture » des familles immigrées qui engendre des conflits intergénérationnels avec leurs enfants, mais que leur parcours migratoire est porteur de certains éléments pouvant favoriser l'émergence de désaccords et pouvant parfois engendrer le désir d'une union endogame pour les enfants. « *Contraindre un enfant à accepter un-e conjoint-e, ou lui interdire une fréquentation amoureuse ne constitue donc pas des comportements validés par une appartenance nationale ou culturelle* » (Lavanchy 2011 : 32).

## 9. Synthèse

Arrivant au terme de cette recherche, il convient à présent de revenir sur les éléments principaux qui y ont été développés. Comme nous l'avons constaté lors du cadre théorique, les phénomènes sociaux ne peuvent pas être expliqués en se référant simplement à la culture, à la religion ou à l'éthnicité des individus. De telles explications des phénomènes ne prennent pas en considération le caractère dynamique et relationnel de ces concepts et les réduisent à des groupes délimités et homogènes. Il est ainsi important de garder à l'esprit que les groupes – culturels, religieux ou ethniques – sont des constructions sociales qui se créent et évoluent en fonction des processus d'identification interne et de catégorisation externe, qui sont notamment influencés par les représentations sociales.

Expliquer des phénomènes sociaux par l'appartenance religieuse, ethnique ou culturelle des individus semble ainsi peu objectif et réducteur. De ce fait, dans ce travail, les explications concernant les attentes et les conceptions des choix amoureux divergentes entre les parents et les enfants ne se sont pas basées sur les appartenances de ces derniers. Cette recherche s'est ainsi inscrite dans une approche dynamique, constructiviste et non-essentialiste.

Nous nous sommes ainsi situés au sein de cette approche afin de répondre aux questions de recherche. Nous allons à présent nous tourner vers les principaux résultats de cette étude qui répondent à la question de départ énoncée lors de la problématique : **« De quelles manières les jeunes dont les parents n'acceptent pas leur petit-e ami-e vivent-ils ces situations ? Comment comprendre les différentes conceptions et attentes des relations amoureuses entre les jeunes et les parents ? »**

La première thématique de cette question de départ – se référant à la manière dont les jeunes vivent ces situations de désapprobation parentale – a été étayée par les trois premières sous-questions.

Ainsi, nous avons tout d'abord tenté de répondre à la sous-question : **« De quelles manières les jeunes perçoivent-ils la désapprobation de leurs parents et comment l'expliquent-ils ? »**. Pour ce faire, nous nous sommes premièrement demandé si, selon les jeunes, les paramètres de désapprobation parentale se limitaient strictement à l'origine ethnique/nationale et/ou à la religion des partenaires, ou si des paramètres supplémentaires entraient en ligne de compte. Nous avons pu constater que les deux paramètres énoncés dans la problématique n'étaient de loin pas uniques, et que de nombreux autres paramètres étaient désapprouvés par les parents. Ces paramètres étant la langue des partenaires, leur couleur de peau, des caractéristiques liées à leur vécu, ou encore le fait que les parents aient de la peine à accepter que leur enfant vive une relation amoureuse, au-delà des caractéristiques spécifiques des partenaires. A tous ces paramètres, s'ajoute encore le statut socio-économique des partenaires, qui comme nous avons pu le voir, occupe un rôle central au sein de la désapprobation parentale.

Deuxièmement, nous nous sommes demandé quelles étaient, selon les jeunes, les raisons de la désapprobation de ces différents paramètres par leurs parents. Nous avons ainsi pu remarquer que ces raisons se déclinaient sur deux axes principaux : la protection des enfants et l'auto-protection des

parents. Pour ce qui est de la protection des enfants, nous avons constaté qu'elle provenait de la peur de ce qui est « étranger » et de la peur d'une situation financière peu stable. Les parents ont en effet des craintes face aux religions et aux nationalités des partenaires de leurs enfants. Les parents ne connaissent généralement que très peu de personnes de ces nationalités ou de ces religions, et leurs perceptions de ces dernières se basent fréquemment sur des représentations sociales – qui sont notamment influencées par les médias et le vécu des parents. Nous avons ainsi pu remarquer que les parents avaient fréquemment tendance à essentialiser les groupes religieux et/ou nationaux des partenaires de leurs enfants, c'est-à-dire à attribuer à tout individu « appartenant » à un certain groupe, des comportements et des valeurs similaires. Quant aux craintes liées à une future situation économique difficile, elles proviennent du faible statut socio-économique des partenaires. Nous avons pu remarquer que la crainte quant à la situation socio-économique était mentionnée uniquement lorsque les enfants en question étaient des filles. Quant aux raisons de la désapprobation des partenaires liées à l'auto-protection des parents, nous avons pu voir qu'elles se référaient principalement aux menaces identitaires ressenties par les parents, à la peur du regard des autres ainsi qu'aux engagements familiaux.

Afin de répondre à la deuxième sous-question, à savoir : « **Comment les jeunes gèrent-ils les attentes divergentes de leurs parents ?** », nous nous sommes intéressés à la manière dont les jeunes vivent ces situations de désapprobation parentale. Nous avons remarqué que le sentiment de loyauté était au centre de ces situations mais que les jeunes ne le ressentaient pas avec la même intensité. Nous nous sommes alors demandé ce qui influençait ce sentiment de loyauté et avons constaté qu'il s'agissait principalement des relations antérieures entretenues entre les enfants et les parents, ainsi que du niveau de pression exercé par ces derniers. L'influence de la dépendance économique n'a quant à elle pas semblé influencer fortement le sentiment de loyauté des jeunes de cette étude. Ainsi, les « emerging adults » qui ont été déçus des relations entretenues auparavant avec leurs parents, ainsi que ceux qui ne ressentent pas une forte pression de leur part, semblent mieux gérer ces situations de désapprobation parentale, portant moins d'importance aux attentes de leurs parents. Le sentiment de loyauté s'est cependant révélé très puissant chez certains « emerging adults », c'est pourquoi nous nous sommes intéressés aux conséquences de ce dernier. Nous avons alors pu remarquer que le sentiment de loyauté positionnait les jeunes en « stand-by », qu'il les incitait à remettre en question leur relation amoureuse et que parfois, les jeunes ressentant un fort sentiment de loyauté à l'égard de leurs parents hésitaient à mettre un terme à leur relation amoureuse.

Ensuite, nous nous sommes tournés vers les stratégies et les ressources des « emerging adults », dans le but de répondre à la troisième sous-question : « **De quelles manières les jeunes développent-ils des stratégies face à ces situations de désapprobation et quelles ressources mobilisent-ils ?** ». Dans ce chapitre, nous avons pu observer que les stratégies principales développées par les jeunes étaient de cacher leur relation amoureuse, de mentir sur certains aspects de leur partenaire ou encore de se montrer loyaux dans d'autres domaines que celui du choix amoureux. Quant aux ressources mobilisées par les jeunes, nous avons pu remarquer qu'il s'agissait principalement du soutien de certains membres de leur famille.

Grâce à ces trois sous-questions, nous avons pu répondre à la première thématique de la question de départ dont le but était de comprendre la manière dont les jeunes vivaient ces situations de désapprobation parentale. Suite à ceci, nous nous sommes tournés vers la deuxième thématique de la question de départ qui vise à comprendre les différentes attentes et conceptions des relations amoureuses entre les jeunes et les parents.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux « multifaceted issues ». Nous avons ainsi pu remarquer que les relations amoureuses constituaient un sujet « multifaces », car elles ne sont pas définies de la même façon par les parents et par les jeunes. En effet, du point de vue des jeunes, les relations amoureuses appartiennent au domaine du choix personnel, alors que pour les parents, elles relèvent des domaines du contrôle parental et des conventions sociales. Le fait que les relations amoureuses soient un sujet « multifaces » nous a ainsi permis de comprendre les différentes conceptions entre les parents et les enfants quant aux relations amoureuses.

Suite à ceci, nous nous sommes tournés vers la dernière sous-question : « ***De quelles manières peut-on comprendre les choix amoureux des jeunes et comment ces derniers les expliquent-ils ?*** ». Nous nous sommes ainsi intéressés aux choix amoureux des jeunes et avons pu comprendre que si pour leurs parents, leur relation amoureuse était mixte – leurs partenaires ayant une religion et/ou une origine ethnique/nationale différentes des leurs – les jeunes ne la considéraient pas ainsi. Nous avons en effet pu constater que les « emerging adults » ne définissaient pas leur relation amoureuse en termes de mixité. Au contraire, ils expliquent leur choix amoureux en se référant à des intérêts communs et à des valeurs partagées. Nous avons alors pu observer que la conception de la mixité et de l'endogamie était subjective et que les parents et les enfants ne partageaient ainsi pas le même système de catégorisation des individus.

Nous avons alors tenté de comprendre d'où provenait cette conception distincte de la mixité entre les parents et leurs enfants en nous tournant vers l'explication de l'identification à des groupes différents car l'identification intra-groupe engendre des préférences pour l'endogamie. Nous avons ainsi pu remarquer que, selon les jeunes, leurs parents évoluaient au sein d'un contexte relativement homogène en termes de religion et d'origine ethnique/nationale. Alors que les « emerging adults » de cette étude côtoient des personnes d'horizons plus diversifiés et s'identifient à ce groupe plus « mixte ». Nous nous sommes alors demandé d'où provenait cette identification à des groupes si distincts et avons pu constater le rôle du décalage intergénérationnel. En effet, les contextes dans lesquels les personnes évoluent ne sont pas sans influence sur leurs opinions et leurs catégorisations des individus. Leurs conceptions de certains « groupes », leurs identifications à d'autres « groupes » et donc leur conception de l'endogamie peut ainsi provenir de leur socialisation au sein d'un certain contexte. Par la suite, nous avons pensé que si la conception de l'endogamie variait autant entre les générations, cela pouvait provenir du fait que les contextes dans lesquels évoluent les parents et les enfants étaient forts distincts. En effet, nous avons remarqué que les migrations pouvaient jouer un rôle de très grande importance au sein de ce changement de contexte – que ce soit pour les parents qui ont toujours vécu en Suisse, ou pour les parents qui y ont immigré.

Pour ces derniers, il semble évident que leur contexte actuel soit différent de celui dans lequel ils ont évolué. En se socialisant en Suisse, leurs enfants ont ainsi probablement développé des conceptions

différentes des relations amoureuses et du choix du conjoint que leurs parents. Nous avons également pu constater que le contexte entre les générations changeait aussi pour les parents qui ont toujours vécu en Suisse. En effet, les origines nationales et les religions des personnes résidant en Suisse sont de nos jours, plus diversifiées qu'il y a quelques décennies (Piguet 2004). De ce fait, les jeunes côtoient – notamment par le contexte scolaire – des personnes d'horizons probablement plus diversifiés que leurs parents. Cette diversité que les jeunes côtoient constitue, en quelque sorte, une normalité pour ces derniers, à laquelle il est bien plus aisé de s'identifier. Les jeunes évoluent ainsi au sein de contextes relativement mixtes – aux yeux des parents – dans lesquels ils peuvent développer leurs préférences sociales et rencontrer des partenaires amoureux.

Finalement, nous nous sommes demandé si les familles immigrées étaient davantage sujettes aux conflits intergénérationnels – tels que les conflits concernant les choix amoureux. Nous avons alors pu remarquer que ce n'était pas la « culture » des parents immigrés qui était la cause des conflits intergénérationnels, mais que l'immigration pouvait engendrer certaines conséquences non négligeables sur les relations parents-enfants et sur la conception des relations amoureuses des parents. Nous avons ainsi pu remarquer que la migration pouvait être liée à une certaine aspiration pour les parents, qu'elle était susceptible de provoquer un changement de leur structure familiale et que les liens transnationaux n'avaient pas toujours la même importance pour les enfants et les parents. Nous avons ainsi pu conclure que ces trois éléments pouvaient favoriser certains conflits intergénérationnels et mener les parents à désirer une union endogame pour leur enfant. Il est cependant important de préciser que ces conflits et attentes divergentes peuvent survenir au sein des familles immigrées, mais il est évident qu'elles n'y sont pas toutes confrontées. Nous avons finalement précisé que les conflits intergénérationnels pouvaient être présents au sein de toutes les familles – qu'elles soient immigrées ou non.

## 10. Remarques réflexives et pistes de recherche

Comme le dit De Sardan (1995), la subjectivité du chercheur, qu'il le veuille ou non, influence le terrain et les données qu'il y récolte. Et ce, tout spécifiquement dans les situations d'interaction, tels que les entretiens : « *La plupart des données sont produites à travers ses propres interactions avec les autres, à travers la mobilisation de sa propre subjectivité, à travers sa propre "mise en scène"* » (De Sardan 1995 : 104). Au vu des entretiens et des relations créées, je pense que le fait de me situer dans la même tranche d'âge que mes interlocuteurs a été un avantage. En effet, ceci a probablement permis à ces derniers de se sentir relativement en confiance lors des entretiens et de rapprocher ceux-ci de discussions qu'ils auraient pu avoir avec des personnes de leur entourage. En outre, il est possible que mon statut d'étudiante m'ait aidée dans cette recherche, car comme Beaud et Weber le remarquent : « *Le terme d'étudiant rassure, nombreux sont les enquêtés qui en connaissent dans leur entourage. [...] Vous n'êtes pas menaçant socialement, vous êtes avant l'entrée dans la vie active et surtout en situation d'apprentissage, les gens seront ravis de pouvoir vous aider* » (Beaud et Weber 2003 : 99).

Ce travail n'est cependant pas sans failles. En effet, cette recherche s'est intéressée aux situations dans lesquelles les parents n'acceptent pas l'origine ethnique/nationale et/ou la religion du/de la partenaire de leurs enfants, en se basant uniquement sur les perceptions des ces derniers. Dans l'optique d'acquérir une compréhension encore plus complète du phénomène, il paraîtrait pertinent de ne pas seulement récolter les perceptions des jeunes, mais également celles de leurs parents. Ceci permettrait de comprendre en détail quels sont les paramètres que les parents n'acceptent pas chez le/la petit-e ami-e de leur enfant, ainsi que les raisons de cette désapprobation. Bien que ces deux éléments aient été étudiés dans ce travail, ils l'ont uniquement été à travers les perceptions des jeunes. Étudier ceci directement auprès des parents permettrait probablement d'obtenir des résultats plus fournis et de les comparer à ceux de leurs enfants. Ceci permettrait de saisir plus en détail ces conflits et désaccords intergénérationnels. Afin d'obtenir une vision encore plus complète de ces situations, il serait également pertinent de saisir les perceptions et les points de vue des partenaires n'étant pas acceptés par les parents de leur petit-e ami-e.

Cette étude s'est également limitée à deux paramètres engendrant la désapprobation parentale : l'origine ethnique/nationale et la religion des partenaires. Il serait cependant judicieux de diversifier l'échantillon et de ne pas inclure uniquement des situations dans lesquelles ces deux paramètres ne sont pas acceptés par les parents. Inclure à cet échantillon des situations où les paramètres de la désapprobation du/de la partenaire par les parents sont par exemple le caractère homosexuel de la relation ou la différence d'âge entre les partenaires serait pertinent. Ceci permettrait de comprendre si ces désaccords concernant les choix amoureux sont également d'ordre générationnels, ou si d'autres éléments explicatifs entrent en ligne de compte.



## 11. Conclusion

Il est à présent temps de mettre un terme à ce travail en revenant sur ses conclusions principales. Comme nous l'avons vu lors de l'introduction, les intérêts de cette recherche étaient liés au fait qu'il manque actuellement des études s'intéressant notamment aux perceptions, aux ressources, mais également aux stratégies des personnes concernées par ces situations de contrainte au sein des relations amoureuses (Dahinden et Neubauer 2012). De plus, nous avons pu remarquer que ces auteures précisait que la loyauté ressentie par les jeunes au sein de ces situations s'avérait d'une grande importance, mais qu'elle était encore mal connue et peu prise en compte lors des discussions concernant ces situations et lors de la prise en charge des personnes concernées par ces dernières.

Cette recherche, bien que ne se prétendant pas exhaustive, a tenté de palier à ces lacunes. Elle a ainsi pu mettre en lumière les perceptions, les ressources, mais aussi les stratégies des jeunes vivant ces situations de désapprobation parentale. Elle a également mis un accent tout particulier sur l'étude du sentiment de loyauté, ce qui s'est avéré très pertinent. En effet, nous avons pu constater que l'intensité de ce sentiment était influencée par différents paramètres et que les relations amoureuses des jeunes ressentant le plus fortement ce sentiment, subissaient des conséquences non négligeables. Nous avons ainsi pu répondre, en partie, aux lacunes existant dans ce domaine.

Cependant, d'autres aspects liés à ces situations ont également été mis en évidence. En effet, nous avons pu remarquer qu'il était réducteur d'expliquer les désaccords concernant les choix amoureux en se référant à la religion, à la culture ou encore à l'ethnicité des individus. Nous avons cependant pu constater que ces désaccords provenaient, en partie, de la conception subjective de la mixité entre les générations. De plus, nous avons montré que des conflits intergénérationnels pouvaient survenir au sein de toutes les familles et que les familles immigrées n'étaient pas plus « sujettes » aux désaccords quant aux relations amoureuses. Nous avons toutefois pu constater que certains éléments liés à l'immigration des parents pouvaient, dans certains cas, favoriser ces conflits intergénérationnels. Il est ainsi important de comprendre que la culture, la religion et l'ethnicité des individus ne permettent pas d'expliquer ces désaccords intergénérationnels dans toute leur complexité.

De manière générale, ce travail a permis de démontrer qu'il n'était pas pertinent d'expliquer les phénomènes sociaux – telle que la désapprobation parentale du partenaire des enfants – en se référant à la culture, à la religion ou encore à l'origine ethnique/nationale des individus. En effet, en utilisant ces notions comme éléments explicatifs des phénomènes, non seulement nous englobons toutes les personnes que nous catégorisons par ces notions en un seul « groupe » qui serait sensé partager des valeurs et des comportements communs, mais nous réifions également ces notions, leur attribuant ainsi une substantialité. Ce travail souligne ainsi qu'il est « *important que chacun de nous prenne conscience du fait que ses propos ne sont pas innocents, et qu'ils contribuent à perpétuer des préjugés* » (Maalouf 2002 : 20).



## 12. Bibliographie

### 12.1. Articles et ouvrages

**Alber, J.-L.** (2002). « Le concept anthropologique de "culture". Quelques repères et mises au point ». *Terra Cognita: Schweizer Zeitschrift zu Integration und Migration*, 1(1): 34-38

**Anex, E.** (2006). *Les représentations sociales des musulmans auprès des jeunes valaisans*. Université de Lausanne : Faculté des sciences sociales et politiques : Mémoire de Licence ès Sciences sociales, 144 p.

**Aquilino, W.S.** (2006). « Family relationships and support systems in emerging adulthood », in J. J. Arnett and J. L. Tanner (eds.), *Emerging adults in America: coming of age in the 21<sup>st</sup> century*. Washington DC: American Psychological Association, p.193-218

**Arnett, J. J.** (2000). « Emerging adulthood: a theory of development from the late teens through the twenties ». *American psychologist*, 55: 469-480

**Arnett, J. J.** (2004). *Emerging adulthood: the winding road from the late teens through the twenties*. Oxford [etc.]: Oxford University Press, 270 p.

**Arnett, J.J.** (2007). « Socialization in Emerging adulthood: from the family to the wider world, from socialization to self-socialization », in J. E. Grusec and P. D. Hastings (eds.), *Handbook of socialization: theory and research*. New York: Guilford Press, p.208-231

**Bakken, J. P., Brown, B. B., Nguyen, J. and Von Bank, H.** (2007). « Sharing information about peer relations: parent and adolescent opinions and behaviors in Hmong and African American families », in B. B. Brown and N. S. Mounts (eds.), *Linking parents and family to adolescent peer relations: ethnic and cultural considerations*. San Francisco: Jossey-Bass, p.67-82

**Barth, F.** (1994). « Introduction », in F. Barth (ed.), *Ethnic groups and boundaries, the social organization of culture difference*. Oslo : Pensumtjeneste, p.9-38

**Barth, F.** (1995). « Les groupes ethniques et leurs frontières » [1969], in P. Poutignat et J. Streiff-Fenart (dirs.), *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF, p.203-249

**Baumann, G.** (2008). *Contesting culture. Discourses of identity in multi-ethnic London*. Cambridge: Cambridge University Press, 215 p.

**Beaud, S. et Weber, F.** (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte, 356 p.

**Beitone, A., Dollo, C., Gervasoni, J. et Rodrigues, C.** (2009). *Sciences sociales*. Paris : Sirey, 557 p.

**Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A. et Revillard, A.** (2011). *Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre*. Bruxelles : De Boeck, 247 p.

**Bourdieu, P. et Lamaison, P.** (1985). « De la règle aux stratégies : entretien avec P. Bourdieu ». *Terrain*, 4 : 93-100

- Bovay, C. et Broquet, R.** (2004). *Le paysage religieux en Suisse*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 132 p.
- Bozon, M. et Héran, F.** (2006). *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*. Paris: La Découverte, 267 p.
- Brubaker, R.** (2004). « Ethnicity without groups », in R. Brubaker (ed.), *Ethnicity without groups*. Cambridge: Harvard University Press, p.34-52
- Campenhoudt, L.-V. et Quivy, R.** (2007). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod, 256 p.
- Campione-Barr, N., Gettman, D.C., Metzger, A. and Smetana, J. G.** (2006). « Disclosure and secrecy in adolescent-parent relationships ». *Child development*, 77: 201-217
- Cesari, J.** (2010). « Securitization of Islam in Europe », in J. Cesari (ed.), *Muslims in the West after 9/11: religion, politics, and law*. London; New York: Routledge, p. 9-27
- Charmaz, K.** (2001). « Qualitative interviewing and grounded theory analysis », in J.-F. Gubrium and J.-A. Holstein (eds.), *Handbook of Interview Research. Context and methods*. Thousand Oaks [etc.]: Sage, p.675-694
- Cheng, L., Lalonde, R.N. and Uskul, A.K.** (2007). « Views on interracial dating among Chinese and European Canadians: The roles of culture, gender, and mainstream cultural identity ». *Journal of social and personal relationships*, 24(6): 891-911
- Collet, B. et Santelli, E.** (2008a). « La mixité au-delà des différences culturelles. Les choix conjugaux des descendants d'immigrés maghrébins », in B. Collet et C. Philippe (dirs.), *Mixités. Variations autour d'une notion transversale*. Paris : L'Harmattan, p. 69-94
- Collet, B. et Santelli, E.** (2008b). *Norme endogamique et processus de réinterprétation de la tradition : les choix conjugaux des descendants d'immigrés maghrébins, turcs et africains francophones*. Lyon : Institut des Sciences de l'Homme, 29 p.
- Collet, B. et Santelli, E.** (2008c). « Refuser un "mariage forcé" ou comment les femmes réagissent-elles face à l'imposition parentale ? ». *Migrations Société*, 20(119) : 209-227
- Connolly, J. A. and McIsaac, C.** (2009). « Romantic relationships in adolescence », in R.L. Lerner and L. Steinberg (eds.), *Handbook of adolescent psychology* [3<sup>rd</sup> ed]. Chichester : J. Wiley, p.104-151
- Cuche, D.** (2004). *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris : La découverte, 123 p.
- Dafflon-Novelle, A.** (2004). « Socialisation différentielle des sexes : quelles influences pour l'avenir des filles et des garçons ? », in *Le genre en vue*, Conférence Suisse des délégués à l'égalité, 9 p.
- Dahinden, J.** (2008). « Deconstructing Mythological Foundations of Ethnic Identities and Ethnic Group Formation: Albanian-Speaking and New Armenian immigrants in Switzerland ». *Journal of ethnic and migration studies*, 34(1): 55-76

- Dahinden, J., Duemmler, K. and Moret, J.** (2010). « Gender equality as “cultural stuff”: ethnic boundary work in a classroom in Switzerland ». *Diversities*, 12(1): 19-37
- Dahinden, J. et Neubauer, A.** (2012). « *Mariages forcés* » en Suisse : causes, formes et ampleur. Berne : Office fédéral des migrations, 122 p.
- Dahinden, J. und Riaño, Y.** (2010). *Zwangsheirat : Hintergründe, Massnahmen, lokale und transnationale Dynamiken*. Zürich: Seismo Verlag, 164 p.
- Dechaux, J.-H.** (2007). *Sociologie de la famille*. Paris : La Découverte, 122 p.
- De Sardan, J.-P. O.** (1995). « La politique du terrain : sur la production des données en anthropologie ». *Enquête*, 1 : 71-109
- De Singly, F.** (1996). *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan, 412 p.
- De Valk, H.** (2009). « Parental Influence on Union Formation Preferences among Turkish, Moroccan and Dutch Adolescents in The Netherlands ». *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 38(4): 487-505
- Dortier, J.F.** (dir.) (2008). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Sciences humaines, 829 p.
- Ducommun-Nagy, C.** (2006). *Ces loyautés qui nous libèrent*. Paris : JC Lattès, 257 p.
- Ducommun-Nagy, C.** (2008). « La loyauté familiale une ressource relationnelle ». *Gérontologie et société*, 4(127) : 115-128
- Ducommun-Nagy, C.** (2009). « La loyauté dans le couple et dans la famille », in E. Becker, L. Couloubaritsis, C. Ducommun-Nagy et N. Stryckman, *Loyautés et familles*. Bruxelles : Yapake, p.47-59
- Ducommun-Nagy, C.** (2010). « Loyautés familiales et processus thérapeutique ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(44): 27-42
- Dumont, I., Garcia, A. et Melan, E.** (2004). *Le mariage: un choix pour la vie? Une enquête sur les aspirations et attentes des jeunes envers le mariage*. Université catholique du Louvain – Département des Sciences politiques et sociales, 141 p.
- Girard, A.** (1964). *Le choix du conjoint : une enquête psycho-sociologique en France*. Paris : Presses universitaires de France, 201 p.
- Glaser, B.G. and Strauss, A.L.** (2006). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research* [1<sup>st</sup> ed. 1967]. Chicago : Aldine, 271p.
- Grillo, R.D.** (2003). « Cultural Essentialism and Cultural Anxiety ». *Anthropological Theory*, 3(2): 157-173
- Guillemette, F.** (2006). « L’approche de la Grounded theory ; pour innover ? ». *Recherches qualitatives*, 26(1) : 32-50
- Hamel, C.** (2005). « De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire ». *Migrations Société*, 17(99-100) : 91-104

**Hammouche, A.** (2010). « Mariage romantique, mariage planifié, mariage forcé: un enjeu intergénérationnel en situation migratoire ». *Dialogue*, 187 : 47-58

**Hammouche, A., Mekboul, S. et Neyrand, G.** (2008). *Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales*. Paris : La Découverte, 308 p.

**Huntington, S.P.** (2004). *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*. Paris : O. Jacob, 397 p.

**Hynie, M., Lalonde, R. and Lee, N.** (2006). « Parent-child value transmission among Chinese immigrants to North America: the case of traditional mate preferences ». *Cultural Diversity and ethnic minority psychology*, 12(2): 230-244

**Jenkins, R.** (ed.) (1997). *Rethinking ethnicity: arguments and explorations*. London: Sage, 194 p.

**Kahn, E. et Meintel, D.** (2005). « De génération en génération : identités et projets identitaires de Montréalais de la "deuxième génération" ». *Ethnologies*, 27(1) : 131-165

**Kahn, E. et Meintel, D.** (2006). « Parents de la deuxième génération en union mixte au Québec et projets de transmission identitaire », in P. Eid, M. Potvin et N. Venel (dirs.), *Les «deuxième générations», au Québec et en France : Perspectives théoriques et empiriques*. Montréal : Athéna, p.171-190

**Kalmijn, M.** (1998). « Inter-marriage and Homogamy: causes, patterns, trends ». *Annual Review of sociology*, 4: 395-421

**Kaufmann, J.-C.** (1993). *Sociologie du couple*. Paris : Presses universitaires, 127 p.

**Konanur, S., Lalonde, R.N. and Uskul, A.K.** (2011). « The role of culture in intergenerational value discrepancies regarding intergroup dating ». *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 42: 1165-1178

**Kwak, K.** (2003). « Adolescents and their parents: a review of intergenerational family relations for immigrant and non-immigrant families ». *Human Development*, 46: 115-136

**Lamine, A.-S.** (2008). « La religion de l'autre : proximités, conflictualités, pluralités », in A.-S. Lamine, F. Lautman et S. Mathieu, *La religion de l'autre : la pluralité religieuse entre concurrence et reconnaissance*. Paris : L'Harmattan, p.9-22

**Lamont, M. and Molnár, V.** (2002). « The study of boundaries in the social sciences ». *Annual Reviews Sociology*, 28: 167-195

**Lavanchy, A.** (2011). *Mariages forcés dans le Canton de Vaud: une recherche exploratoire. Rapport final*. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux - MAPS, 51 p.

**Le Gall, J.** (2003). *Transmission identitaire et mariages mixtes : recension des écrits*. M.N. LeBlanc, D. Meintel et V. Piché (dirs). Montréal : Publication dans la série « working paper » du groupe de recherche Ethnicité et Société, 77 p.

**Lewis, J.** (2001). « The Decline of the Male Breadwinner Model: Implications for Work and Care ». *Social politics* 8(2): 152-169

- Maalouf, A.** (2002). « L'examen d'identité ». *Terra Cognita: Schweizer Zeitschrift zu Integration und Migration*, 1(1): 18-20
- Mannoni, P.** (2010). *Les représentations sociales* [5<sup>ème</sup> ed.]. Paris : Presses universitaires de France, 127 p.
- Meuser, M. und Nagel, U.** (2002). « ExpertInneninterviews – vielfach erprobt, wenig bedacht. Ein Beitrag zur qualitativen Methodendiskussion », in A. Bogner, B. Littig, und W. Menz (Hg.), *Das Experteninterview. Theorie, Methode, Anwendung*. Opladen: Leske und Budrich, p. 71-93
- Michard, P.** (2005). *La thérapie contextuelle de Boszormenyi-Nagy, une nouvelle figure de l'enfant dans le champ de la thérapie familiale*. Bruxelles : de Boeck, 354 p.
- Moerman, M.** (1965). « Ethnic Identification in a Complex Civilization: Who Are the Lue? ». *American anthropologist*, 67: 1215-1230
- Moliner, P. et Rateau, P.** (2009). « Introduction : représentations sociales et processus sociocognitifs », in P. Moliner et P. Rateau (dirs.), *Représentations sociales et processus sociocognitifs*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p.5-12
- Moscovici, S.** (2000). « The Phenomenon of Social Representations », in G. Duveen and S. Moscovici (eds.), *Social Representations. Explorations in Social Psychology*. Cambridge: Polity Press and Blackwell Publishers Ltd, p. 18-77
- Obadia, L.** (2012). *L'anthropologie des religions*. Paris : La Découverte, 125p.
- Phinney, J.S. and Vedder, P.** (2006). « Family relationship values of adolescents and parents: intergenerational discrepancies and adaptation », in J.W. Berry, J.S. Phinney, D. L. Sam, and P. Vedder (eds.), *Immigrants youth in cultural transition: acculturation, identity, and adaptation across national contexts*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, p.167-184
- Piguet, E.** (2004). *L'immigration en Suisse : 60 ans d'entrouverture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 147p.
- Piguet, E.** (2005). *L'immigration en Suisse depuis 1948 : une analyse des flux migratoires*. Zurich : Seismo, 256 p.
- Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J.** (1995). *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses universitaires de France, 270 p.
- Préjean, M.** (1994). *Sexes et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 194 p.
- Prodolliet, S.** (2002). « La culture en question ». *Terra Cognita : Schweizer Zeitschrift zu Integration und Migration*, 1(1): 14-17
- Randolph, D.** (2007). *Managing the boundaries of personal authority regarding late adolescent romantic relationships*. The Ohio State University, Senior Honors Thesis, 36 p.

- Saler, B.** (2000). *Conceptualizing religion: immanent anthropologists, transcendent natives, and unbounded categories*. New York [etc.] : Berghahn Books, 292 p.
- Schnapper, D.** (1998). « Introduction générale », in G. Neyrand, C. Philippe et G. Varro, *Liberté, égalité, mixité...conjugués, une sociologie du couple mixte*. Paris : Anthropos, p. IX-XVI
- Schneuwly, M.** (2003). *Islamophobie en Suisse ? Eclairages européens*. Saint-Maurice : Saint-Augustin, 103 p.
- Smetana, J.-G.** (2011). *Adolescents, families and social development: how teens construct their worlds*. Chichester: Wiley-Blackwell, 327 p.
- Stierlin, H.** (2007). « De génération en génération, avec quelle transmission ? ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 1(38): 13-27
- Stolcke, V.** (1995). « Talking culture : new boundaries, new rhetorics of exclusion in Europe ». *Current anthropology*, 36(1): 1-24
- Tajfel, H.** (1981). *Human groups and social categories: Studies in social psychology*. Cambridge: Cambridge University Press, 369 p.
- Vannotti, M.** (2010). « Raison et déraison de la loyauté familiale ». *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 44 : 61-78
- Varro, G.** (1998). « Critique raisonnée de la notion de mixité », in G. Neyrand, C. Philippe et G. Varro, *Liberté, égalité, mixité...conjugués, une sociologie du couple mixte*. Paris : Anthropos, p. 1-32
- Vertovec, S.** (1996). « Multiculturalism, culturalism and public incorporation ». *Ethnic and racial studies*, 19(1): 49-69
- Wicker, H.-R.** (1997). « From Complex Culture to Cultural Complexity », in T. Modood and P. Werbner (eds.), *Debating Cultural Hybridity. Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism*. London & New Jersey: Zed Books, p. 29-45.
- Wimmer, A.** (2007). « How (not) to think about ethnicity in immigrant societies: A boundary making perspective », in K. Schittenhelm (ed.), *Concepts and methods in Migration Research. Conference reader*. S.l.: s.n., p. 7-38
- Wimmer, A.** (2009). « Herder's Heritage and the Boundary-Making Approach: Studying Ethnicity in Immigrant Societies ». *Sociological theory*, 27(3): 244-270
- Witzel, A.** (2000). « The problem-centered interview ». *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: qualitative social research*, 1(1) art.22, 9 p.

## **12.2. Ressources électroniques**

### **Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales**

CNRTL Centre national de ressources textuelles et lexicales [en ligne]

<http://www.cnrtl.fr/etymologie/barbare>

[Page consultée le 20.12.12]

### **Encyclopaedia Universalis**

Universalis : ressource documentaire pour l'enseignement [en ligne]

<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/loyaute/>

[Page consultée le 18.04.12]

### **Office Fédéral de la statistique**

Encyclopédie statistique de la Suisse, document « Bilan de la population résidante permanente selon la nationalité » [en ligne]

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/lexikon/lex/0.topic.1.html>

[Page consultée le 10.10.12]

## **Articles de presse**

**ATS**, (2012). « Un père infanticide soupçonné de crime d'honneur à Zurich ». *La Côte*, 15 avril [en ligne]

<http://www.lacote.ch/fr/suisse/un-pere-infanticidesoupconne-de-crime-d-honneur-a-zurich-594-430617>

[Page consultée le 05.12.12]

**Bourdoiseau, C.** (2012). « Tuée sur ordre de ses parents? ». *Le Matin*, 30 septembre [en ligne]

<http://www.lematin.ch/monde/europe/tuee-ordre-parents/story/22495093>

[Page consulté le 05.12.12]